



Evaluation réalisée avec l'appui du F3E pour :

Fonds pour
la promotion des
études préalables
études transversales
évaluations

La Guilde du Raid

11 rue de Vaugirard
75006 Paris
microprojets@la-guilde.org
<http://www.la-guilde.org/>

Evaluation de l'Agence des Micro-Projets

Volume 2 Annexes du rapport

Février 2006

Catherine Cyrot
catherine.cyrot@free.fr
<http://www.catherine-cyrot.net>

Gérard Blondet (Vietnam)
Daniel Balizet (Togo-Bénin)

32, rue Le Peletier
75009 Paris
T. 33 (0)1 44 83 03 55
F. 33 (0)1 44 83 03 25
f3e@f3e.asso.fr
www.f3e.asso.fr

Ce volume comprend les annexes du rapport d'évaluation de l'Agence des Micro-Projets. Comme indiqué dans la table des matières en regard, il comprend :

Les termes de référence de l'évaluation et la note méthodologique en réponse.

La liste des documents de suivi de l'AMP utilisés pour cette évaluation et la composition du dossier de demande de dotations telle qu'elle est affichée sur le site Web de l'AMP, et la liste des bailleurs privés.

La liste des personnalités rencontrées,

La liste des informations analysées dans la banque de données des micro-projets,

Les grilles et documents méthodologiques utilisés pour l'évaluation, en particulier :

- Grille d'évaluation utilisée dans l'enquête en région,
- Questionnaire adressé aux bénéficiaires des activités de conseil,
- Questionnaire adressé aux bénéficiaires des formations, adressé quelques mois après la formation pour en recueillir l'impact à plus long terme,
- Grille d'analyse utilisée pour les visites de terrain.

Les comptes rendus de visite au Togo et Bénin réalisés par M. Balizet

Les comptes rendus de visite au Vietnam réalisés par M. Blondet

Il est paginé à la suite du rapport d'évaluation

Catherine Cyrot

Liste des annexes

1. Termes de référence de l'évaluation.....	p 93
2. Note méthodologique pour l'évaluation de l'AMP	p. 133
3. Liste des outils de suivi de l'AMP utilisés pour l'évaluation.....	p. 143
4. Liste des personnalités consultées	p. 145
5. Grille d'évaluation du travail en région.....	p. 147
6. Questionnaire des activités de conseil	p. 149
7. Questionnaire des activités de formation.....	p. 151
8. Composition du dossier de demande de dotations.....	p. 153
9. Liste des bailleurs privés	p. 157
10. Liste des informations de la banque de données des micro-projets	p. 159
11. Grille d'analyse des projets de terrain	p 161
12. Fiches des visites de la mission au Vietnam.....	p. 163
13. Fiches des visites de la mission au Togo et Bénin	p. 209

**TERMES DE RÉFÉRENCE DE
L’ÉVALUATION DU PROGRAMME
AGENCE DES MICRO-PROJETS**

MAI 2005

Association Reconnue
d'Utilité Publique

Agence des Micro-Projets
11, rue de Vaugirard
75 006 Paris
Tél : 01 43 26 97 52
Fax : 01 46 34 75 45
microprojets@la-guilde.org
www.la-guilde.org

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PROJET A EVALUER.....	93
1.A. Situation dans laquelle s'inscrit le projet à évaluer	93
1.A.1. Introduction.....	93
1.A.2. L'environnement institutionnel de l'AMP	93
1.B. Descriptif du projet en cours.....	94
1.B.1. Historique du projet	94
1.B.2. Objectifs du projet.....	96
1.B.3. Coût total du projet et financement	97
1.B.4. Organisation institutionnelle interne.....	99
1.B.5. Acteurs impliqués : partenaires et bénéficiaires	102
1.B.6. Activités et principaux résultats obtenus	107
2. L'EVALUATION EN ELLE-MEME	109
2.A. Justification de l'évaluation.....	109
2.A.1. Contexte de l'évaluation.....	109
2.A.2. Objectifs pour le projet en cours.....	109
2.A.3. Objectifs pour l'ONG demandeuse.....	110
2.B. Objet de l'évaluation.....	110
2.B.1. Postulats fondateurs du projet dont les évaluateurs apprécieront la pertinence	110
2.B.2. Questions à traiter par les évaluateurs	112
2.C. Méthodologie	116
2.C.1. Pour la mission d'évaluation.....	116
2.C.2. Pour la restitution	118
La restitution du rapport provisoire sera suivie d'une restitution finale, qui sera ouverte à l'ensemble des bailleurs de fonds, partenaires ou bénéficiaires intéressés.....	118
2.D. Moyens.....	118
2.D.1. Humains	118
2.D.2. Financiers.....	119
2.E. Calendrier de l'évaluation.....	119
LISTE DES ANNEXES.....	120
Annexe 1 : Les micro projets, un role a jouer en complémentarité des grands programmes de développement	121
Annexe 2 : Calendrier indicatif de l'organisation des Dotations.....	124
Annexe 3 : Critères d'éligibilité et d'évaluation des dossiers des Dotations	125
Annexe 4 : Liste des acteurs avec lesquels s'entretenir.....	128
Annexe 5 : Exemple de synthèse d'évaluation de formation.....	129
- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES -	130
- PARTENAIRES PRIVES -	130
L'Aile : 6500 □.....	130
ORION : 7500 □.....	130

1. Présentation du projet à évaluer

1.A. Situation dans laquelle s'inscrit le projet à évaluer

1.A.1. INTRODUCTION

Programme créé en 2001 par la Guilde Européenne du Raid et cofinancée depuis par le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence des Micro-Projets (AMP) vise à apporter un soutien aux petites ou moyennes associations françaises de solidarité internationale (ASI) n'ayant pas accès aux cofinancements institutionnels et porteuses de micro projets (budget total maximum de 65 000 euros).

Domiciliée dans les locaux de la Guilde à Paris, l'AMP a deux grands domaines et localisations d'intervention, sommairement résumés ici :

- **Education au développement** : En France, à Paris et en province, l'AMP a développé des activités de conseil et de formation à la conception, au montage et à la formalisation des micro projets, activités qu'elle mène tout au long de l'année. Par ailleurs son action d'information, d'orientation et de sensibilisation d'associations ou d'individuels porteurs de projets est quotidienne.
- **Projets de solidarité et de développement** : Par le biais des Dotations Nord-Sud qui cofinancent les projets des ASI françaises, l'AMP intervient indirectement dans les Pays du Sud. Bénéficiaires directs de ces initiatives, les acteurs locaux (populations, groupements de base, ONG d'appui,...) ne sont en contact direct avec l'AMP qu'à l'occasion des missions de suivi sur le terrain (2 à 3 semaines par an).

1.A.2. L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL DE L'AMP

En France, l'Agence des Micro-Projets un outil de référence au cœur de dispositifs très hétérogènes de soutien aux initiatives de développement

L'Agence des Micro-Projets évolue dans un environnement de plus en plus large. Citons en particulier :

- Les dispositifs de soutien nationaux ;
- Les régions et les départements ;
- Les réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée ;
- Les Fonds Sociaux de Développement des Ambassades ;

Chacun de ces acteurs a une stratégie et des caractéristiques propres en matière d'appui à l'action des associations de solidarité françaises.

Les dispositifs nationaux de soutien aux initiatives de développement sont nombreux. Toutefois, leur positionnement est souvent restreint, soit à un public cible bien spécifique, soit à une thématique particulière :

- **Un public cible** : une partie d'entre eux comme *Défi Jeunes* ou *La Course en Solidaire*, JSI-VVSI s'adressent exclusivement à des porteurs « jeunes ». Le Pra-Osim ne s'adresse qu'aux Organisations Issues des Migrations (OSIM).

- **Une thématique** : d'autres dispositifs se concentrent sur des thématiques précises (permanentes ou évoluant selon les appels à projets annuels) : *la Fondation Yves Rocher* finance des actions en faveur de la nature et du bien être, *les Caisses d'Epargne* fixent chaque année une nouvelle thématique, *l'Agence de la Francophonie* finance des actions en lien avec la francophonie, le *Comité Français pour l'Unicef* soutient des projets de développement en faveur des enfants et des mères, etc...

Les Conseils Régionaux et Conseils Généraux mettent en œuvre des politiques très disparates, voire concurrentes, selon leur bord politique respectif. Certaines régions ou départements ne s'intéressent pas ou peu au domaine de la solidarité internationale, ce qui handicape évidemment fortement les associations qui y sont implantées. D'autres en revanche ont mis en place un dispositif de soutien important comme la région Nord Pas-de-Calais ou la région Ile-de-France. Parmi les dispositifs existants, chacun a un fonctionnement, des critères et des procédures propres qui diffèrent très largement d'une région ou d'un département à l'autre. L'étude de recensement exhaustive réalisée par l'Agence des Micro-Projets au cours de l'année 2003 met en valeur cette disparité très nette. Les villes ont également quelquefois développé leur propre processus d'appui aux projets de solidarité, ce qui complexifie encore la bonne lisibilité des cofinancements accessibles pour les associations.

Les réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée (Cercoop, Resacoop, Lianes Coopération...) ont pour objectif de proposer un appui-conseil, des formations, et un espace d'échange d'informations et d'expériences aux associations de leur région.

Les Fonds Sociaux de Développement des Ambassades de France dans les pays du Sud apportent un appui financier aux associations locales uniquement, éventuellement partenaires d'associations françaises dans la conduite de leurs projets.

L'AMP évolue donc dans un environnement large et complexe. Toutefois, en tant que dispositif national soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence des Micro-Projets est **le seul programme ouvert à toutes les petites associations**, sans critère d'âge, de sexe, de pays d'origine de ces membres, sans critère de localisation géographique, de thématique de projets ou de pays de réalisation.

1.B. Descriptif du projet en cours

1.B.1. HISTORIQUE DU PROJET

Dès la création du Forum des Solidarités Nord-Sud à Agen en 1983, la Guilde mobilise des partenaires privés (fondations, entreprises) et crée les Dotations des Solidarités Nord-Sud, des bourses qui récompensent des initiatives de solidarité ou de développement dans les Pays du Sud. Dès 1990, le Ministère des Affaires Etrangères accorde un cofinancement à la Guilde pour l'organisation du Forum d'Agen. A partir de 1995, un cofinancement spécifique est dédiée aux Dotations (15 000 euros par an). En 1996, le Ministère cesse de financer la manifestation à Agen.

Face à la profusion de dossiers déposés dans le cadre des Dotations, présentant chaque année les mêmes lacunes graves, (absence de partenaire local, acheminement de matériel sans tenir compte des besoins, ignorance de la législation, des normes sanitaires des pays visés, etc...), mais également face à la nécessité de mieux s'organiser en interne, la Guilde met en avant la nécessité d'un appui plus global aux porteurs de projets, impliquant la création d'un poste salarié (Programme Impact : appui aux Initiatives de Micro-Projets et ACtions de Terrain en 1998). Outre la gestion des Dotations, ce poste engloberait en amont l'information et le conseil des porteurs de projet et en aval la valorisation de leurs actions et l'échange d'expérience. Jusque-là, en termes organisationnels, les Dotations Nord-Sud ne sont qu'un aspect du

Forum d'Agen, une activité ponctuelle de la Guilde, gérée par le salarié en charge de l'organisation du Forum d'Agen.

En 1999, le Ministère choisit plutôt d'augmenter substantiellement le montant des Dotations, en passant à de 15 000 à 79 000 euros. 12 000 euros sont accordés pour la gestion des bourses, ce qui reste toutefois insuffisant pour la création d'un poste. En 2000, une demande de cofinancement est déposée pour le lancement de « l'Agence des Micro projets ». Ce programme (sans existence juridique propre) vise à renforcer et à soutenir les petites et moyennes associations françaises porteuses de micro-projets. Un cofinancement de 150 000 euros est alors accordé en 2001 dont 109 000 euros concerne les Dotations. Depuis 2001, l'AMP reçoit un cofinancement stable de la part du Ministère des Affaires Etrangères, lui permettant d'assurer un appui de qualité au profit des petites ASI, loin d'une logique de « guichet ».

Les postulats fondateurs de l'Agence des Micro projets sont les suivants :

- Souvent nées de rencontres sur le terrain et du constat de besoins concrets, les petites ASI françaises, sont caractérisées par de faibles moyens mais un très fort enthousiasme et une forte motivation. En grande majorité bénévoles, et ayant des parcours professionnels ou étudiants très éloignés du secteur de la solidarité internationale, les membres de ces associations ont souvent des lacunes en termes de méthodologie de projet, voire une méconnaissance totale des bonnes pratiques en terme de développement. *Ces associations ont donc des besoins propres, en termes d'information, de sensibilisation, d'échange d'expérience et de mise en réseau, de conseil individualisé ou de formations.*
- *Face aux besoins exprimés dans les pays du sud et face à la complexité et à la diversité des enjeux et des situations socio-économiques des acteurs et des bénéficiaires locaux, l'approche « micro projets » est souvent particulièrement pertinente (cf. annexe 1).* Des solutions modestes mais bien ciblées, proches du terrain et plus flexibles sont mises en oeuvre. Selon notre définition, un micro-projet se limite à 65 000 euros environ. Si de grandes disparités sont constatées, le budget moyen constaté des projets cofinancés par les Dotations est assez stable d'une année à l'autre et se monte à 26 000 euros environ.
- Jugés efficaces, les micro-projets sont loin d'être l'apanage des petites associations. De grandes ou moyennes organisations (Caritas, EMI...) ont une politique de mise en oeuvre de micro-initiatives, en parallèle de leurs grands programmes. *Toutefois les petites ASI, du fait de leurs capacités, se limitent de fait à la réalisation de micro-projets.*

En quatre ans, l'Agence des Micro-Projets (AMP) s'est structurée en une plate-forme nationale de formation, d'échanges, de soutien et de mise en valeur des micro-projets de solidarité internationale et de leurs porteurs au cœur d'un réseau de partenaires mobilisés dans les domaines de la coopération, du développement et de la solidarité internationale. Elle assume un rôle d'utilité publique auprès de l'ensemble de ses bénéficiaires par l'accessibilité, la proximité et la qualité de ses offres de prestation, par son action de sensibilisation au développement et par son rôle de catalyseur dans la mise en oeuvre de micro-projets de développement durable et concerté. Elle considère toujours son activité de financement de projets comme un élément moteur dans le développement de ses autres activités, tant au niveau du phénomène évident d'attraction et de la légitimité perçue par les associations que par l'effet d'expérience tiré de l'examen des dossiers et du suivi des associations. Elle se fait le porte-parole des petites associations de solidarité internationale, caractérisées par leurs budgets modestes, leur forte proximité avec le terrain et les besoins locaux, leur aptitude à identifier et valoriser des partenaires compétents « là-bas », leur dynamisme et leur inventivité en termes d'éducation au développement « ici ».

1.B.2. OBJECTIFS DU PROJET

Les trois grands axes d'activités de l'AMP sont les mêmes depuis 2001.

- 1- Formation / conseil en montage et formalisation de projets et en gestion comptable et financière,
- 2- Financement direct ou indirect et accompagnement dans la recherche de financements,
- 3- Promotion des associations porteuses de micro-projets et de leurs initiatives.

A titre d'illustration, les objectifs généraux et spécifiques définis pour l'année 2005 sont les suivants :

Objectif général 1	INFORMER, FORMER ET CONSEILLER LES ASSOCIATIONS DANS LA CONCEPTION, LA REALISATION ET FORMALISATION ECRITE DE LEURS PROJETS, AINSI QUE DANS LA TENUE DE LEUR COMPTABILITE		
Objectifs spécifiques	Proposer aux ASI des stages ou journées de formation à la conception, la rédaction et le financement de micro-projet, à Paris et en province, à un prix très accessible	Offrir un conseil approfondi et personnalisé en face-à-face ou par email/téléphone aux ASI porteuses de projets	Offrir une information, un conseil ou une orientation rapide aux ASI ou individuels porteurs de projets
Objectif général 2	Apporter un financement direct ou indirect, accompagner les associations dans la recherche de financement		
Objectifs spécifiques	Soutenir la réalisation de micro-projets associatifs par l'attribution de Dotations privées ou publiques	Contribuer à l'amélioration du fonctionnement des ASI ou de leurs partenaires du Sud par un apport ciblé et pertinent de matériel	Soutenir la recherche de financements des associations par la mise à disposition d'une information adaptée et actualisée et par l'attribution du Prix de la Transparence
Objectif général 3	PROMOUVOIR LES ASSOCIATIONS PORTEUSES DE MICRO-PROJETS ET LEURS INITIATIVES, TOUT EN POSITIONNANT L'AMP EN CENTRE DE RESSOURCES MICRO PROJETS.		
Objectifs spécifiques	- Favoriser la mise en relation et l'échange d'expériences entre ces associations ; - Promouvoir les associations porteuses de micro-projets et leurs actions.	- Proposer une expertise et diffuser une meilleure connaissance des micro projets ; - Vérifier la pertinence du financement des micro-projets sur le terrain et capitaliser sur un « retour d'expérience »* ; - Approfondir la connaissance qu'a l'AMP des micro projets.	

* Si la réalisation des micro-projets sur le terrain fait l'objet d'un suivi (envoi de bulletins et d'informations de la part des associations, conseil individuel, envoi d'un rapport final et d'un questionnaire de fin de projets), l'AMP n'a ni les moyens ni la vocation de « visiter » chacun des projets cofinancés. En revanche, une mission annuelle de trois semaines environ, consistant à rendre visite à l'ensemble des projets cofinancés dans une même zone est indispensable à la cohérence et la crédibilité du programme. Pour l'instant, cette mission a pu être conduite en 2001 et surtout en 2003. La coordinatrice a pu visiter 14 projets au Burkina Faso et au Mali. Au retour un compte-rendu à destination du MAE et à usage interne a été rédigé.

1.B.3. COUT TOTAL DU PROJET ET FINANCEMENT

L'Agence des Micro-Projets est un programme annuel, dont le cofinancement est reconduit chaque année. Le cumul des années 2001-2005 n'a donc que peu de sens.

L'évaluation devra principalement porter sur la période 2001-2005 car la création de l'Agence date de 2001. Toutefois, concernant la question de la viabilité des micro projets cofinancés par les Dotations (partie de l'évaluation qui se déroulerait dans deux pays du sud), il serait sans doute intéressant d'étudier quelques projets antérieurs à 2001. Voici l'évolution des principales ressources (hors valorisations et ré-affectation de ressources antérieures¹) depuis 2001 :

<i>En euros</i>	2001	2002	2003	2004
Ressources propres d'origine privée	36 042	50 800	57 623	56 517
<i>Apport en Dotations des partenaires privés</i>	19 818	40 905	47 200	43 947
<i>Autres apports partenaires privés</i>	12 500	4 573	0	0
<i>Apport Guilde</i>	0	0	1 772	3 000
<i>Contribution des bénéficiaires¹</i>	3 724	5 322	8 651	9 570
Autres ressources d'origine publique	14 940	15 925	15 925	10 749
Contribution du Ministère des Affaires Etrangères	152 449	152 449	140 000	140 000
Total	203 431	219 174	213 548	207 266

¹ Sont comptabilisées ici les recettes des formations (tarifs 2004 : 50 euros par participant pour un stage de 9 heures / 200 euros par journée de prestation en province) et les frais de participation aux Dotations Nord-Sud (15 euros par dossier déposé).

Le coût total du projet 2001-2005 (hors valorisations, ré-affectations de ressources antérieures et en se basant sur le prévisionnel 2005 de 220 474 euros) : **1 063 893 euros**.

Le tableau ci-dessous présente le budget et le plan de financement prévisionnels de l'année 2005. Il est à noter que le poste « Compléments pour réalisation des projets » consiste en une valorisation du complément de budget à mobiliser par les associations lauréates des Dotations afin de pouvoir lancer leurs projets. Correspondent également à des dépenses valorisées, une partie de la rubrique « Atelier Comptable et Information financière », le poste « Opération de dons d'ordinateurs » ainsi que les « Prix associatifs Guilde-CRCC de Paris ». En effet, ces activités font appel à une expertise extérieure bénévole, à du don ou à de la mise à disposition de matériel.

¹ Les ré-affectations de ressources antérieures sont des Dotations publiques ou privées qui ont été annulées ou abandonnées suite à des difficultés de terrain, à une annulation du projet, au non-rendu des compte-rendus finaux... Après annulation, ces ressources sont réaffectées à d'autres projets.

Postes de dépenses prévisionnelles	Coût en Euros
1. Conseil et formations	
1.a) 5 stages de formation à Paris soit 15 sessions de 3 h.	675
1.b) 12 séances de formation en province	2 880
1-c) Atelier Comptable et Information financière	2 550
2. Financement direct et accompagnement	
2.a) Dotations des Solidarités Nord-Sud	150 000
2.b) Compléments pour réalisation des projets	549 545
2.c) Opération de dons d'ordinateurs	6 000
2.d) Prix Associatifs Guilde-CRCC de Paris	2 000
3. Mise en valeur des micro-projets	
3.a) Réalisation d'une évaluation de terrain	1 570
3.b) Remise des Dotations au Forum d'Agen	2 300
4. Dépenses communes aux 3 volets d'activités	
4.a) Communication	220
4.b) Evaluation du programme AMP	16 350
4.c) Coûts du personnel dédié	40 212
4-d) Gestion et Direction	14 147
5. Inflation, divers et imprévus	0
6. Frais administratifs et de structure	10 800
TOTAL	799 249

Le plan de financement pour 2005 est élaboré comme suit. Pour information, en 2004, 140 000 ont été accordés par le MAE et 48 547 euros par des partenaires privés au titre des Dotations. La contribution des bénéficiaires s'est montée à 9570 euros.

Origine des ressources	Ressources en Euros
1. Ressources propres d'origine privée	58350
<i>Apport en Dotation partenaires Guilde</i>	<i>50 000</i>
<i>Contribution des bénéficiaires</i>	<i>8 350</i>
2. Apport des lauréats pour la réalisation des projets primés aux Dotations	549 545
3. Valorisations	13 430
Apport valorisé Guilde	755
Apports valorisés partenaires	12 675
4. Autres ressources d'origine publique	15 924
5. Participation du F3E	12 000
6. Contribution du ministère des Affaires étrangères	150 000
TOTAL	799 249

1.B.4. ORGANISATION INSTITUTIONNELLE INTERNE

Objectifs et mission de la Guilde Européenne du Raid

Depuis 1971, la mission de la Guilde Européenne du Raid est de soutenir les porteurs de projets et les initiatives associatives dans le domaine de la solidarité internationale mais également dans celui de l'aventure. C'est précisément cette volonté permanente d'aider l'initiative à éclore et à se réaliser qui fait le lien entre ces deux secteurs, bien distincts par ailleurs. Favoriser l'échange, la découverte d'autres cultures, l'entraide est aussi un principe fondateur des activités de la Guilde, très présent notamment dans les programmes « *Missions de France* », « *Cosame* » et le portage de volontaires. La vocation du Forum des Solidarités Nord-Sud en particulier tient dans la volonté de faire avancer la réflexion sur les grandes questions et dans les grandes thématiques de l'humanitaire et de la solidarité, tout en apportant des réponses concrètes et des recommandations applicables.

Les activités et l'équipe salariée

Aujourd'hui, outre l'Agence des Micro-Projets, la Guilde mène plusieurs programmes indépendants mais complémentaires qui visent à soutenir et mettre en valeur les initiateurs de projets de développement, associations ou particuliers. Voici la nature des activités et leur répartition entre les 6 salariés permanents de la Guilde : Dans le domaine de la solidarité internationale :

Céline Rossini, coordinatrice du Forum des Solidarités Nord-Sud a en charge :

- Le *Forum des Solidarités Nord-Sud* : forum national unique en France réunissant chaque année plusieurs centaines d'acteurs de la solidarité internationale en France et notamment de nombreuses petites et moyennes ONG, initiatrices de micro-projets.
- La *Coordination d'Agen*, collectif d'associations proches de la Guilde.
- L'interface avec l'APCM (Assemblée Permanente des Chambres de Métiers) pour la conduite du programme *Cosame* (géré à plein temps par une stagiaire à l'APCM) qui favorise l'envoi d'artisans bénévoles dans les Pays du Sud et apporte un appui technique aux micro-entreprises du Sud.
- La *recherche de financement* pour des programmes de développement propres à la Guilde (essentiellement au Cambodge et en Palestine).
- La gestion d'opérations ponctuelles comme l'opération « Mille bateaux pour l'Indonésie ».

Anne d'Orgeval, coordinatrice de l'Agence des Micro projets assure :

- Le programme *Agence des Micro-Projets* (conseil/formation, Dotations Nord-Sud, évaluation et suivi), Incluant deux autres activités un peu annexes du programme AMP :
- le Prix de la Transparence Associative,
- Et un appui à d'autres dispositifs comme le Pra-Osim (membre du comité d'examen paritaire)

Axelle Dubernet, coordinatrice de Solidarités Etudiantes gère :

- Le programme *Solidarités Etudiantes* appuie les associations étudiantes de solidarité internationale en leur apportant des formations et en les soutenant dans le montage de leurs projets.
- Accompagne et parraine des porteurs de projets s'inscrivant dans le dispositif JSI / VVVS.

Sabine de Soyres, coordinatrice des Missions de France gère :

- Le programme *Missions de France* qui permet à près de 400 jeunes chaque année de réaliser une première expérience de bénévolat au sein d'une structure (association, CCF, ambassade, orphelinat...) dans un Pays du Sud.

Virginie Lequien, coordinatrice du pôle Volontariat gère :

- Le portage de volontaires pour des associations de solidarité internationale.

Dans le domaine de l'aventure :

Cléo Poussier, coordinatrice du pôle Aventure assure :

- Le Festival du Film d'Aventure à Dijon,
- Une participation au Salon de la Randonnée,
- Et gère quelques bourses d'Aventure.

Outre ces 6 salariés, deux autres personnes permanentes interviennent en soutien transversal de ces activités. Leur temps de travail est imputé au pro rata sur chacun des programmes. *Patrick Edel*, Délégué Général assure la prise de décision et le choix des orientations stratégiques. *France Altibelli*, responsable de la gestion assure la comptabilité générale de l'association.

L'expérience en évaluation de la Guilde

Cette expérience est très limitée à ce jour. On peut considérer que la Guilde a vécu deux types d'expériences d'évaluation très différentes, l'une en étant évaluée, l'autre en étant évaluateur :

- Programmes Guilde évalués : Le programme Solidarités Etudiantes a fait l'objet d'une évaluation F3E en 2001/2002, démarche à laquelle la salariée en poste s'est pleinement associée.
- Programmes Guilde « évaluateurs » : La coordinatrice de l'AMP entreprend chaque année une démarche de suivi-évaluation sommaire des projets cofinancés par les Dotations. La coordinatrice de Solidarités Etudiantes a été sollicitée par le Fonjep à deux reprises pour mener conjointement le même type de démarche à l'égard des projets JSI (Jeunesse Solidarité Internationale) cofinancés par le MAE.

Fonctionnement interne de l'Agence des Micro-Projets

Le fonctionnement de l'AMP repose sur l'implication à long terme de la coordinatrice du programme, salariée à temps plein, assistée d'un stagiaire chargé de mission. Il est à noter que l'embauche d'un stagiaire sur une longue période (9 mois au minimum) permet d'amplifier l'activité de façon notable en partageant notamment le travail sur le conseil individualisé aux associations. Cela permet également d'assurer un intérim pendant la période de mission de terrain.

Les responsabilités se répartiront de la façon suivante :	Coordinateur du programme	Stagiaire, chargé de mission
<i>Conseil / Formation</i>		
Information et orientation rapide des initiateurs de micro-projets	30%	70%
Ajout de références bibliographiques sur le site internet	50%	50%
Conseil individualisé sur le montage de projet	70%	30%
Réalisation de formations collectives à la conception et au montage de projets	100%	
Organisation et gestion logistique des formations	20%	80%
Création de nouveaux supports de formation	100%	
Organisation de l'Atelier Comptable et Information Financière avec la CRCC	80%	20%
Développement du réseau des partenaires de l'AMP	100%	
<i>Financement direct ou indirect / Aide à la recherche de financements</i>		
Gestion informatique et administrative des Dotations des Solidarités Nord-Sud	30%	70%
Instruction des dossiers des Dotations Nord-Sud	100%	
Accompagnement des associations cofinancées et suivi de leurs projets	20%	80%
Participation à la collecte de fonds et suivi des bailleurs privés des Dotations	100%	
Actualisation des documents de communication sur les Dotations Nord-Sud		100%
Rédition, communication et gestion des Prix créés avec la CRCC	100%	
Veille sur les dispositifs de financement mobilisables pour les micro-projets	50%	50%
<i>Promotion des associations porteuses de micro-projets et de leurs initiatives</i>		
Alimentation de la Banque de Micro-Projets sur Internet, création de liens		100%
Définition et préparation logistique d'une mission de suivi de projets	100%	
Réalisation de la mission de suivi et d'évaluation	100%	
Rédaction d'un compte-rendu de suivi et d'évaluation	100%	
Analyse interne à partir des questionnaires de fin de projet	10%	90%
Représentation extérieure et prospective sur le programme	100%	
Participation au fonctionnement d'autres dispositifs (type PraOsim)	100%	
<i>Coordination générale du programme</i>		
Encadrement et suivi du travail d'un stagiaire	100%	
Animation et mise à jour des outils de l'AMP sur le site Internet		100%

La coordinatrice de l'AMP est très autonome dans la conduite des activités quotidiennes de son programme par rapport aux autres activités de la Guilde. Des liens existent toutefois entre les programmes et la mission des différents salariés. Quelques exemples :

- Une formation par an est gracieusement proposée aux étudiants du réseau Solidarités Etudiantes.
- Le Forum des Solidarités Nord-Sud est l'occasion pour l'AMP d'animer deux formations gratuites au profit des associations présentes. Les Dotations du MAE et les Dotations privées de la session d'automne sont également officiellement remises aux associations lauréates lors du Forum.
- Des jeunes des Missions de France peuvent être amenés à s'investir davantage dans le milieu de la solidarité en montant leur propre association, et en bénéficiant des conseils individuels de l'AMP.

Si elle n'a pas d'existence juridique, l'AMP a un budget propre, alimenté par des ressources qui lui sont spécifiquement attribuées (MAE, partenaires privés soutenant les Dotations, participation des bénéficiaires...). La Guilde du Raid apporte un soutien logistique important à l'AMP en termes de locaux et de moyens de communication (affranchissement de courrier, téléphone, Internet, fax, outil informatique). Celui-ci apparaît en frais administratifs sur le budget de l'AMP (répartition du total des

frais administratifs de la Guilde au pro rata du nombre de « bureaux » dédiés à chaque programme). Par ailleurs, la comptable et le délégué général consacrent l'équivalent d'un mois et demi de travail par an au programme AMP. Cette part de salaires et charges figure également en dépenses dans le budget de l'AMP.

1.B.5. ACTEURS IMPLIQUES : PARTENAIRES ET BENEFICIAIRES

Les Partenaires

L'Agence des Micro-Projets s'appuie sur une quarantaine de partenaires au total qui financent, renforcent ou relaient nos activités. Ce sont :

- Le Ministère des Affaires Etrangères
- Les réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée,
- Des entreprises impliquées dans le développement durable des populations sud,
- Des formations universitaires, fondations, plates-formes d'échanges ou autres dispositifs de soutien aux actions de solidarité internationale.

Ces partenaires sont essentiellement de trois natures différentes : ils sont bailleurs de fonds, partenaires techniques des activités de conseil et de formations, partenaires techniques des activités de financement de projets. Certains partenaires, par leur rôle, appartiennent à une ou deux de ces catégories.

Les Bailleurs de fonds

Par le financement de nos activités, **le Ministère des Affaires Etrangères** soutient directement la réalisation de projets au bénéfice des populations défavorisées de Pays du Sud. En 2004, un apport de 99300 euros a été directement attribué à des associations françaises porteuses de ces projets. Par le financement complémentaire accordé, le Ministère permet à l'AMP de mener à bien sa mission d'éducation au développement par l'information, la sensibilisation et la formation des acteurs de la solidarité internationale. Il permet également une capitalisation et un échange d'expérience par rapport aux projets menés sur le terrain.

Une dizaine d'entreprises contribuent chaque année aux Dotations des Solidarités Nord-Sud et cofinancent ainsi des micro-projets associatifs de solidarité internationale. Les entreprises apprécient l'interface assurée par l'AMP ainsi que son expertise de sélection, d'évaluation et de conseils. Les niveaux de partenariats sont toutefois très hétérogènes.

A un premier niveau, certaines entreprises soutiennent un micro-projet sans critères de sélection à priori et s'en remettant à notre choix. Il s'agit des entreprises AB Groupe, SODIP, Les Vergers du Barry, la Société Financière HR, le Groupe Monnoyeur. A un second niveau, trois partenaires fixent leurs critères de sélection. Une présélection de quatre ou cinq dossiers leur est envoyée, parmi lesquels ils choisissent leur association lauréate. Ce sont l'Evêché d'Agen, Sud Ouest Solidarité et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC) de Paris. Enfin un dernier niveau de partenariat plus riche dans la démarche de choix des projets cofinancés est mis en place avec Vivendi Universal : notre interlocutrice, responsable du pôle Solidarité du groupe, intègre le soutien de nos micro projets dans une politique interne de mobilisation des salariés en faveur de la solidarité internationale. Ainsi, la sélection des dossiers cofinancés fait-il l'objet de l'organisation d'un jury interne.

Les partenaires techniques de l'activité de conseil et de formation

Les réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée font partie de nos partenaires clés et se définissent à la fois comme des espaces d'échange et de réflexion collectives et des structures d'appui aux projets de développement. Plates-formes multi-acteurs, ils s'adressent aux associations mais aussi aux collectivités territoriales, institutions d'Etat, entreprises, syndicats, chambres consulaires, écoles, hôpitaux, universités... Si ce groupe de partenaires est en phase de développement, nombreuses sont les régions où une telle coordination n'existe toujours pas comme en région PACA.

Chaque année depuis 2001, l'Agence a régulièrement augmenté le nombre de ces partenaires relais, tout en fidélisant les anciens. Ainsi, l'AMP travaille à ce jour avec :

- Resacoop (Rhône-Alpes) depuis 2001,
- Cercoop (Franche Comté) depuis 2001,
- Lianes Coopération (Nord Pas-de-Calais) depuis 2001,
- Centraider (Région Centre) depuis 2003,
- Cerapcoop (Auvergne) depuis 2004,
- Horizons Solidaires (Basse-Normandie) depuis 2004.

Ces organismes sollicitent régulièrement l'AMP pour l'organisation de formations payantes. Toutefois, un partenariat plus large est mis en place, consistant en échange ou relais d'informations auprès des bases de contacts respectives, d'une connaissance mutuelle des dispositifs, de la recherche d'une complémentarité en termes de services aux associations et porteurs de projets.

Au même titre que les réseaux régionaux, l'AMP est sollicitée par le **Conseil Général** des Côtes d'Armor, et par des **universités** (DESS humanitaire et solidarité de Lyon II, Master Gestion de crises de l'université de Savoie) pour l'organisation de formations.

Enfin, **Coordination Sud** et le **Centre François Pallu des Missions Etrangères de Paris** soutiennent l'organisation de nos formations en termes de communication et de logistique.

Enfin l'activité de conseil de l'AMP bénéficie de la mise à disposition d'expertise de la part de la **CRCC de Paris**. Depuis 2002, le Prix de la Transparence Associative est proposé aux associations de solidarité internationale, de taille moyenne ayant déjà un commissaire aux comptes. La définition des modalités de ce Prix en 2002, ainsi que l'évaluation par notre jury des candidatures reçues chaque année, fait l'objet d'une forte implication de Monsieur Vallet (ancien vice-président de la CRCC de Paris) et dans une moindre mesure de Monsieur Lelarge (président de la CRCC de Paris). Dans la continuité de ce Prix, a été inauguré dès l'automne 2003, la tenue d'un atelier comptable et d'information financière dans le cadre du Forum d'Agen, au bénéfice des ASI petites ou moyennes. Deux commissaires aux comptes interviennent gracieusement pendant une journée, en proposant des consultations gratuites et individuelles aux ASI intéressées.

Les partenaires techniques des activités de financement de projets

Le **Ministère des Affaires Etrangères** est pleinement investi à titre technique dans nos activités de cofinancement dans la mesure où le jury des Dotations Nord-Sud est mixte, composé de deux membres de la Guilde d'une part, la coordinatrice de l'AMP et le délégué général et de cinq à six membres de la MCNG d'autre part et en particulier Jean-Pierre Farjon, Joël Dine, Valérie Huguenin, Virginie Lucas et Salvatore Pappalardo. Depuis 2001 et jusqu'au jury d'octobre 2004, le principe était le suivant : deux jurys se tiennent par an, en mai et en octobre, (ce qui répond mieux aux besoins des associations qu'un jury annuel), avec les mêmes dates limite de dépôt de dossiers chaque année : 31 mars et 1^{er} septembre. 70

à 80 dossiers sont reçus à la Guilde à chaque session. Une fois la présélection réalisée, un double des dossiers est transmis pour instruction au MAE, où les chargés de mission se les répartissent par zone géographique. Le jury consiste à confronter les avis dossier par dossier et à décider de la répartition de l'enveloppe budgétaire. (Pour plus de détails sur l'organisation des dotations, les critères d'éligibilité et d'évaluation, cf. annexes 2 et 3).

Depuis le jury d'octobre 2004, une modification a été introduite à la demande du ministère. Désormais le nombre de dossiers transmis au MAE est limité à ceux pour lesquels l'Agence des Micro-Projets émet un avis positif. En ajoutant à ce panel quelques dossiers sur lesquels nous souhaitons une confrontation d'avis, 25 à 30 dossiers sont désormais transmis. Cette optimisation du traitement des dossiers est davantage une preuve de la confiance du MAE à notre égard qu'une marque de désengagement.

Bailleur de fonds, **Vivendi Universal** peut également être considéré comme un partenaire technique. Outre une dotation l'entreprise propose aux associations lauréates la mise à disposition de compétences en communication, juridique, conduite de projet, en France ou sur le terrain selon leurs besoins propres. Par ailleurs, en 2003 et 2004, le groupe, grâce à des dons de configurations informatiques, a permis à l'AMP d'équiper au total 40 associations de 102 ordinateurs au total.

Les Bénéficiaires

Les bénéficiaires finaux des activités de l'AMP sont les ONG et les populations des pays du Sud qui bénéficient indirectement de l'appui apporté en France aux ASI à l'initiative de micro-projets de développement. Ces projets portent sur l'amélioration durable des conditions de vie des populations défavorisées.

Les bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs de notre action sont donc les petites et moyennes ASI (associations de solidarité internationale) françaises n'ayant pas accès aux cofinancements classiques ainsi que les particuliers porteurs de micro-projets de solidarité internationale. Les petites et moyennes ASI françaises sont très nombreuses et il n'existe à aujourd'hui aucun chiffre permettant de les comptabiliser, en particulier parce que très facilement créées, elles recouvrent des réalités très différentes, depuis le chantier d'été de jeunes scouts jusqu'à l'association expérimentée et bien structurée soutenue un réseau d'adhérents et de bénévoles. Ces associations naissent souvent d'une initiative individuelle qui fait suite à une expérience humaine forte poussant des particuliers à réagir. Elles sont caractérisées par un engagement et un enthousiasme forts mais également par des moyens souvent limités et un déficit de formation et d'information.

Notre groupe cible principal se restreint aux ASI françaises, en particulier parce que leur sont réservées les Dotations des Solidarités Nord-Sud. Ce groupe rassemble toutefois une population très hétérogène : associations de spécialistes (pédiatres, dentistes...), associations étudiantes, de migrants, de retraités...

Voici détaillés pour nos principales activités la nature et le nombre de nos bénéficiaires (on retrouvera ces chiffres en 1.B.6 dans les tableaux de résultats). Nous précisons que ces activités sont proposées indépendamment les unes des autres et sans nécessité d'adhérer à la Guilde.

Le conseil individuel sur rendez-vous

Il est proposé sur simple demande gratuitement aux porteurs de projet, en très grande majorité des petites associations françaises de solidarité internationale (jeunes, OSIM, ou autre). Toutefois quelques rares particuliers porteurs de projet ou candidats au volontariat peuvent également nous solliciter. *Entre 70 et 90 associations* profitent de ce type de conseil *par an*. Sans faire l'objet d'un recensement précis, sans doute une *trentaine d'associations supplémentaires* bénéficient d'un conseil approfondi du même type par email (envoi de dossier) puis par téléphone.

Dans le cadre de son partenariat avec la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, l'AMP touche également un public d'ASI généralement de taille moyenne et un peu plus expérimentées souhaitant mettre en avant et améliorer la qualité de leurs règles de fonctionnement interne, la mise à disposition d'information et la transparence de leurs comptes (Prix de la Transparence, atelier de consultations gratuites au Forum d'Agen, réunion sur le thème de la transparence financière). On peut considérer qu'environ *40 associations* ont manifesté leur intérêt à ce type de service.

Les formations

Elles rassemblent en majorité le même public que l'activité de conseil, auquel s'ajoutent quelques professeurs, étudiants, chercheurs d'emploi ou simples curieux non porteurs de projets, ni membres d'associations. Depuis 2001, *290 personnes en moyenne par an* ont bénéficié de notre prestation. En 2004, ils ont été *383 participants*.

Le conseil rapide, l'orientation, la sensibilisation

Pour cette activité par téléphone, email ou courrier, on retrouve tous les groupes précédemment cités mais aussi les ONG du Sud, les collectivités territoriales, les établissements d'enseignement public, les étudiants en recherche de stages ou de bourses et les porteurs de projets divers touchant d'autres domaines que la solidarité internationale. Il est très difficile de chiffrer ces bénéficiaires qui représentent sans doute *1200 personnes par an*.

Les Dotations Nord-Sud et le don d'équipements

Seules y sont éligibles les petites associations françaises de solidarité internationale n'ayant pas accès au cofinancement institutionnel. Chaque année environ *35 d'entre elles* sont « lauréates » recevant un cofinancement entre 1500 à 7500 euros. La totalité des associations candidates aux Dotations soit environ *140 par an*, reçoit un « avis jury », c'est-à-dire un document leur permettant de comprendre la décision rendue et d'améliorer leur projet et leur dossier. Nous réservons enfin les dons d'équipement (informatique) aux associations déjà lauréates des Dotations. Au total, *une quarantaine* d'entre elles en ont déjà profité. Cette activité est gérée au « coup par coup », en fonction des opportunités qui se présentent.

Si l'on exclut du décompte des bénéficiaires directs les associations sollicitant un conseil rapide (très nombreuses !), on parvient à environ **500 associations par an** bénéficiant d'une façon conséquente des services de l'AMP (par un cofinancement ou un prix, un conseil approfondi ou une formation).

Les bénéficiaires indirects

Quatre groupes distincts constituent cette catégorie :

Bénéficiaires principaux de l'Agence des Micro-Projets, **les partenaires locaux des ASI françaises et les populations locales des Pays du Sud** profitent des activités de l'AMP par l'intermédiaire de la mise en œuvre des projets par les ASI ou porteurs de projets français. Il est délicat de quantifier ces bénéficiaires, sachant que les associations soutenues fondent elles-mêmes leurs estimations sur des hypothèses plus ou moins fiables. En ramenant à des niveaux modestes les prévisions trop optimistes, on atteint environ 30 000 bénéficiaires indirects par an.

S'ils sont nos partenaires, les **réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée** sont également bénéficiaires indirects de notre action de conseil et de formation. Sollicitée spontanément par eux, l'AMP propose une prestation complémentaire par rapport à leur offre en région.

D'autres dispositifs financiers d'appui aux projets profitent de l'expérience et l'expertise acquise par l'AMP au travers de ses activités. Nous apportons par exemple notre appui au **FORIM**² (Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations) à trois niveaux :

- participation au comité d'examen paritaire des dossiers du Pra-Osim, le fonds de soutien réservé aux initiatives des OSIM financé par le MAE,
- participation à des groupes de réflexion, des journées d'échanges et de formations sur le rôle et les apports du FORIM aux OSIM,
- et enfin transfert d'expérience par rapport au processus de gestion et d'instruction des Dotations.

De même, nous rendons service ponctuellement à d'autres dispositifs. Notre prochaine mission de terrain inclura la visite d'un projet cofinancé par le **fonds SISA**, dispositif financier de la région Nord Pas-de-Calais.

Enfin, le **grand public** est également un bénéficiaire indirect de nos activités. Les actions de sensibilisation au développement conduites par les associations en préalable ou au retour de leurs missions, le constat direct sur le terrain de l'impact des petites initiatives ou le Forum des Solidarités Nord-Sud à Agen sont autant d'occasions pour le grand public de prendre conscience des enjeux et des réalités des pays en voie de développement.

² Pour plus d'informations sur ce dispositif : www.forim.net

1.B.6. ACTIVITES ET PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

Sont résumées ici les principales activités et résultats de l'AMP depuis 2001, année de son premier cofinancement par le Ministère des Affaires Etrangères.

Le Conseil et la Formation

Thème 1 : Conseil, accompagnement des porteurs de projets	
<i>Activités</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
• Aider individuellement les porteurs de micro-projets pour la conception et la formalisation écrite de leur projet ;	• 70 porteurs de projets en moyenne par an (en majorité des associations) ont bénéficié d'une aide approfondie sur rendez-vous, consistant en une aide dans la démarche de conception de projet, une aide à la formalisation de projet, une mise en contact avec d'autres associations, dispositifs financiers, ou appuis techniques (les anciens projets lauréats sont librement consultables à la Guilde).
• Conseiller ou orienter vers des partenaires plus adaptés les porteurs de micro-projets sous forme d'un avis rapide, d'une aide à la réflexion plus approfondie, d'une réaction écrite ou orale à un projet ;	• Les résultats sont difficilement vérifiables. Toutefois, le volume de réponses et de conseils par téléphone, email et courrier laisse penser que cette activité touche au moins 1200 personnes par an.
• Envoyer un compte-rendu de jury personnalisé à chacune des associations candidates des Dotations, détaillant les forces et les faiblesses de leurs projets.	• Environ 140 associations candidates aux Dotations reçoivent chaque année un compte-rendu motivant la décision du jury.
• Proposer un conseil personnalisé aux associations sur la tenue de leur comptabilité et la qualité de leur communication financière	• Depuis 2003, une quinzaine d'associations par an ont profité d'un Atelier de Consultations gratuites par deux commissaires aux comptes dans le cadre du Forum d'Agén.

Thème 2 : Formations collectives au montage de projets	
<i>Objectifs spécifiques fixés</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
• Réaliser des stages de formation de 9 heures à Paris ou organiser des journées de formation en province à la demande de partenaires, sur la conception et la réalisation d'un micro-projet, la rédaction d'un dossier et la recherche de financement.	• 1152 personnes en tout ont suivi une formation de 6 heures en moyenne, soit près de 290 personnes par an en moyenne. Ce chiffre est en forte évolution sur les quatre années.

Le Financement direct ou indirect

Thème 3 : Apporter un financement direct aux initiatives associatives	
<i>Objectifs spécifiques fixés</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
• Financer les initiatives de développement ou de solidarité internationale des petites ou moyennes ASI grâce à des financements publics ou privés	• 160 projets (environ 35 par an) ont été cofinancés pour un montant total d'environ 585 000 euros, dont 434 000 euros issus du cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères

Thème 4 : Apporter un soutien en matière d'équipement aux associations	
<i>Objectifs spécifiques</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
Faire bénéficier les associations de matériel informatique performant, liquidé par des grandes entreprises privées.	102 configurations informatiques récentes et de très bonne qualité ont été offertes à 41 associations de taille petite ou moyenne.

Thème 5 : Accompagner la recherche de financement	
<i>Objectifs spécifiques fixés</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
- Entretenir une veille sur les pistes de financement possibles et mobilisables en faveur des micro-projets en exploitant notamment les ressources mis en avant par les candidats des Dotations ; - Favoriser la collecte de fonds de deux associations de taille moyenne par la remise du Prix de la Transparence Associative	- Un document est mis à jour régulièrement et diffusé aux associations de façon ciblée. - Ce trophée a été remis à deux reprises en 2002 et 2004 aux associations SOS Sahel International et Vétérinaires Sans Frontières

La Visibilité, le suivi et la reconnaissance des micro-projets

Thème 6 : En externe : Partage d'expérience, Visibilité et Reconnaissance des micro-projets et des associations initiatrices	
<i>Objectifs spécifiques fixés</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
Lancer et promouvoir une Banque de Micro-Projets sur Internet Représenter et promouvoir les associations porteuses de micro-projets de solidarité internationale à un niveau national lors de réunions d'échanges et de concertation ou lors de manifestations.	- Créé en 2001, cette banque a comptabilisé environ 300 projets. Outre de sérieux problèmes informatiques généraux, l'intérêt de cette banque est aujourd'hui remis en cause et ses objectifs sont en cours de redéfinition. - Les ASI porteuses de micro projets sont régulièrement mises en valeur, soit directement à l'occasion d'événements nationaux comme le Forum d'Agen (remise officielle des Dotations lors de la soirée de clôture du Forum), soit indirectement par la participation de la coordinatrice de l'Agence à d'autres dispositifs (comme le Pra-Osim)

Thème 7 : Suivi des micro-projets et Capitalisation d'expérience en interne.	
<i>Activité</i>	<i>Synthèse des résultats</i>
Réaliser une mission de suivi et d'évaluation annuelle sur une zone géographique définie afin de suivre la réalisation des micro-projets de développement cofinancés par les Dotations. Conduire une étude amenant à une meilleure caractérisation et connaissance des micro-projets et de leur mise en œuvre.	Deux missions de suivi de projets sur le terrain ont été réalisées, aux Philippines, au Burkina-Faso et Mali (juin 2003),. Au total, une vingtaine de projets ont été visités donnant lieu à la rédaction de compte-rendus. Une dernière est prévue au Togo et au Bénin en juin 2005. - Un questionnaire de fin de projet a été élaboré pour compléter le rapport final de mission que doivent rendre les ASI cofinancées. Une étude est en cours portant sur une soixantaine de questionnaires.

2. L'évaluation en elle-même

2.A. Justification de l'évaluation

2.A.1. CONTEXTE DE L'EVALUATION

Depuis quatre ans, l'Agence des Micro-Projets a structuré et développé ses activités de conseil et de formation des ASI, en amont de la réalisation de leurs projets de terrain. Un réseau de partenaires régionaux a été créé et fidélisé. Sur l'activité de cofinancement de micro-projets, la visibilité est plus grande encore. Soutenues depuis 1994 par le MAE, les Dotations Nord-Sud existent depuis plus de 20 ans. En comptant celle de l'année 2005, trois missions de suivi de projets sur le terrain auront été réalisées. Le fonctionnement interne de l'AMP répond quant à lui à des procédures bien définies et un calendrier d'action structuré (gestion et suivi des Dotations, organisation des formations). A notre sens, l'existence de l'AMP a considérablement amélioré le service rendu aux petites associations françaises de solidarité internationale et par extension à leurs partenaires de terrain et aux bénéficiaires.

Préoccupés par l'accès au financement européen des grandes associations françaises, le Ministère des Affaires Etrangères (MCNG) est soucieux de renforcer les grands opérateurs du secteur de la solidarité internationale, envisageant de concentrer davantage son activité de cofinancement pour de meilleures garanties d'impact et de professionnalisme d'une part, de lisibilité au niveau du secteur de la solidarité d'autre part. Il nous semble qu'en contrepartie, il est indispensable qu'une proposition de type Agence des Micro-Projets reste ouverte pour les petites et moyennes associations. Une absence de réponse au niveau national pour ces associations semble impossible ou tout au moins fort peu souhaitable ; les renvoyer sur des interlocuteurs locaux ne tiendrait pas compte de la disparité des systèmes existants et renoncerait à une structure de référence dans le domaine. Si le Ministère des Affaires Etrangères soutient le dispositif AMP depuis 2001 (et les Dotations Nord-Sud depuis 1994), c'est sans doute parce que ce programme permet d'une part de ne pas exclure les petites associations de tout soutien public et de reconnaître par là leur engagement au niveau de la coopération internationale et sur le territoire français, et d'autre part d'assurer un équilibre nécessaire dans l'accès aux financements.

2.A.2. OBJECTIFS POUR LE PROJET EN COURS

Dans ce contexte, avec le recul dont nous disposons et au regard du suivi et des évaluations internes dont le programme fait régulièrement l'objet, il nous semble maintenant intéressant de solliciter une évaluation externe et ce pour les raisons suivantes :

- Elle nous permettra de vérifier la pertinence et l'efficacité (résultats et effets) du programme par rapport à ses deux raisons d'être : éducation au développement en France et aide aux populations défavorisées dans les pays du sud ; ainsi elle crédibilisera davantage notre démarche.
- Elle identifiera les points forts et les points à améliorer du programme, ainsi que les opportunités de développement ultérieur.
- Elle appréciera le positionnement, la notoriété et la visibilité du dispositif dans le paysage français de la solidarité internationale.
- Elle validera la cohérence interne du programme et la complémentarité entre les activités de conseil-formation / instruction-financement / suivi, mise en valeur.
- Elle permettra de mieux rendre compte de la diversité des associations et des projets soutenus.
- Ainsi elle nous permettra de mieux communiquer avec nos partenaires et nos principaux bailleurs de fonds, en particulier le Ministère des Affaires Etrangères, demandeur de cette évaluation.

2.A.3. OBJECTIFS POUR L'ONG DEMANDEUSE

Il s'agit de l'évaluation de l'AMP, un programme de la Guilde, porté par la Guilde. L'objectif principal au niveau de notre association est d'une part le renforcement de sa légitimité dans sa mission d'éducation au développement en France et d'autre part une meilleure capacité de représentation et de mise en valeur des petites associations françaises et de leur travail sur le terrain.

Si une partie de l'évaluation s'intéressera aux micro-projets conduits par les associations françaises lauréates des Dotations et leurs partenaires de terrain, ceux-ci ne seront pas directement impliqués dans la démarche d'évaluation. En revanche, dans le cadre de l'étude des questions détaillées en *b) Etude des Micro projets sur le terrain*, l'AMP devra être en mesure de pouvoir communiquer une courte note par association cofinancée, résumant l'appréciation portée par l'évaluateur sur le projet visité. Chaque association française sera libre de communiquer ou non cette note à son partenaire de terrain, avec lequel l'AMP n'aura pas de contact direct.

2.B. Objet de l'évaluation

2.B.1. POSTULATS FONDATEURS DU PROJET DONT LES EVALUATEURS APPRECIERONT LA PERTINENCE

L'objet premier de cette évaluation est l'Agence des Micro-Projets, elle-même, en tant que dispositif d'appui aux actions de solidarité internationale (cf. §2.A.2). Toutefois cette évaluation n'aura de sens que si elle s'accompagne d'un questionnement sur les postulats fondateurs de l'AMP qui sont les suivants :

- **Les micro projets** : Face aux besoins exprimés dans les pays du sud, face à la complexité et à la diversité des enjeux et des situations socio-économiques des acteurs et des bénéficiaires locaux, l'approche « micro-projets » peut s'avérer particulièrement pertinente (cf. annexe 1). Des solutions modestes mais bien ciblées, proches du terrain et plus flexibles sont mises en oeuvre. Selon notre définition, un micro-projet se limite à 65 000 euros environ. (Si de grandes disparités sont constatées, le budget moyen constaté des projets cofinancés par les Dotations est assez stable d'une année à l'autre et se monte à 26 000 euros environ).
- **Les petites associations de solidarité internationale** : Leur rôle en matière d'aide au développement doit être mis en valeur et défendu : le fait d'être caractérisé par une petite taille, des moyens restreints et une notoriété publique manifestement négligeable n'implique pas nécessairement un déficit de compétences méthodologiques et techniques dans la mise en œuvre de projet de terrain.

La pertinence des micro-projets sera étudiée au travers de l'ensemble de l'évaluation. L'appréciation des deux postulats fondateurs passera par une étude de micro-projets sur le terrain. *Les questions suivantes seront traitées par l'observation de terrain, auprès des ASI bénéficiaires de l'AMP, et tout particulièrement auprès des associations cofinancées par les Dotations Nord-Sud et enfin par un questionnement des cellules FSD des Ambassades de France sur leurs propres politiques de financement de projets :*

- **Pertinence et efficacité** : Quelles sont la pertinence (notamment par rapport au contexte local), l'efficacité (résultats et effets), et la viabilité des micro-projets cofinancés par les Dotations dans les pays du sud ? Correspondent-ils aux objectifs fixés initialement et améliorent-ils le quotidien des populations bénéficiaires ? Face à l'immensité des défis que pose la question du développement dans le pays où l'ASI intervient, en quoi la réponse qu'elle propose lui semble-t-elle pertinente ? En quoi sa

- taille constitue-t-elle un avantage ou un inconvénient ? N'aurait elle pas intérêt à se rapprocher d'une ONG plus importante et plus expérimentée afin de mieux atteindre l'objectif recherché ? Notamment lorsqu'elle mesure un certain nombre d'insuffisances, en matière de ressources humaines par exemple ? Si Oui, décrire sa ou ses tentatives et les résultats obtenus ? Si Non, qu'est-ce qui fonde ce choix ? Quelle est l'appréciation portée sur le niveau de compétences des petites ASI, leur connaissance du terrain et du contexte socio-économique local, la qualité de leurs partenariats ?
- Quelles sont les difficultés les plus couramment rencontrées dans la réalisation de ces projets ? Quelles sont les limites de ces projets ? L'expérience montre que même lorsqu'un projet est bien conçu techniquement, il est souvent peu ou mal approprié par le partenaire du Sud et les résultats globaux escomptés ne sont pas à la hauteur des espérances et des efforts. Comment l'ASI prend-elle cela en compte ? Comment prépare-t-elle ses membres à appréhender une réalité complexe ?
 - **Qualité des partenariats et effets :** Comment les interventions des petites ASI françaises sont-elles perçues par leurs partenaires locaux ? Le partenaire du Sud considère-t-il que l'apport principal de l'ASI concerne : l'innovation technique, l'appui financier, la méthodologie, l'ouverture vers d'autres réalités ? Le partenaire considère-t-il que le responsable réel du projet est l'ASI, lui-même ou les deux ? Après évaluation ou auto-évaluation de son projet, l'ASI a-t-elle pu constater le renforcement de son partenaire ? et si oui, ce renforcement est-il profitable à l'ensemble des bénéficiaires identifiés au départ ou est-il source de conflit ? Dans ce dernier cas comment réagit-elle ?

Valider enfin le bien-fondé d'une approche « micro projets » (question à traiter selon la thématique des projets) par rapport aux problématiques identifiées ? La terminologie « micro projets » a-t-elle un sens ?

2.B.2. QUESTIONS A TRAITER PAR LES EVALUATEURS

Couvrant l'ensemble de l'évaluation, les quatre thèmes suivants sont d'une importance égale et devront en conséquence faire l'objet d'une même attention de la part de l'évaluateur.

a) Evaluation de l'offre de l'AMP par activité

L'activité de conseil et de formation :

Le conseil individuel à destination des associations non lauréates sur rendez-vous ou par email et téléphone :

- Etude de la pertinence de l'activité de conseil et de son contenu : En quoi est-ce un service apprécié (apports et limites)? Répond-il bien aux attentes des porteurs de projets, associations ou individuels ? Les conseils font-ils l'objet d'une restitution à d'autres membres de l'association, du projet ?
- Etude de l'efficacité et des effets du conseil individuel : Quel est le niveau d'exploitation de ces conseils dans la suite de leur démarche par les porteurs de projet ? Le conseil individuel a-t-il entraîné un changement, modifié de façon notable la démarche de l'association (approche et travail sur le terrain, recherche de financement, rédaction de dossier ou autre) ?
- Etude de la reconnaissance du conseil : Quelle est la reconnaissance, l'utilité et la complémentarité perçues de ce service par les autres acteurs institutionnels ou associatifs ayant une vocation proche ? (MAE, Forim, plate-formes régionales...)

Le conseil individuel à destination des associations lauréates :

- Quelle appréciation les associations lauréates portent-elles sur le suivi offert suite à la décision de cofinancement (conseil individuel lié à des difficultés rencontrées, retour d'expérience, mise en relation avec d'autres associations, étude de cofinancements ultérieurs) ? Par rapport aux autres cofinanceurs institutionnels ou privés de ces associations, comment l'AMP est-elle perçue sur ce point ?

Le conseil au travers de l'avis jury, rendu dans le cadre des Dotations :

- Quelle est l'appréciation portée par les candidats des Dotations sur ce court compte-rendu ? Leur est-il utile ?

Les formations collectives - du point de vue des participants:

- Résultats et effets des formations : En quoi ces formations répondent-elles aux attentes des participants (rappeler rapidement leur profil, en se fondant sur les observations de terrain et notre connaissance du public) ? Que leur apportent-elles (support de réflexion et de travail à appliquer sur le terrain, échanges d'expérience et mise en relation avec les autres participants, idées à exploiter...) ? La formation a-t-elle entraîné un changement, modifié de façon notable la démarche de l'association (approche et travail sur le terrain, recherche de financement, rédaction de dossier ou autre) ? La formation fait-elle l'objet d'une restitution au sein de son association par le participant ?
- En quoi les supports pédagogiques utilisés peuvent-ils être encore améliorés ?

Les formations collectives - du point de vue des partenaires:

- Pertinence et appréciation des formations : Comment ces formations sont-elles jugées et en quoi sont-elles complémentaires de l'offre de formations des réseaux régionaux ? Comment est-jugé le service rendu par l'AMP dans sa globalité par rapport aux offres d'autres prestataires (capacité à répondre à la demande, réactivité et souplesse, rapport qualité / prix, qualité du contact avec les participants... ?)
- Complémentarité avec d'autres offres de formation : Comment améliorer encore la complémentarité par rapport aux autres prestataires sollicités ? Y a-t-il des besoins non satisfaits auxquels l'AMP serait en mesure de répondre compte-tenu de ses compétences, à travers la création de nouveaux modules ? Par exemple, des formations sur le thème de la gestion d'une association (aspects juridiques, comptables et financiers) intéresseraient-elles les partenaires ?

Les formations collectives – en général :

- La diffusion (payante ou non) des supports de formation serait-elle pertinente pour accroître l'impact des formations ? Sans animation, n'y a-t-il pas un risque de perte substantielle de contenu ?

L'activité de cofinancement directe ou indirecte :*Les Dotations des Solidarités Nord-Sud – vues par les associations bénéficiaires :*

- La pertinence des Dotations par rapport au public visé : Dans quelle mesure les Dotations sont une opportunité clé voire l'unique recours en termes de cofinancement public pour les associations bénéficiaires (à traiter en différenciant les associations de jeunes et les autres) ?
- Les effets des Dotations : Dans quelle mesure la Dotation a été un phénomène déclencheur dans l'obtention d'autres cofinancements ?
- L'efficacité du dispositif de cofinancement : Comment les associations bénéficiaires jugent-elles le système des Dotations (points forts et faiblesses, éventuellement par comparaison avec d'autres dispositifs financiers) : deux jurys par an, information envoyée, versement 2/3 puis 1/3, délais dans l'obtention des fonds, documents de compte-rendus demandés, réaction en cas de retard ou de difficultés sur le terrain... ?

Les Dotations des Solidarités Nord-Sud vues par les partenaires privés et institutionnels :

- Qu'apporte l'interface proposée par l'Agence des Micro projets aux partenaires privés : intérêt et limites ? (Vivendi, CRCC, l'Evêché d'Agen, Sud Ouest). Le système de sélection / présélection de dossiers est-il jugé satisfaisant par rapport à leurs attentes ?
- Comment est perçu le positionnement des Dotations ainsi que ses modalités de fonctionnement par les partenaires régionaux, le MAE et les principaux autres dispositifs de soutien de projets ?

Le suivi, la visibilité, la mise en valeur des micro-projets et de ses initiateurs***Le suivi et la mise en valeur des micro projets :***

- Pertinence et fonctionnalité de la Banque de Micro-Projets : Quelle est la meilleure exploitation possible de cet outil compte-tenu des difficultés et limites rencontrées actuellement³ ? La nouvelle option prévue (ne plus faire figurer que les projets cofinancés par les Dotations à partir de 2000, en ajoutant un téléchargement possible des meilleurs rapports finaux de projets) est-elle jugée intéressante par le public cible ?
- Recommandations : Au-delà de l'événement annuel du Forum des Solidarités Nord-Sud, comment améliorer la visibilité des micro-projets ? Comment améliorer la capitalisation des micro-projets afin d'en faire partager les enseignements au public-cible ? Au-delà de notre propre banque, comment créer une mémoire des micro projets, un référencement à usage des bailleurs, associations, universitaires... ? L'idée de cumuler sur notre site un ensemble de liens le plus exhaustif possible vers les autres banques existantes de micro projets (FSD, Réseaux régionaux, Banque mondiale, Caritas...) est-elle réaliste, pertinente, opérationnelle ?

Le suivi et l'évaluation des projets cofinancés par les Dotations :

- Appréciation de l'efficacité : Quelle est la pertinence de ce suivi ? Quel est-il aux yeux des associations françaises, de leurs partenaires de terrain ? Quelle appréciation est portée par l'évaluateur sur le compte-rendu de mission de terrain menée en 2003 ?
- Recommandations : Quels conseils dans l'amélioration de la démarche sur le terrain ? Comment exploiter au mieux les résultats de ce suivi ? Quelles opportunités y a-t-il pour l'AMP de développer des compétences dans ce domaine pour ensuite proposer des missions de suivi-évaluation de projets à d'autres dispositifs de soutien de micro-projets ? (ou au moins pour intégrer des visites de projets cofinancés par d'autres fonds, dans le cadre de nos missions annuelles).

L'AMP, centre de ressources sur les micro-projets :

- Le travail initié sur l'appui à la création et au fonctionnement de dispositifs autres (cf. PraOsim, Horizons Solidaires, SEL, Agence « Fais nous rêver ») mérite-t-il d'être développé par rapport aux objectifs de l'AMP ? Quelles sont les compétences perçues de l'AMP dans le domaine ?

b) Etude des résultats et effets de l'AMP en matière d'EAD

Mesurer les effets et résultats quantitatifs et qualitatifs des activités de l'AMP en matière d'éducation au développement (apports et limites, principaux succès et échecs de l'AMP sur ce point), auprès de l'ensemble des publics qui bénéficient des services de l'AMP en tenant compte de :

- l'activité de conseil et de formation déjà étudiée auparavant,
- l'activité plus ponctuelle de sensibilisation ou de conseil rapide par téléphone ou mail,
- l'activité de cofinancement par les Dotations.

³ Cette Banque rencontre deux types de problèmes, le premier est d'ordre technique : notre prestataire informatique en changeant la configuration de notre site a rendu la base inopérante pendant presque un an. Elle n'a toujours pas été remise en service aujourd'hui. Le second problème est un problème de fond : cette banque a pour vocation de répertorier des projets existants ou en cours de réalisation. Or les associations les plus intéressées par ce principe de banque sont celles qui recherchent des financements ou des partenaires pour réaliser leurs projets.

Approfondir ce dernier point à deux niveaux :

- *Les membres des petites ASI cofinancées*: En quoi le micro-projet a-t-il des vertus formatrices (qu'il ait réussi ou quelquefois échoué) ? En quoi s'accompagne-t-il d'une forte démarche d'apprentissage et de confrontation aux réalités du terrain, aux enjeux et questions de développement ? A cet égard, la réalisation d'un micro-projet peut-elle être considérée comme un outil d'éducation au développement efficace (avantages, limites) ?
- *Le grand public* : En matière d'EAD, outre le nombre de ses membres (les évaluer), l'ASI touche-t-elle un cercle plus important de personnes et comment ? Quelles sont les types d'actions d'EAD menées ? Quel est le niveau d'information passée (simple sensibilisation culturelle, sensibilisation aux réalités de la vie quotidienne, introduction à des réflexions plus poussées, sur des thématiques précises ?) Quels sont les moyens de communication utilisés (bulletins d'info, campagnes, site internet, expositions, conférences, repas ou spectacles, publications, articles de journaux, émission de radio, films, etc...) ? Quelle appréciation est portée par l'évaluateur sur les communications lues, entendues, vues (risques de messages biaisés, partisans) ?

c) Etude de la démarche globale, du fonctionnement et de la cohérence interne :

- Définition de la cible de l'AMP : L'évaluation des activités de l'AMP décrite ci-dessus permettra une prise de contacts approfondie avec les bénéficiaires directs (petites et moyennes ASI porteuses de projets cofinancés ou non). Quelle typologie est proposée pour ces associations et les projets eux-mêmes (thématiques/pays) ?
- Appréciation et pertinence : Quelle appréciation générale de l'action : pertinence et efficacité au niveau qualitatif et quantitatif (avec une idée et une appréciation du volume de sollicitations traitées) ? Quelles sont les compétences clés de l'AMP ? Par l'articulation de son action en 3 axes (cf. partie a), l'AMP répond-elle à son objectif d'appui aux petites ASI ? L'articulation des deux fonctions cofinancement et conseil/formation est-elle en particulier pertinente ?
- Quelle est la solidité financière du programme et son autonomie ?
- Recommandations : A quels autres besoins non satisfaits l'AMP pourrait répondre (voies de développement les plus pertinentes) ? Comment démultiplier au mieux l'action menée ? Comment accroître l'impact de l'action auprès du public cible ?

d) Appréciation du positionnement, de la notoriété et de la visibilité de l'AMP dans le paysage associatif de la solidarité internationale en France :

- Quels sont le positionnement, l'originalité et les spécificités de l'AMP en soi et par comparaison avec les principaux autres dispositifs de soutien de projets de solidarité internationale en France ? (cette question sera en partie traitée par les points suivants : *Etude de la reconnaissance du conseil / Les formations collectives : du point de vue des partenaires / Les Dotations vues par les partenaires privés et institutionnels / L'AMP, centre de ressources sur les micro projets*).
- Plus généralement, quelle est la légitimité perçue de la Guilde à conduire un programme comme celui de l'AMP ? Le positionnement de la Guilde dans le paysage de la solidarité internationale semble-t-il cohérent avec la mission de l'AMP ?
- Quelle appréciation de la notoriété de l'AMP et des Dotations Nord-Sud au sein du secteur de la solidarité internationale (cf. méthodologie) ? Comment les associations bénéficiaires des services de l'AMP entendent-elles parler de l'AMP pour la première fois ?

2.C. Méthodologie

2.C.1. POUR LA MISSION D'EVALUATION.

La mission d'évaluation amènera la création d'un comité de pilotage auquel pourrait participer, outre la Guilde et le F3E, le Ministère des Affaires Etrangères et des partenaires comme Lianes Coopération ou le Cercoop.

Voici les principales étapes de la mission, qui aura une durée d'environ 64 jours :

- 1- Temps de cadrage en France, réunissant le comité de pilotage
- 2- Prise de contacts documentaires générale
- 3- Etude de l'offre en France (conseil, formation, cofinancement et suivi) : entretiens téléphoniques et face-à-face, déplacement en province.
- 4- Note d'étape avant les missions, réunissant le comité de pilotage
- 5- Mission de terrain au Sénégal ou au Mali et dans un autre pays ou zone
- 6- Temps de rédaction, analyse globale, restitution provisoire réunissant le comité de pilotage et restitution finale.

Voici la méthodologie et les différents supports-clés selon les grands axes de l'évaluation :

Questionnement des postulats fondateurs : l'étude des micro-projets sur le terrain

Dix à quinze de projets devront être visités dans deux pays différents. Ces projets seront sélectionnés dans notre base par l'évaluateur afin de constituer un échantillon qui reflète la diversité thématique des projets soutenus et la nature des associations qui les portent. Comme la visite de terrain se concentrera nécessairement sur un nombre restreint de projets, il sera souhaitable de contacter d'autres associations lauréates pour recueillir leur avis et de lire leurs compte-rendus. Afin d'évaluer la viabilité des projets, des associations lauréates d'années antérieures à 2001 pourront être consultées et leur projet pourra être intégré à la mission de terrain. La mission de terrain se décomposera en plusieurs temps, détaillé dans le tableau ci-après.

a) Evaluation de l'offre de l'AMP par activité

L'activité de conseil et de formation :

Le conseil :

En termes qualitatifs, il sera indispensable que l'évaluateur assiste à quelques entretiens individuels (4 à 5 ?). Ils durent en général 1h à 1h30. L'évaluateur souhaitera sans doute ensuite poursuivre l'entretien avec la personne rencontrée sur les apports du conseil. En termes quantitatifs, il serait souhaitable qu'un échantillon de 60 à 80 personnes ayant bénéficié d'un entretien de conseil soient soumises à un questionnaire. Nous disposons pour cela des coordonnées de toutes les personnes rencontrées depuis 2003. Le conseil par téléphone, email ou courrier sera plus difficilement évaluable. Une phase d'observation de l'activité quotidienne pourra sans doute en rendre compte. La reconnaissance du conseil par d'autres acteurs du secteur (Forim, MAE, réseaux régionaux...) passera par leur consultation (cf. annexe 4, liste des acteurs).

Les associations lauréates des Dotations constitueront une population centrale dans la conduite de l'évaluation dans la mesure où elles seront consultées à plusieurs titres. La base de données des Dotations permettra des recherches rapides pour sélectionner certaines d'entre elles, selon les besoins. Seront consultées en priorité ici celles qui nous ont sollicités dans le cadre de nos activités de conseil (une vingtaine par exemple). De même les candidats aux Dotations mais non lauréats pourraient être rapidement contactés concernant l'avis jury rendu sur le dossier.

Les formations :

L'évaluation des formations passera dans un premier temps par la prise de connaissance de nos documents pédagogiques. Il sera ensuite indispensable que l'évaluateur assiste à un stage de formation à Paris (deux jours : vendredi-samedi), et sans doute à un stage de formation en province (une journée). Les listes de participants de Paris et de province seront à disposition. Les synthèses des questionnaires d'évaluation remplis par les participants après chaque session constitueront une première base d'étude (ex. de l'une de ces synthèses en annexe 5). Il serait sans doute souhaitable de soumettre d'une part à nouveau une soixantaine de personnes (30 ayant suivi un stage à Paris, 30 en province ?) à un questionnaire pour obtenir plus de recul dans les réponses fournies (utilisation à posteriori des documents pédagogiques, évolution de la démarche sur le terrain...). Nos interlocuteurs des réseaux régionaux et autres partenaires de formations (cf. liste annexe 4) seront interrogés. Afin de mieux saisir caractériser et évaluer les prestations de formation de l'AMP, l'offre de formation existante pour les associations de solidarité internationale et porteurs de projet sera analysée (cf. notamment la partie formation du site de Coordination Sud).

L'activité de cofinancement directe ou indirecte :

Les associations lauréates des Dotations sont ici les principales intéressées (exemple en annexe 6 des associations lauréates de 2004). Les coordonnées des 160 associations lauréates depuis 2001 seront en particulier consultables. Les documents de compte-rendus des associations lauréates seront disponibles (rapports finaux et questionnaire de fin de projet).

Les partenaires privés des Dotations pourront être contactés.

*L'activité de suivi, visibilité, mise en valeur des micro-projets et de ses initiateurs**Suivi et mise en valeur des micro-projets*

La Banque des Micro-Projets sera rapidement présentée. Les personnes bénéficiaires de notre activité de conseil et les associations lauréates des Dotations pourront donner leur avis sur une nouvelle configuration de cet outil. Un travail d'exploration sur les autres banques de projets existantes sera réalisée.

Le suivi et l'évaluation des projets cofinancés par les Dotations

L'évaluateur prendra connaissance des rapports internes de mission d'évaluation de terrain déjà conduites (Burkina Faso-Mali en juin 2003 et Togo-Bénin ou Sénégal en projet pour juin 2005). Les associations françaises dont les projets auront fait l'objet d'une visite par la coordinatrice pourront être consultées. Sur les opportunités de développement de compétences en suivi-évaluation, d'autres dispositifs (fonds SISA, Conseil Général de Côtes d'Armor et PraOsime par exemple) seront consultés.

b) Etude des résultats et effets de l'AMP en matière d'EAD

L'action d'éducation au développement de l'AMP devra être appréhendée sur l'ensemble de ses activités. Une phase d'observation et de consultation des mails envoyés devra être conduite sur l'activité de sensibilisation, information, orientation rapide par téléphone ou email. Les ASI cofinancées seront à nouveau consultées sur ce thème. Il conviendra de prendre connaissance de leurs outils et supports de communication (publications, sites Internet, type d'actions entreprises en faveur de l'éducation au développement...).

c) Etude de la démarche globale, du fonctionnement et de la cohérence interne :

La typologie des associations porteuses de projets, cofinancées ou non sera réalisée en s'appuyant d'une part sur les études déjà conduites par l'AMP et de l'autre sur la connaissance acquise au travers de l'évaluation des activités. La solidité financière sera appréciée au travers des partenariats financiers noués et des plans de financement des années 2001 à 2005. L'appréciation générale de l'action et les recommandations consisteront en une appréciation de synthèse sur l'ensemble de la démarche.

d) Appréciation du positionnement, de la notoriété et de la visibilité de l'AMP dans le paysage associatif de la solidarité internationale en France :

Outre les points évoqués : *Etude de la reconnaissance du conseil / Les formations collectives : du point de vue des partenaires / Les Dotations vues par les partenaires privés et institutionnels / L'AMP, centre de ressources sur les micro projets*, l'étude du positionnement et de la notoriété sera nourrie par la consultation d'un panel à définir de partenaires régionaux, collectivités territoriales, collectifs et plateformes thématiques et géographiques du secteur de la solidarité internationale, et associations bénéficiaires des services de l'AMP.

2.C.2. POUR LA RESTITUTION

La restitution du rapport provisoire sera suivie d'une restitution finale, qui sera ouverte à l'ensemble des bailleurs de fonds, partenaires ou bénéficiaires intéressés.

2.D. Moyens

2.D.1. HUMAINS

Le temps d'analyse en France sera idéalement réparti entre un évaluateur junior et un évaluateur senior. Ils jugeront de l'opportunité d'être appuyé par un étudiant enquêteur concernant la collecte de d'informations, ce qui raccourcirait le temps de travail de l'évaluateur junior. L'évaluateur senior sera chargé d'encadrer la mission de terrain qui sera effectuée par l'évaluateur junior. Le recours à un expert local pourra éventuellement être envisagé, selon les compétences de l'évaluateur junior.

Chargé de coordonner l'ensemble de la démarche, l'évaluateur français sera en particulier impliqué dans le travail d'analyse en France et le travail de synthèse et de rédaction. Il devra avoir une très bonne connaissance du paysage associatif français de la solidarité internationale (y compris les petites associations). Polyvalent, il aura si possible une double expérience d'évaluation de projets d'éducation au développement et de petits projets de solidarité sur le terrain (budget inférieur à 50 000 euros) de thématique diverse (santé, agriculture, éducation, développement rural ou économique). L'évaluateur junior participera à toutes les phases de l'évaluation et sera chargé de conduire les deux missions de terrain. Il aura une expérience réussie d'une ou deux missions d'évaluation.

L'aide d'un stagiaire pourra être proposée pour alléger le travail de collecte d'information en France. Sensibles à l'environnement de la solidarité internationale, il aura une première expérience de réalisation d'entretiens directifs ou semi-directifs.

2.D.2 FINANCIERS

Le total des coûts directs de l'évaluation ne dépassera pas 26 650 euros TTC avec un maximum de 510 euros TTC par jour d'honoraires pour l'expert responsable de l'étude. Les imprévus qui se rajouteront ces (sur justificatifs) représenteront au maximum de 5% du total de ces coûts directs. Il n'y a pas de frais administratifs prévus.

2.E. Calendrier de l'évaluation

La durée de l'évaluation sera de 64 jours au total. Voici une répartition du temps de la mission qui n'est toutefois proposée qu'à titre indicatif :

	Temps de cadrage et présentation	Analyse en France	Analyse terrain	Temps de rédaction	Restitutions	TOTAL
TOTAL	3	20	33	6	2	64

Afin de faciliter la compréhension globale du programme, la période d'évaluation devra couvrir plusieurs « temps forts » du calendrier des activités de l'AMP : le jury des Dotations Nord-Sud se tiendra vraisemblablement mi-novembre. Le Forum des Solidarités Nord-Sud à Marseille se déroulera soit du 24 au 26 novembre, soit du 1^{er} au 3 décembre 2005. Un stage de formation à Paris pourra être programmé en septembre ou octobre. La journée de formation en province sera organisée en fonction de la demande de nos partenaires. Une formation est d'ores et déjà prévue le 23 septembre en Nord Pas-de-Calais. Il est souhaitable que les deux missions de terrain se déroulent après qu'un premier travail d'investigation ait été mené sur les activités en France.

Ainsi, la mission d'évaluation commencerait début septembre. Le rapport provisoire serait rendu mi-décembre et le rapport final mi-janvier.

Liste des Annexes

- Annexe 1 : Les micro-projets, un rôle à jouer en complémentarité des grands programmes de développement
- Annexe 2 : Calendrier indicatif de l'organisation des Dotations
- Annexe 3 : Critères d'éligibilité et d'évaluation des dossiers des Dotations
- Annexe 4 : Liste des acteurs avec lesquels s'entretenir
- Annexe 5 : Exemple de synthèse d'évaluation de formation
- Annexe 6 : Liste des associations lauréates en 2004

ANNEXE 1 : LES MICRO PROJETS, UN ROLE A JOUER EN COMPLEMENTARITE DES GRANDS PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT

L'activité de cofinancement du Ministère des Affaires Etrangères étant réservée aux associations de plus de trois ans et présentant des projets d'une certaine assise financière, l'AMP s'intéresse au champ non couvert par le MAE, c'est-à-dire les associations expérimentées ou non, initiatrices de micro-projets dont le budget total ne dépasse pas 65 000 euros. Projets flexibles et proches du terrain, les micro projets ont des caractéristiques propres qui sont développées ci-dessous et illustrés d'exemples précis.

Les micro-projets ont un rôle d'impulsion qui ouvre la voie à des amplifications

Toute association aussi grande soit-elle s'est un jour lancée. L'exemple de Handicap International est éloquent : en 1983, le jury des Dotations des Solidarités Nord-Sud de la Guilde retient parmi les projets celui d'une « Opération handicap international », une initiative de mise en place d'ateliers d'appareillage orthopédique pour les handicapés cambodgiens. Le prix de la Coopération Volontaire, soit 10 000 Euros leur est consacré. Cette équipe donnera naissance à Handicap International. Sans aller aussi loin, certains projets ne verraient jamais le jour sans une première impulsion grâce à laquelle les associations peuvent acquérir une légitimité de terrain. Elles peuvent alors faire valoir une première expérience réussie et faire reconnaître leurs compétences et le bien-fondé de leur action auprès de bailleurs institutionnels.

L'association *Syrinx Académie* a obtenu en 2002 un cofinancement de la Guilde grâce à laquelle elle a pu mettre en place un musée de la musique à Bobo Dioulassou au Burkina Faso. Reconnu par le Ministère de la Culture burkinabè, ce projet a ensuite décroché une subvention de l'Union Européenne (Programme de Soutien aux Initiatives Culturelles). En 2004, le Ministère de la Culture Burkinabè a retenu ce projet pour une demande de financement à l'UNESCO à Paris.

L'association *CIVICAP International* (lauréat 2002 des Dotations Nord Sud de la Guilde) a obtenu une bourse en 2003 auprès de la Banque Mondiale dans le cadre d'un projet de réinsertion des jeunes filles défavorisées en Arménie.

Grâce à une dotation de la Guilde, l'association *Douar Nevez* a, quant à elle, démarré un programme de bourses dans le but de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par une formation à des métiers techniques dans la province de Chiloé au Chili. En 2003, ce programme a été intégré dans la politique de coopération décentralisée du Conseil Général du Finistère.

Ces trois exemples illustrent donc le rôle de « pépinière de talents » que cultive l'AMP au travers de ses cofinancements de micro-projets.

Les micro-projets ont un rôle à jouer dans le développement des Pays du Sud et l'émergence des sociétés civiles en apportant des réponses adaptées aux besoins essentiels de populations défavorisées.

Sur le terrain, les micro-projets ont prouvé leur efficacité pour répondre aux besoins essentiels des communautés locales, là où les « grands » programmes de développement ont parfois montré leurs limites ou sont absents. Voici à notre sens, les cinq rôles déterminants que jouent les micro-projets dans le développement des Pays du Sud :

Une chance pour les plus exclus : l'action locale très ciblée de certaines ONG du Sud ou du Nord permet de mettre en relief les besoins de populations échappant à l'attention des plus importantes organisations ou du public. Les micro-projets s'adressent souvent à des populations exclues de tout programme et peuvent même contribuer à informer les acteurs du développement des nouvelles zones et populations à aider.

Conscients de ce fait certaines institutions et certains bailleurs de fonds gardent un volet au sein de leurs programmes et leurs financements pour les micro-projets. Par exemple, les *Small Grants* et le *Development Market Place* de la Banque Mondiale vont dans ce sens. L'association Au Fil de la Vie (lauréate aux Dotations Nord Sud en 2003) se mobilise par exemple pour participer à la lutte contre le Noma au Mali. L'association Prisonniers sans Frontières qui a reçu une dotation de La Guilde en 2004 a notamment mis en place un programme de jardins maraîchers dans les 8 prisons civiles du Bénin. Si ces projets présentent des budgets qui restent modestes, ne leur permettant pas d'accéder aux cofinancements institutionnels, il n'en ont pas moins un impact et une envergure importante.

Une possible reproductibilité : le micro-projet part d'un constat de terrain et non d'une approche sectorielle qui certes vise une résolution de la problématique à grande échelle mais du même coup peut passer à côté des particularismes sociaux économiques liés aux milieux. Il peut être hasardeux de chercher à appliquer « une recette miracle » sans prendre en compte par exemple des enjeux de pouvoir entre les acteurs d'une zone à une autre. La faible envergure d'un micro-projet et sa démarche pas à pas est ainsi un gage de son appropriation par la population locale. D'autre part, un micro-projet réussi a souvent valeur d'exemple auprès de population voisine prête alors à se mobiliser à son tour. La démarche pas à pas inhérente aux micro-projets permet alors de reproduire un micro-projet qui a fait ses preuves tout en prenant en compte les nouvelles spécificités locales. L'association Sankana, (lauréate 2001 des Dotations Nord Sud), vise à rendre des cases de santé opérationnelles. Pour chaque case de santé, elle évalue les besoins et les dysfonctionnements, elle suit l'avancement des travaux, si besoin elle apporte le complément d'équipement nécessaire, elle appuie la formation des agents de santé communautaire, elle forme ces agents à la prévention et initie l'organisation de séances d'animation avec la population. Respecter le « rythme local » avant toute subordination à des considérations de calendrier, objectifs et résultats à atteindre favorise une appropriation, une mobilisation forte autour du projet grâce à une reconnaissance du travail au préalable et un travail d'écoute, de compréhension et de prise en compte des contraintes et de la culture locale.

Une complémentarité vis-à-vis de gros programmes : les micro-projets peuvent arriver en complément de programmes plus vastes et toucher une population ou un aspect non visés par le programme. Certaines ONGs s'appuient même parfois sur l'expérience et la connaissance du terrain de petites structures pour initier et assurer la bonne mise en route de leurs programmes. L'association Asacane s'est à l'inverse introduite à Cuenca en Equateur appuyée par Médecins du Monde. Asacane a mis en place une fromagerie communautaire qui, en incluant un soutien des programmes de santé mis en place par MDM, permet à MDM d'amortir le choc de son départ. Certains ONG de taille moyenne ou grosse (comme le Secours Catholique ou Aide Médicale et Développement) initient également des micro-projets simplement parce que les besoins constatés sur le terrain appellent une solution ne demandant que peu de moyens. Plutôt que de gonfler artificiellement leurs budgets pour satisfaire des critères d'éligibilité, elles autofinancent ces petits projets ou sollicitent l'aide de dispositifs plus adaptés que les principaux cofinancements (AMD, lauréate en 2001, 2002 et 2003).

Le soutien d'initiatives innovantes et pointues : La diversité des approches est considérable, elle permet ainsi d'apporter des solutions innovantes fondées sur une compétence pointue ou sur une approche originale. Les premiers projets lancés dans le domaine de la technologie numérique au niveau de la solidarité internationale ont notamment été des micro-projets. L'association Santé Diabète Mali (lauréate en 2003) a pour objectif d'améliorer la prise en charge des patients atteints de diabète sucré au Mali. L'association a ainsi effectué un travail remarquable d'analyse des habitudes de consommations des différentes ethnies, d'analyse biochimique des aliments consommés, de mise en place et test de régimes alimentaires adaptés aux Maliens et de formation des agents de santé afin d'améliorer durablement la prise en charge des patients atteints du diabète sucré.

Un appui au renforcement et à l'ouverture des sociétés civiles au Nord et au Sud : Le nécessaire travail de collaboration avec un partenaire local favorise le renforcement de compétences des coordinateurs locaux, qui restent en général proches de leur région ou village d'origine et ne font pas partie des circuits d'attribution des gros cofinancements institutionnels occidentaux. Par ailleurs, les micro-projets jouent de plus un rôle en France dans la société civile. En effet, ils répondent au fort désir d'engagement des personnes dont la solidarité n'est pas l'activité principale ; ils contribuent à sensibiliser le grand public aux réalités des pays en voie de développement par des témoignages de proximité.

ANNEXE 2 : CALENDRIER INDICATIF DE L'ORGANISATION DES DOTATIONS

Les Dotations des Solidarités Nord-Sud s'organisent en deux sessions par an. L'organisation d'une session est illustrée ci-dessous par l'exemple de l'automne 2004 :

	Jui	Jui	Ao	Se	Oc	No	Dé
<i>Communication, information et conseil autour des Dotations</i>							...
Envoi d'un rapport intermédiaire ou final de projet à chaque partenaire privé de l'année précédente							
Re-sollicitation des partenaires privés de l'année précédente et recherche de nouveaux partenaires éventuels							
Date de clôture pour le dépôt de dossiers aux Dotations				1 ^{er}			
Relance de candidats pour les pièces manquantes au dossier							
Lecture rapide des dossiers et présélection sur les critères d'éligibilité							
Saisie des dossiers dans la base de données des Dotations							
Envoi d'une lettre aux candidats sur la prise en compte du dossier							
Envoi des dossiers au MAE et instruction des projets à l'AMP et au MAE							
Envoi d'une sélection de dossiers à chaque bailleur privé selon ses critères							
Tenue d'un jury interne chez l'un des partenaire privé (Vivendi)							
Tenue du jury des Dotations Nord-Sud au MAE					12		
Rédaction d'un « Avis jury » motivant la décision du jury							
Annonce des résultats lors de la soirée de clôture du Forum d'Agen					23		
Envoi de la lettre de réponse avec l'avis jury aux candidats							
Envoi de reçu fiscaux aux entreprises partenaires							
Envoi des deux premiers tiers de la Dotation au fur et à mesure des demandes des associations						...	...
<i>Suivi du projet par des échanges emails, envois de bulletins, etc...</i>						...	...
<i>Conseils aux associations (bouclage du budget, problèmes éventuels...)</i>						...	...
<i>Réception et validation du rapport final et du questionnaire de fin de projet ou demande de compléments d'info.</i>						...	...
<i>Envoi du dernier tiers de Dotation après validation du projet et envoi d'une copie du projet au partenaire financier</i>						...	...

Les dates de réunion du jury sont décidées avec la MCNG dans le courant de l'année, environ un mois et demi après les dates de dépôt. L'AMP s'engage à ce que les résultats soient annoncés aux associations au plus tard deux mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Les associations lauréates reçoivent 2/3 de leur cofinancement sur simple demande lors du lancement de leur projet. La réalisation des projets s'échelonne, avec des durées très variables, dans les 24 mois qui suivent l'annonce des résultats, selon le calendrier communiqué par les associations dans leurs dossiers respectifs. Un retard dans l'exécution du projet est acceptable à la condition qu'il soit soumis à l'Agence et que les raisons qui le motivent soient clairement exposées. Le suivi et l'accompagnement des associations lauréates de l'année mais également des années précédentes sont assurés à une fréquence presque quotidienne. Le dernier tiers de la Dotation est versé après envoi et validation de deux documents : un compte-rendu final (suivant un plan détaillé et contenant en particulier des photos et un bilan financier final) et un questionnaire de fin de projet.

ANNEXE 3 : CRITERES D'ELIGIBILITE ET D'EVALUATION DES DOSSIERS DES DOTATIONS

L'activité de cofinancement et en particulier la démarche de présélection et d'instruction des dossiers des Dotations relève d'une démarche méthodologique bien définie. La phase de présélection est réalisée en tenant compte des critères d'éligibilité suivants :

Les critères d'éligibilité

- **Etre une association de droit français**
- **Etre porteuse d'un « micro-projet » de développement ou de solidarité internationale** : budget de 65000 euros maximum. *Nous soutenons des initiatives non éligibles aux cofinancements classiques (Ministère des Affaires Etrangères, Union Européenne) en particulier du fait d'un budget peu important. Le soutien à un projet plus « lourd » serait par ailleurs incohérent par rapport aux montants des bourses attribuées (1500 à 7500 euros).*
- **Que ce micro-projet soit une initiative de développement durable**
Nous veillons à ce que les projets entrepris perdurent au-delà de l'intervention de l'association française. L'élaboration commune du projet et les mesures d'appropriation du projet envisagées à destination des acteurs locaux sont des garanties indispensables.

Sont exclus de notre présélection :

- Les projets consistant uniquement en un acheminement de matériel,
- Les chantiers de jeunes (*initiatives relevant de groupes de plus de 6 personnes et/ou interventions trop ponctuelles*),
- Les voyages à caractère humanitaire ou culturel, les reportages,
- Les missions humanitaires ponctuelles (notamment de type médical),
- Les missions exploratoires de projet,
- Les bourses d'études ou de stages,
- Les projets scolaires ou échanges de correspondance,
- Les envois de volontaires sur des projets ou des programmes dont ils ne sont pas initiateurs.

L'instruction des dossiers présélectionnés obéit ensuite à une démarche rigoureuse. Les dossiers sont évalués au travers de quatre critères qui recouvrent l'ensemble des questionnements ci-dessous. Cette liste est non exhaustive et dépend de la nature du projet. Non citée, l'originalité et l'aspect innovant du projet est un cinquième critère, couramment valorisé.

Les critères d'évaluation

Pertinence

- Le contexte local est-il connu, « maîtrisé » ? Quelle est la justification de l'intervention par rapport au diagnostic du contexte local ? Quelle est la problématique à laquelle le projet se propose de répondre ?
- Quels sont les besoins identifiés, exprimés ? Par qui le sont-ils ?
- Les objectifs du projet sont-ils cohérents par rapport au public visé ?
- Quelle est l'adéquation, la pertinence de la solution proposée par rapport aux alternatives possibles ?
- Quel est l'historique de l'association en termes d'actions menées dans la région, sur la même thématique de projets ? Quelles sont l'éthique, les valeurs et les vocations de l'association française ?
- Quelle compétence, quelle plus-value est apportée par l'association française au-delà de l'apport de fonds ?

Ancrage local

- Qui sont les partenaires locaux ? Comment ont-ils été contactés (historique de la relation) ?
- Quelle est leur identité (organisation, objectifs, activités, ressources, membres référents) et quelles sont leurs compétences ?
- Quelle part ont-ils dans la conception du projet, dans sa réalisation, dans son suivi ?
- Qui sont les bénéficiaires de ce projet (directs et indirects) ? Quelle manifestation de leur adhésion au projet ?
- Quel soutien du projet par les autorités locales, provinciales, nationales ? Comment s'intègre-t-il dans les politiques de développement sectorielles mises en œuvre ?

Viabilité**Viabilité financière :**

Pour les projets « non productifs » :

- Par qui et comment sont assumés les frais de fonctionnement et de maintenance du projet ?
- Quels sont les coûts que les acteurs locaux vont devoir supporter ? En ont-ils les moyens ET la volonté ?
- Quelles sont les sources d'autofinancement locales et de l'ONG du Nord ?

Pour les « projets productifs » :

- Quelles sont les ressources générées par l'activité par rapport aux moyens nécessaires ?
- Un compte d'exploitation prévisionnel a-t-il été établi ? Est-il réaliste ?
- Au bout de combien de temps des recettes sont-elles envisagées ?
- Comment sont répartis les bénéfices et à quoi sont-ils destinés ?

Viabilité sociale et culturelle:

- Comment le projet est-il accueilli par la communauté ? Qui en sont les exclus ?
- Les règles fixées par le projet sont-elles acceptées par les bénéficiaires, les partenaires ?
- Le projet respecte-t-il les usages et coutumes du pays ?

Viabilité technique :

- Comment est prévue la maintenance des infrastructures ou des équipements mis en place ?
- L'approvisionnement en pièces de rechange est-il possible ?
- Les aspects techniques du projet sont-ils maîtrisés ? Qui s'en charge, ce ou cette personne ont-elles les compétences adéquates ?
- Sont-elles formées pour cela ? Quelle(s) mesure(s) d'accompagnement sont prévues ?

Viabilité organisationnelle :

- Qui sont les responsables du projet ?
- Comment sont-ils organisés ? Quel processus de prise de décision ?
- Est-ce que le partage des responsabilités est clair ? Quelle capacité à gérer un planning ?

Viabilité environnementale,

- Quelles sont les conséquences de ce projet sur l'environnement ?
- L'environnement ne risque-t-il pas de compromettre la poursuite du projet ?

Viabilité politique et législative

- Qui sont les autorités locales compétentes par rapport au projet ? Sont-elles impliquées ?
- Quelles est la législation en vigueur dans la zone d'intervention ?
- Y a-t-il des autorisations à se procurer, des taxes à payer ?

Budget

- Quelle est l'importance du budget (par rapport au montant moyen des bourses attribuées) ?
- Quelle est la part du budget acquis vs. non acquis ?
- Le projet est-il structuré en plusieurs étapes distinctes ou consiste-il en un gros investissement ?
- Quelle est la part d'autofinancement (et de prise en charge des frais personnels) ?
- Quels sont les partenaires sollicités ? (Date de dépôt de dossier, date de réponse ?)
- A quelle hauteur le sont-ils ?
- Quelle part du budget concerne les dépenses déjà effectuées (mission exploratoire par exemple) ?

Les associations lauréates reçoivent 2/3 de leur Dotation lors du lancement de leur projet, 1/3 suite à la remise et la validation d'un rapport final de projet et d'un questionnaire de fin de projet. Cette procédure nous garantit plus sûrement un suivi et un retour.

L'une des caractéristiques essentielles de l'AMP est sa volonté d'aider les associations à progresser plutôt que de les sanctionner sans appel au travers de l'évaluation des dossiers. C'est pourquoi toutes les associations candidates aux Dotations reçoivent un « avis jury » motivant les raisons de l'attribution ou non d'une Dotation. Cette fiche d'évaluation est particulièrement appréciée (cf commentaires dans le Bilan 2004). Elle encourage les associations non lauréates à solliciter un conseil ou à participer à une formation. Elle est quelquefois le point de départ d'une réflexion et d'une remise en question par l'association de sa démarche de conception de projet. Ainsi l'activité de cofinancement donne une légitimité évidente aux activités de conseil et de formation.

ANNEXE 4 : LISTE DES ACTEURS AVEC LESQUELS S'ENTRETIENIR**- Ministère des affaires étrangères :**

Valérie Huguenin, Virginie Lucas, Jean-Pierre Farjon, Joël Dine, Salvatore Pappalardo

- Réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée:

Rose-Marie Di Donato (Resacoop), Bruno de Reviers (Cercoop), Sandra Baude et Christian Hurlot (Horizons Solidaires), Anne-Gaëlle Jay (Centraider), Marie Aimard (Cerapcoop), François Derisbourg et Laure Agodio (Lianes Coopération).

- Autres partenaires de formation :

Christine Verdier (DESS Lyon II), Dominique Guilmin (CG Côtes d'Armor), Martine Hervé (Résia), Hervé Hutin (Mastère Gestion de crises, université de savoie), Denise Nogara (Femmes et développement rural au Cameroun)

- Forim / Comité Praosim :

Géraldine Barrancos, Nicole Martin, Yéra Dembelé

- Autres dispositifs ou plate-formes :

Coordination Sud, Fonds SISA (Olivier Ferrain), Défi Jeunes, Conseil Régional d'Ile-de-France, JSI/VVVS, Savoie Solidaire, CDC Tiers Monde, La Course en Solidaire, Léo Lagrange Solidarité Internationale (Ivan Comte), Frères d'espérance, Prix Istom du Développement, Fafrad, ...

Soutien apporté à Loic Lecanu (Fais nous rêver), Cécile Babiak (SEL)

- Partenaires privés :

Philippe Vallet (Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris), Georges Barouh (Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Agen), Carol Dubois (Vivendi Universal), M. Moran ou M. Perez (Evêché d'Agen), Monsieur Marsaud (Sud Ouest Solidarité), ancien partenaire : Laurence Rolland (EDF GDF Lot et Garonne).

ANNEXE 5 : EXEMPLE DE SYNTHÈSE D'ÉVALUATION DE FORMATION



Formations du 24 septembre 2004 à Saint-Brieuc

(17 réponses au questionnaire d'évaluation)

• **Qu'attendiez-vous de cette formation ?**

Une méthodologie pour le montage de projet, sur la forme comme sur le fond (12),
Confronter ses connaissances / faire un bilan (2). Échanges sur les expériences (3).
Se faire une idée sur le monde des associations (1).

• **À l'issue de cette session, estimez vous que la formation a répondu à vos attentes ?**

☐ insatisfaisante (0) peu satisfaisante (10) satisfaisante (7) très satisfaisante

• **Quelle(s) remarque(s) particulière(s) feriez-vous sur le contenu de cette formation ?**

Complet, bon équilibre entre tous les points, bien structuré, documenté, dense, précis, concret (10).
Exemples et cas pratiques très apprécié pour la mise en situation (6).

Bonne mise en garde sur notre envie d'aider (1).

Il manquerait une approche de démarches de jeunes (1). Passer moins de temps sur l'étude de cas au profit des échanges sur les documents présentés (1).

• **Quelle(s) remarque(s) particulière(s) feriez-vous sur la forme de cette formation ?**

Agréable, abordable, structuré, convivial, réaliste, documents lisibles, dynamique (5).

Condensé (1). Pas assez détaillé (1). Parfois fastidieux et très technique (1).

Mise en « situation réelle » : excellent exercice, travail de groupe enrichissant et bons échanges sur expériences (4).

• **Comment évaluez-vous la formation que vous venez de suivre sur les plans suivants ?**

• **Durée de la formation :**

(1) trop longue (13) suffisante (4) trop courte

Si vous n'êtes pas satisfait, quelle durée suggérez-vous ?

2 jours (2), une journée et demi (1).

• **Réponses apportées à vos questions :**

☐ insatisfaisante (0) peu satisfaisante (15) satisfaisante (1) très satisfaisante (1) sans réponse

• **Documentation distribuée :**

Tous l'estiment adaptée.

• **Pédagogie employée :**

☐ insatisfaisante ☐ peu satisfaisante (14) satisfaisante (3) très satisfaisante

• **Quelles améliorations suggérez-vous quant à cette formation ? / Autres remarques ?**

Un peu plus de temps pour détailler les paragraphes expliqués (1). Plus de temps pour la confrontation entre les expériences de chaque association (1). Traiter les sujets sur les cinq continents (1). Développer la partie « arbre à problème » (1). Présentation d'un dossier complet (1).

Le repas en commun est très important car nous découvrons le travail des uns et des autres (1).

Merci à l'animatrice (1).

- MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES -

ADMVB : 5000 □

Sénégal : Rénovation du réseau d'eau potable de Boki Diawe et pérennisation de sa gestion.

A.I.M.E.R. : 3000 □

Rwanda : Construction d'un barrage pour l'exploitation agricole à destination des enfants des rues à Cythène.

Amis du Vietnam : 6000 □

Vietnam : Création d'un centre pour jeunes handicapés à Ho Nai.

Buga Solidarités : 5000 □

Colombie : Construction d'un centre scolaire à Buga, intégrant une salle polyvalente pour les activités de quartier.

Calao : 4800 □

Mali : Création et développement d'une activité touristique et éducative d'escalade dans la région de Mandé.

Caméléon : 4000 □

Philippines : Développement d'une ferme agricole pour la pérennisation d'un centre d'accueil des filles des rues à Passi City.

Elefantasia : 4000 □

Laos : Programme de sensibilisation des communautés rurales à la conservation de l'éléphant d'Asie.

Heifer France : 5000 □

Togo : Installation d'élevages de chèvres et d'une ferme pilote au profit d'un groupement d'agriculteurs à Agbelouve.

L'AMI : 6000 □

Argentine : Renforcer un réseau d'organisations pour le développement des initiatives socio-économiques, province de Mendoza.

Les Amis de Gabriel Maire : 4000 □

Brésil : Montage d'actions sociales en faveur des adolescents des rues à Salvador de Bahia.

Les Blés du Désert : 3000 □

Mauritanie : Aide à la création d'un jardin d'enfants dans la ville de Kaedi.

Les Lumières du Regard : 5000 □

Bénin : Développement de l'outil audiovisuel dans dix écoles de la région Atlantique sur les thèmes de la santé et de l'environnement.

P.A.R.I. : 6000 □

Nicaragua : Construction d'un centre de transformation et de commercialisation de produits laitiers dans la communauté de San Pablo.

Patrimoines Sans Frontières : 5000 □

Biélorussie : Ateliers écologiques et pédagogiques pour les enfants des territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl dans le district de Braguin.

Peuples Solidaires : 2000 □

Haïti : Projet de construction d'un moulin à maïs dans la commune de Damemarie.

Phénix : 2000 □

Vietnam : Construction d'une station d'adduction d'eau et sensibilisation à l'hygiène à Tan Quoi Lô.

Pour un Cyclone de Solidarité : 1500 □

Nicaragua : Extension de la coopérative de stockage de grains de Guanacaste.

Prisonniers Sans Frontières : 4000 □

Bénin : Mise en place de jardins maraîchers dans les huit prisons civiles du pays.

Sourires d'Enfants : 4000 □

Vietnam : Ouverture d'un centre maternel et éducatif dans la commune de Thu Cuc.

Terre d'Enfance : 4000 □

Afghanistan : Construction d'un centre d'animation et d'activités éducatives à Zaranj dans la province du Nimroz.

Tsampa Equita : 5500 □

Inde : Electrification d'un centre écologique et d'un atelier de papier recyclé par l'installation d'une turbine hydroélectrique à Tabo.

Un jardin au Mali : 4000 □

Mali : Irrigation et aménagement d'un périmètre maraîcher après la construction d'un barrage à Endé.

Villageois du Monde : 6500 □

Togo : Extraction d'essence de citronnelle et maraîchage en saison sèche à Danyi.

Merci à tous nos partenaires qui font exister les Dotations :

le Ministère des Affaires Etrangères, Vivendi Universal, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, L'Evêché d'Agen, la société financière HR, Sud-Ouest Solidarité, Les Vergers du Barry, AB Groupe, SODIP et le groupe Monnoyeur.

- PARTENAIRES PRIVES -

Chênes et Baobabs : 7347 □

Sénégal : Création d'une coopérative d'éleveurs de zébus et mise en place de filières de production laitières à Ngékokh.

FADAMA : 1500 □

Burkina Faso : Amélioration du fonctionnement et extension de la fabrique de savons à Fada N'Gourma.

Grain de Sable : 4600 □

Niger : Appui à la coopérative des femmes de Sakafat.

L'Aile : 6500 □

Inde : Construction d'un centre de vie pour jeunes filles handicapées à Pondichéry.

Les Amis de l'ENIJE : 4000 □

Togo : Construction d'un jardin d'enfants à Kpalimé

Naitre au Cameroun : 1500 □

Cameroun : Adduction d'eau potable au centre de santé Kansé de Koudandeng.

ORION : 7500 □

Niger : Aide aux femmes touarègues par la création de boutiques coopératives dans la région de l'Azawak.

Pacé Solidarité : 4500 □

Mali : Appui à la formation des enseignants et des associations de parents d'élèves du cercle de Goundam.

Respir : 3000 □

Madagascar : Réhabilitation de l'école primaire de Tsarahasina.

Réseau 25 : 1500 □

Roumanie : Formation de médecins généralistes et création d'un réseau de santé sur le thème de la toxicomanie à Bistrita.

Solidarité Santé : 2000 □

Burkina Faso : Electrification d'un dispensaire et de trois maternités dans le district de Saponé.

Tanima 2000 : 4600 □

Mali : Technique de séchage solaire pour l'autosuffisance alimentaire à Baguineda.



Catherine Cyrot Consultante

Jeudi 2 juin 2005

Note de proposition pour l'évaluation du programme « Agence de micro projets »

1. La compréhension des termes de références	132
1.1 Le contexte du projet et son évolution	132
1.2 L'objet évalué	132
1.3 Les attentes de cette évaluation pour le commanditaire	133
2. La problématique dégagée	133
2.1 Quelques éléments de la problématique générale	133
2.2 Les principaux axes retenus pour l'évaluation	134
2.4 Les principaux critères de l'évaluation	134
2.3 Les questions évaluatives spécifiques	135
3. La méthodologie de l'évaluation	135
3.1 Le cadrage général de l'évaluation (phase 1)	135
3.2 L'évaluation des activités en France (phase 2)	136
3.3 L'évaluation de terrain (phase 3)	136
3.4 La restitution (phase 4)	136
3.5 Le récapitulatif des phases clés	136
4 Les moyens de l'évaluation	137
4.1 L'équipe d'évaluation	137
4.2 Le budget de la mission	137

1. LA COMPREHENSION DES TERMES DE REFERENCES

1. 1 Le contexte du projet et son évolution

Depuis 1971, la mission de la Guilde Européenne du Raid est de soutenir les porteurs de projets et les initiatives associatives dans le domaine de la solidarité internationale mais également dans celui de l'aventure. Dès la création du Forum des Solidarités Nord-Sud à Agen en 1983, la Guilde mobilise des partenaires privés (fondations, entreprises) et crée les Dotations des Solidarités Nord-Sud, des bourses qui récompensent des initiatives de solidarité ou de développement dans les Pays du Sud.

Programme créé en 2001 par la Guilde Européenne du Raid et cofinancée depuis par le Ministère des Affaires Etrangères, l'Agence des Micro-Projets¹ (AMP) vise à apporter un soutien aux petites ou moyennes associations françaises de solidarité internationale (ASI) n'ayant pas accès aux cofinancements institutionnels et porteuses de micro projets (budget total maximum de 65 000 euros).

L'Agence des Micro-Projets évolue dans un environnement large et hétérogène, constitué en particulier par :

- ✓ Les dispositifs de soutien nationaux ;
- ✓ Les régions et les départements ;
- ✓ Les réseaux régionaux d'appui à la coopération décentralisée ;
- ✓ Les Fonds Sociaux de Développement des Ambassades ;

L'Agence des Micro-Projets s'appuie sur une quarantaine de partenaires au total qui financent, renforcent ou relaient ses activités. Ces partenaires sont essentiellement de trois natures différentes : ils sont bailleurs de fonds, partenaires techniques des activités de conseil et de formations, partenaires techniques des activités de financement de projets. Les partenaires locaux des ASI françaises et les populations locales des Pays du Sud bénéficient indirectement des activités de l'AMP.

1.2 L'objet évalué

L'AMP est une plate-forme nationale de formation, d'échanges, de soutien et de mise en valeur des micro-projets de solidarité internationale et de leurs porteurs au cœur d'un réseau de partenaires mobilisés dans les domaines de la coopération, du développement et de la solidarité internationale. L'AMP est le seul programme ouvert à toutes les petites associations.

L'AMP a deux grands **domaines** et localisations d'intervention :

- ✓ Education au développement : en France, à Paris et en province, l'AMP a développé des activités de conseil et de formation à la conception, au montage et à la formalisation des micro projets. Par ailleurs son action d'information, d'orientation et de sensibilisation d'associations ou d'individuels porteurs de projets est quotidienne.
- ✓ Projets de solidarité et de développement : par le biais des Dotations Nord-Sud qui cofinancent les projets des ASI françaises, l'AMP intervient indirectement dans les Pays du Sud.

Ses trois grands **axes d'activité** sont :

- ✓ Formation / conseil en montage et formalisation de projets et en gestion comptable et financière,
- ✓ Financement direct ou indirect et accompagnement dans la recherche de financements,
- ✓ Promotion des associations porteuses de micro-projets et de leurs initiatives.

Les **moyens** mis en œuvre : *Anne d'Orgeval*, coordinatrice de l'Agence des Micro projets assure le programme *Agence des Micro-Projets* (conseil/formation, Dotations Nord-Sud, évaluation et suivi), incluant deux autres activités un peu annexes du programme AMP :

- ✓ Le Prix de la Transparence Associative,
- ✓ Un appui à d'autres dispositifs comme le Pra-Osim (membre du comité d'examen paritaire)

Le coût total du projet 2001-2005 est de 1 063 893 euros.

¹ L'Agence des Micro-Projets sera dénommée AMP dans la suite de cette note

1.3 Les attentes de cette évaluation pour le commanditaire

« L'objectif principal au niveau de notre association est d'une part le renforcement de sa légitimité dans sa mission d'éducation au développement en France et d'autre part une meilleure capacité de représentation et de mise en valeur des petites associations françaises et de leur travail sur le terrain ... Toutefois cette évaluation n'aura de sens que si elle s'accompagne d'un questionnaire sur les postulats fondateurs de l'AMP. ».

L'attente du commanditaire concerne donc les deux volets :

Education au développement

- ✓ La pertinence, cohérence interne entre les activités de conseil-formation / instruction-financement / suivi, mise en valeur leur efficacité et l'appréciation que portent les ASI bénéficiaires sur ces services.
- ✓ L'impact du projet en termes d'éducation au développement sur les associations qui y participent. Touche-t'il un cercle plus large de personnes ? il est demandé ici d'évaluer la communication vers le grand public.
- ✓ Le positionnement, et la visibilité du programme dans le paysage français de la solidarité internationale. L'évaluation permettra ainsi de rendre compte de la diversité des associations et des projets soutenus et donc de mieux communiquer avec les partenaires et principaux bailleurs de fonds

Projets de solidarité et de développement

- ✓ Un questionnaire sur l'approche micro projets ; « Correspondent-ils aux objectifs fixés initialement et améliorent-ils le quotidien des populations bénéficiaires ? Face à l'immensité des défis que pose la question du développement dans les pays où l'ASI intervient, en quoi la réponse qu'elle propose lui semble-t-elle pertinente ? Quelle est l'appréciation portée sur le niveau de compétences des petites ASI, leur connaissance du terrain et du contexte socio-économique local, la qualité de leurs partenariats ? »
- ✓ Le rôle en matière d'aide au développement joué par les petites associations de solidarité internationale : En quoi leur taille constitue-t-elle un avantage ou un inconvénient ? Quelles sont les difficultés les plus couramment rencontrées dans la réalisation de ces projets ? Quelles sont les limites de ces projets ? Comment l'ASI se prépare-t-elle à appréhender une réalité complexe et à faciliter l'appropriation du micro-projet par le partenaire local ?

L'évaluation devra principalement porter sur la période 2001-2005 car la création de l'Agence date de 2001. Toutefois, concernant la question de la viabilité des micro projets cofinancés par les Dotations (partie de l'évaluation qui se déroulerait dans deux pays du sud), il serait sans doute intéressant d'étudier quelques projets antérieurs à 2001.

2. LA PROBLEMATIQUE DEGAGEE

2.1 Quelques éléments de la problématique générale

Elle nous paraît s'articuler autour d'une suite d'éléments clés, en particulier :

- ✓ Une volonté de proposer un support méthodologique aux petites associations porteuses de projets de terrain ; elles ne sont pas les seules à faire des micro-projets mais « les petites ASI du fait de leurs capacités se limitent de fait à la réalisation de micro-projets ». Elles ont des caractéristiques spécifiques qui combinent forte motivation, souvent associée au bénévolat, relatif éloignement des réseaux de solidarité internationale « en place », et lacunes en termes de méthodologie de projet dans une relation Nord Sud. Quelle est au bout du compte l'efficacité de ce dispositif, et la pertinence de ces choix par rapport à des actions menées par des ONG plus expérimentées ?
- ✓ La problématique de l'AMP est d'entrée de jeu axée sur des micro projets quelque en soit le thème, ce qui la différencie d'autres dispositifs qui se concentrent sur des thématiques précises ; cette approche est sous-tendue par une réflexion sur leur rôle au plus près des populations locales, pour leur faciliter l'appropriation et une possible reproductibilité du micro-projet, à partir de solutions modestes mais bien ciblées, parfois fortement porteuses d'innovation. Comment fonctionne cette relation avec les partenaires locaux et comment sont perçus les différents volets de ces apports, qu'en reste-t'il une fois le projet terminé ?

- ✓ La volonté d'associer micro-réalisation et éducation au développement. Les activités de conseil et de formation visent tout autant à modifier les comportements de ces associations porteuses de projets qu'à leur donner des outils pour réaliser leur projet. Le micro-projet est vu comme une activité formatrice. La question qui reste en suspens est de savoir si cette activité s'accompagne d'une sensibilisation plus large et vers quels cercles de publics ?
- ✓ Un projet qui associe de nombreux partenaires de types très différents, par rapport à la problématique national/local, comme les réseaux régionaux ; plus précisément quand ces derniers sont directement impliqués dans des actions de formation. Ces partenariats ont aussi comme caractéristique spécifique d'associer partenaires publics et privés. Le privé apportant des financements mais aussi des compétences spécifiques. Quel regard peut on porter sur les synergies créées par ces partenariats et sur la cohérence globale qui en ressort ?

2.2 Les principaux axes retenus pour l'évaluation

Ces axes sont retenus comme suit par le demandeur. Ils peuvent être déclinés en fonction

- ✓ De la pertinence de la démarche globale par rapport aux enjeux qui sont posés par le projet : Elle permettra de vérifier la pertinence et l'efficacité (résultats et effets) du programme par rapport à ses deux raisons d'être : éducation au développement en France et aide aux populations défavorisées dans les pays du sud ; ainsi elle crédibilisera davantage leur démarche.
- ✓ De l'efficacité et de la cohérence interne des activités menées : conseil, formation, dotation financière : Elle validera la cohérence interne du programme et la complémentarité entre les activités de conseil-formation / instruction-financement / suivi, mise en valeur. Elle identifiera les points forts et les points à améliorer du programme, ainsi que les opportunités de développement ultérieur.
- ✓ De la visibilité de l'AMP dans le paysage associatif français : Elle appréciera le positionnement, la notoriété et la visibilité du dispositif dans le paysage français de la solidarité internationale. Elle leur permettra de mieux rendre compte de la diversité des associations et des projets soutenus. Ainsi elle leur permettra de mieux communiquer avec leurs partenaires et leurs principaux bailleurs de fonds, en particulier le Ministère des Affaires Etrangères, demandeur de cette évaluation.

2.4 Les principaux critères de l'évaluation

La pertinence du projet

Ce critère sera utilisé pour évaluer l'adéquation entre les objectifs du projet et le contexte d'intervention. Pour ce faire, on replacera le projet dans son environnement historique, social, politique et institutionnel.

On analysera les postulats fondateurs du projet, puis l'évolution de ses objectifs **dans le temps** en fonction de l'évolution de l'environnement de la solidarité internationale. On proposera une vision prospective dégagée par rapport aux nouveaux cadres d'analyse du paysage de la solidarité internationale.

Puis, on analysera les objectifs du projet, et dans quelle mesure ils sont partagés par l'ensemble des **partenaires** impliqués.

Cette analyse permettra de déterminer si les objectifs définis sont clairs, partagés et réalistes et si le projet dispose effectivement des moyens institutionnels, humains, techniques et financiers pour les atteindre.

Les principales activités seront replacées dans ce contexte pour en évaluer la pertinence, en particulier

- ✓ L'activité de conseil et son contenu,
- ✓ Les formations collectives,
- ✓ L'activité de cofinancement.

La cohérence du projet

Ce critère se propose d'examiner les activités mises en œuvre à la lumière des stratégies préconisées en interne en tenant compte des autres actions du même type sur la solidarité. On analysera donc la cohérence du projet au niveau interne (coordination nationale et acteurs locaux) et au niveau externe (environnement de la solidarité internationale).

- ✓ Comment est jugé le service offert par l'AMP par rapport aux offres d'autres partenaires, en terme de formation, de conseil individualisé, de cofinancement : par exemple les formations des réseaux régionaux ?
- ✓ Comment ces activités se renforcent l'une l'autre dans leur organisation interne et comment cette synergie est elle perçue par ses principaux partenaires ?

L'efficacité des actions

On analysera les actions menées comparées aux objectifs affichés par le projet. On en dressera une **typologie** par rapport aux catégories d'acteurs concernés, aux types d'activité en fonction des publics cible. Ce catalogue permettra de dresser un bilan des actions menées.

On analysera sur un échantillon déterminé la **qualité** de ces actions et leur **perception** par les acteurs et par le public cible. On précisera le critère d'utilité des outils mis en œuvre et la mutualisation des pratiques.

L'impact auprès des bénéficiaires

On analysera l'impact des différents services offerts ; comment sont ils appréciés par leurs bénéficiaires directs, comment ont-ils été exploités, ont-ils été à l'origine de changements dans les comportements.

La visibilité

Comment l'activité de l'AMP est elle perçue par ses partenaires, et au-delà de ceux qui en sont les bénéficiaires immédiats, par les autres acteurs institutionnels ou associatifs ayant une vocation proche ; et de façon plus précise quelle est la perception qu'ils ont de ses principaux services.

2.3 Les questions évaluatives spécifiques

L'évaluation portera également sur les outils de suivi utilisés afin d'en évaluer la pertinence par rapport aux objectifs, leur efficacité par rapport à l'utilisation qui en est faite, et de faire éventuellement des propositions d'améliorations. Une analyse spécifique sera faite de la banque de Micro-Projets, de sa cohérence externe avec des outils similaires mis en place par d'autres associations, de sa cohérence interne et de son organisation, de son exploitation pour l'AMP et éventuellement de la visibilité externe qui pourrait lui être donnée.

De même, on analysera les documents produits par le projet : supports de cours, fiches évaluatives, avis des jurys Pour déterminer leur pertinence par rapport aux objectifs du projet, l'efficacité de leur utilisation, et leur impact éventuel sur le public qu'ils veulent servir

Des recommandations précises seront dégagées à partir de cette évaluation des outils.

3. LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

3.1 Le cadrage général de l'évaluation (phase 1)

Une 1^{ère} phase permettra de prendre en compte le cadrage global du projet, de préparer les grilles méthodologiques d'entretiens et les questionnaires d'une part et d'autre part de préparer l'échantillonnage des contacts à interviewer ou à questionner. Ce travail sera réalisé à partir d'entretiens avec les responsables du projet et de l'étude des documents de cadrage du programme.

Lors de cette phase, le choix de la localisation des missions de terrain et des évaluateurs appelés à les réaliser sera déterminé avec l'AMP. De même l'embauche du stagiaire appelé à intervenir lors de la phase 2.

Le rôle du Comité de pilotage

Les séances de restitution permettront de réguler la démarche d'évaluation par confrontation avec les interprétations du Comité de suivi et/ou du Comité de pilotage en fonction des étapes.

1 - Il est proposé, après un 1^{er} temps de cadrage, que le Comité de pilotage se réunisse autour d'un 1^{er} draft du travail de l'évaluation. Il lui permettra d'apprécier :

La pertinence globale de la vision qu'a l'évaluateur du projet,

Les documents de nature méthodologique utilisés, le calendrier de l'évaluation et les moyens mis en œuvre.

2 - Une réunion intermédiaire avec production d'un rapport provisoire serait organisée à la fin de l'étude de l'offre en France. Elle permettrait en sus de revoir le cadrage des missions de terrain.

3 - Une séance de restitution avec production d'un rapport provisoire permettra de rendre compte du travail réalisé, après exploitation des missions de terrain². Le rapport définitif prendra en compte les remarques faites lors de cette séance de restitution.

Il est proposé qu'une page Web soit ouverte sur le site de la Guilde du raid pour déposer au fur et à mesure de leur état d'avancement les documents de travail de l'évaluation. Elle permettra aux membres du Comité de pilotage d'en prendre connaissance au fur et à mesure de l'avancée du projet.

² Une séance de restitution intermédiaire pourrait être organisée « à chaud », si le comité de pilotage le souhaite juste après les missions de terrain ; ce qui monterait alors à 4 séances les restitutions prévues dans le cadre de l'évaluation.

3.2 L'évaluation des activités en France (phase 2)

Elle associera au niveau méthodologique

- ✓ Une étude documentaire des activités du programme,
- ✓ Une enquête, réalisée par l'équipe d'évaluation sur les activités de conseil,
- ✓ L'exploitation des retours d'évaluation collectés par le programme (activités de formation et de co-financement),
- ✓ Des sondages qualitatifs en complément sur les activités de formation et les cofinancements,
- ✓ L'observation des activités menée sur un échantillon représentatif.

Les activités de conseil

L'évaluatrice assistera à 4 ou 5 entretiens, choisis après avoir dressé une typologie des bénéficiaires de ce service, de façon à en refléter la diversité. En complément elle réalisera, diffusera et exploitera un questionnaire qui sera adressé à 60 ou 80 personnes sur un échantillonnage représentatif. Le stagiaire sera plus particulièrement chargé du suivi de cette enquête.

Les activités de formation

L'évaluatrice assistera à 2 ou 3 séances de formation, choisies de façon à en refléter la diversité. En complément les questionnaires d'évaluation remplis par les participants à la fin de chaque formation seront analysés. Le stagiaire sera plus particulièrement chargé de ce travail. Un sondage sera réalisé par l'équipe d'évaluation (évaluatrice et stagiaire) par téléphone ou mail sur une sélection des participants de ces formations de manière à en recueillir un retour plus qualitatif sur les effets à plus long terme de ces formations.

L'activité de cofinancement

Les rapports finaux et questionnaires de fin de projets des 160 associations lauréates seront exploités. Le stagiaire sera plus particulièrement chargé de ce travail. Ils seront complétés par des sondages réalisés par l'équipe d'évaluation selon un schéma proche de celui mis en œuvre pour les activités de formation. Une sélection d'associations non primées sera sondée pour avoir leur perception du dispositif de sélection et de la restitution des résultats.

3.3 L'évaluation de terrain (phase 3)

Il est proposé de travailler avec des experts locaux qui, s'ils disposent d'une méthodologie solide seront mieux à même d'apprécier les réalités de terrain des micro projets qu'un expert junior français pas forcément au fait des réalités locales ; toutefois ces propositions pourraient éventuellement évoluer en fonction des opportunités rencontrées (par exemple un expert junior ayant déjà réalisé des missions de terrain dans la zone concernée). Sur les deux missions engagées, une évaluation rapide a été réalisée dans la base de données des micro-projets en ligne sur le site. Si l'on prend en compte la densité des projets à évaluer, des coûts de transport compatibles avec l'enveloppe financière du projet et des conditions de sécurité qui permettent des déplacements relativement faciles :

- ✓ Une mission pourrait se faire en Afrique de l'Ouest, par exemple au Sénégal (19 projets)
- ✓ Une 2^{ème} mission serait à effectuer dans une autre zone, par exemple Europe de l'Est ou Inde (12 projets)

3.4 La restitution (phase 4)

L'évaluatrice préparera un rapport provisoire qui rassemblera les acquis du travail d'analyse réalisée en France et les résultats des missions réalisées sur le terrain. Elle mènera des entretiens avec le principaux partenaires : bailleurs de fonds, réseaux régionaux, ... participant aux instances de décision du projet pour mieux situer les conclusions de l'évaluation dans son environnement institutionnel. En effet, au vu d'expériences d'évaluations antérieures, il nous paraît plus intéressant de programmer ces rencontres en fin d'évaluation ; les débats sont alors enrichis de toute l'expérience accumulée au cours de l'évaluation.

3.5 Le récapitulatif des phases clés

L'ensemble de l'évaluation est construit autour du 4^{ème} semestre 2005 pour,

- ✓ Préparer les documents méthodologiques au cours de la 1^{ère} phase,
- ✓ Analyser les activités France à partir des informations relevées par les différentes méthodes de travail. En exploiter les résultats et les confronter avec les conclusions relevées à la suite de l'étude documentaire, au cours de la 2^{ème} phase
- ✓ Réaliser les missions de terrain et en exploiter les résultats, au cours de la 3^{ème} phase

- ✓ Assurer des entretiens institutionnels avec les principaux partenaires du projet. Rédiger un rapport intermédiaire puis un rapport final qui prenne en compte les remarques du comité de pilotage faites lors de la dernière restitution. Ce qui constituera la 4^{ème} phase de l'évaluation.

Le récapitulatif de ces phases est joint en annexe 1

Le calendrier du déroulement annexe 2

4 LES MOYENS DE L'EVALUATION

4.1 L'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation est composée de

Catherine Cyrot, spécialisée en systèmes d'information/communication, et évaluation de projets. Elle a réalisé plusieurs évaluations en éducation au développement, tout particulièrement celles du programme acteurs solidaires du CRID en 2003 et 2005 et celle de la Semaine de la Solidarité internationale en 2004. Elle a présenté une synthèse de ces évaluations pour la journée sensibilisation de l'opinion publique organisée en janvier 2005 par le HCCL. Etroitement associée à la réalisation du répertoire des associations de solidarité internationale, elle connaît bien le milieu de la solidarité internationale tout en gardant la distance nécessaire pour être à même de l'évaluer sans y être directement impliquée. Elle a pendant plusieurs années, animé un réseau de partenaires au Nord et au Sud et est donc au fait de ces problématiques d'animation de réseau. Elle réalise régulièrement des missions dans le cadre de projets au Sud, pour le compte de la FAO en Afrique centrale. Elle a également évalué des projets sur le développement rural au Burkina Faso ou sur les groupements féminins au Sénégal, par exemple. Enfin son expertise comme professeur associé à l'Université de Lyon sur le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication peut être mise à la disposition de ce projet. Catherine Cyrot prendra en charge la responsabilité d'ensemble de cette évaluation.

Daniel Balizet, psychosociologue et psychopédagogue est expert en ingénierie de la formation au CESAG de Dakar. Consultant sur des actions de développement local avec l'IRAM, il a travaillé sur le fonds urbain pour les micro-initiatives au Cameroun (projet FED). Il assure le suivi de chantiers d'études et de consultations dans les 11 pays couverts par le projet ingénierie du CESAG.

L'équipe s'adjoindra un **expert local pour la 2^{ème} mission de terrain** choisi après détermination de la localisation de la mission. En fonction du profil de l'expert local, une courte mission de la consultante senior pourrait éventuellement encadrer son travail. A défaut un consultant junior pourrait être engagé pour ce travail, ce qui suppose de trouver quelqu'un ayant déjà une connaissance de la zone enquêtée.

Un **stagiaire** sera embauché sur une durée d'un mois pour assister l'évaluatrice en France.

4.2 Le budget de la mission

Le budget est proposé sur la base d'un coût de journée d'expertise de 418,06 euros HT, soit 500 euros TTC (tous frais compris, hors les billets d'avion). Le stagiaire embauché sur 1 mois serait payé au SMIG.

Budget TTC	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 4	Total TTC
Evaluation par l'expert senior en France (27 jours)	2 500 €	7 000 €		4 000 €	13 500 €
Expertise locale mission 1(10 jours)			5 000 €		5 000 €
Expertise locale mission 2(10 jours)			5 000 €		5 000 €
Coût stagiaire		1 800 €			1 800 €
Divers et imprévus					1 350 €
Total					26 650 €

Les divers et imprévus incluent le coût éventuel d'un billet d'avion pour la seconde mission de terrain.

Annexe 1

Phasage de l'évaluation du programme

Phase 1		Analyse de la pertinence et de la cohérence du projet
Objectif de l'étape		• L'analyse des objectifs du projet et ses stratégies (pertinence et cohérence) • Construire les outils méthodologiques de la phase suivante et affiner la méthodologie globale de l'évaluation • Organiser la suite de l'évaluation (expertise locale et stagiaire)
Méthode et contenu		• Etude documentaire (analyse de la littérature générale produite par le projet). Des compléments de cette étude portant sur des activités spécifiques pourront être pris en charge par un stagiaire au cours de la phase 2 du projet. • Interviews de l'équipe du projet et d'une sélection de ses principaux responsables pour le cadrage général du projet.
Rendus attendus		• Rapport de synthèse des évolutions et des grandes tendances du projet au regard des critères de pertinence, et de cohérence. • Ce rapport sera soumis à discussion avec le comité de suivi.
Consultants, durée		1 consultante, 5 jours
Lieux		Paris
Phase 2		Evaluation des activités France et de leur impact
Objectif de l'étape		• Evaluer sur le terrain l'efficacité des actions menées • Enquêter auprès du public cible sur l'impact des actions menées
Méthode et contenu		• Analyse complémentaire de la documentation • Observation des activités de conseil et formation • Réalisation et exploitation des questionnaires d'enquêtes sur les activités de conseil, exploitation des évaluations réalisées à la fin de chaque cycle de formation ; exploitation des rapports et questionnaires des activités de cofinancement • sondage qualitatif en complément des questionnaires de formation et des rapports sur les activités de cofinancement
Rendus attendus		• Séance de restitution en comité de pilotage des conclusions du travail d'enquête et d'analyse
Consultants, durée		1 consultante senior sur 14 jours , assistée par un stagiaire embauché pour un mois
Lieux		Paris et province
Phase 3		Impact du projet au niveau local
Objectif de l'étape		• Evaluer sur le terrain l'efficacité des actions grâce à une enquête auprès d'un échantillon de groupes locaux • Enquêter auprès du public cible l'impact des actions menées
Méthode et contenu		• Deux missions de terrain avec visite sur site • Entretiens auprès des groupes locaux
Rendus attendus		• Restitution en comité de pilotage des conclusions du travail de terrain, lors du comité de pilotage en fin de phase 4.
Consultants, durée		2 experts locaux encadrés par la consultante senior
Lieux		Afrique de l'Ouest et une autre zone pour une durée de 10 jours pour chaque mission, soit 20 jours
Phase 4		Prospectives du projet
Objectif de l'étape		• Rédaction et validation d'un rapport provisoire puis définitif
Méthode et contenu		• Compléments d'analyse • Entretiens institutionnels avec les principaux partenaires : Ministère des affaires étrangères, réseaux régionaux, plateformes partenaires et partenaires privés.
Rendus attendus		• Un rapport provisoire des conclusions de l'évaluation sera restitué au comité de pilotage qui contiendra outre l'analyse réalisée par l'équipe d'évaluation, des recommandations stratégiques et opérationnelles de l'opération. • Un rapport définitif sera présenté au membre du comité de pilotage, après prise en compte des réactions du Comité du pilotage sur le rapport provisoire.
Consultants, durée		1 consultante senior sur 8 jours
Lieux		Paris

Annexe 2

Le calendrier du déroulement de la mission

	Septembre	octobre	Novembre	Décembre	Janvier
Phase 1					
Prise de contact avec les responsables du projet					
Etude documentaire					
Préparation des documents méthodologiques					
Choix des échantillonnages à enquêter					
Tenue du 1 ^{er} comité de pilotage					
Phase 2 Evaluation réalisée en france					
Activités de conseil					
Observation des séances de conseil					
Diffusion et exploitation des questionnaires réalisés par l'équipe d'évaluation					
Activités de formation					
Observation des séances de formation					
Exploitation des grilles d'évaluation remplies par les stagiaires					
Sondage qualitatif sur un échantillon représentatif de stagiaires					
Activités de cofinancement					
Dépouillement des rapports des associations lauréates					
Sondage qualitatif sur un échantillon représentatif de lauréats					
Séance de restitution en comité de pilotage					
Phase 3 Missions de terrain					
Mission en Afrique de l'Ouest					
Mission en Europe de l'Est					
Préparation des conclusions de l'évaluation					
Phase 4 restitution					
Entretiens institutionnels					
Rédaction du rapport intermédiaire					
Tenue du dernier Comité de pilotage					
Restitution du rapport définitif					

Outils de suivi de l'AMP utilisés pour l'évaluation

Documents généraux

1. Termes de référence de l'évaluation
2. Demande de cofinancement de l'Agence des Micro-Projets : dossier technique et financier (2001-2005)
3. Bilan narratif et financier de l'Agence des Micro-Projets (2001-2005)

Dotations

4. Liste des demandes de dotations 2003-2005
5. Dotations des Solidarités Nord-Sud. Fiches de synthèses des projets reçus. Jury de printemps 2005 et Jury d'automne 2005
6. Courriers retournés aux associations ayant déposé des demandes de dotations en automne 2005

Missions de terrain

7. Compte rendu de la mission de suivi de projets cofinancés par les dotations Nord Sud : Mission au Burkina Faso et Mali du 3 au 24 juin 2003
8. Compte rendu de la mission de suivi de projets cofinancés par les dotations Nord Sud : Mission au Sénégal du 17 au 28 juin 2005
9. Dossiers de demandes de financement pour les pays Togo, Bénin, Vietnam, en préparation des missions de terrain

Formation

10. Liste des participants aux formations assurées à Paris 2003-2005
11. Grilles d'évaluation des formations assurées à Paris 2003-2005

Conseil

12. Suivi des activités de conseil 2003-2005

Visibilité

13. Numéros de la revue aventure 2003-2005
14. Descriptifs de la banque de données des micro-projets
15. Plaquette de présentation de l'Agence des Micro-Projets
16. Pages Web de l'Agence des micro-projets

Liste des personnalités consultées

1. M Patrick Edel, délégué général de la Guilde du raid
2. M François d'Arthuis, Président du Comité de soutien de la Guilde du raid
3. Anne d'Orgeval, chef de projet de l'Agence des Micro Projets et Edwige de Maupeou, stagiaire, ainsi que Juliette Gatignon, ancienne coordinatrice de l'Agence des Micro Projets
4. M. Alain Bréant, Chênes et Baobabs
5. M. Bernard Jouan, Agro sans frontières
6. M. Jean Pierre Girardier, Association Calao
7. M Yéra Dembele secrétaire général du FORIM et Mme Géraldine Barrancos, chargée de mission au FORIM
8. M. Jean Marie Hatton, Secrétaire général du Haut Conseil de la Coopération internationale
9. Bernard Salamand, Délégué général du réseau RITIMO
10. Mme Valérie Huguenin et M. Jean Pierre Farjon Mission pour la Coopération non-gouvernementale. Direction générale de la coopération internationale et du développement
11. Mme Carol Dubois, Vivendi Universal
12. M. Philippe Vallet, Chambre régionale des Comptes

Les responsables français des projets évalués au Bénin, Togo et Vietnam

Au forum de Marseille

13. Les blés du désert, Mme Martine Charreau
14. Krousar Thmey, M. Alain Coureau
15. Aide médicale et développement, Mme Fadila Mazouz
16. DEFI IDF, Mme Madeleins Sfoggia
17. SIPAR, Mmes Nathalie Schuriger et Bernadette Chaventon
18. Bazar sans frontières
19. Les Amis de Gossi, M Alain et Ghislaine Royer
20. Tamina 2000

En région

21. **Auvergne**, Marie Aimard CERAPCOOP Centre de ressources pour la coopération internationale en Auvergne

22. **Bretagne** Martine Hervé RESIA Réseau solidarités internationales Armor ; Sonia Scolen CASI Bretagne, Dominique Guilmin, Conseil régional de Bretagne (à vérifier)
23. **Centre** Stéphanie Chapuis CENTRAIDER, Collectif régional des acteurs de la Solidarité internationale ; Anne Gaele Jay ancienne responsable du réseau Centraider
24. **Franche Comté** Bruno de Reviers, CERCOOP Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche Comté
25. **Ile de France** Sophie Parizot au Conseil régional
26. **Nord Pas de Calais** Laure Agiodo et François de Risbourg Réseau Lianes coopération ; Geneviève Sevrin direction des partenariats internationaux et régionaux au Conseil régional
27. **Normandie** Sandra Baude, Horizons solidaires ; Sabine Guichet Le Bailly Conseil régional (à vérifier)
28. **Rhône Alpes** Rose Marie Di Donato et Hervé Manaud RESACOOOP réseau d'appui à la coopération en Rhône Alpes

Grille d'évaluation du travail en région

1. Quelles sont les missions de votre collectif
Comment se traduisent elles dans vos activités : conseil, formation, financement,
Comment s'intègrent elles dans votre travail d'animation de réseau
2. Comment recrutez vous les participants à ces formations
Entretien, téléphone ; bulletin (m'envoyer le n° concerné), Web, liste de diffusion, annonces
dans des bulletins locaux (lesquels, m'envoyer le n° concerné)
3. Quel est le profil de ceux qui viennent
Associations ou individus
Elus locaux ou fonctionnaires territoriaux
Porteurs de projets ou intérêt pour la solidarité
Participants à des actions en région ou non
Groupe spécifique déjà constitué
Avez-vous volontairement choisi de délocaliser ces formations pour être plus près de la
demande
4. Sur le contenu de ces formations
La formation s'intègre t'elle dans une politique prédéfinie avec un avant et un après
Adoptez vous le schéma de l'AMP ou lui demandez vous des prestations spécifiques
Comment jugez vous le temps soit une journée, et êtes vous prêt à l'augmenter, donc à en
assurer le coût (retour des grilles d'évaluation)
5. Gardez vous en contact avec eux
Envoi de vos publications ou inscriptions sur des listes de diffusion
Autres formations
Journées d'échange pays/thème
Entretiens individuels
Autre
6. Savez vous quelle suite a été donnée à ces formations
Dépôt d'un projet (cofinancement local : région, conseil général, municipalité)
Participation à des campagnes d'Education au développement
Rejoindre une association (individuel) ou un collectif (association)
Autre
7. Pourquoi avez vous choisi de travailler avec la Guilde
Corrélation de contenus avec vos objectifs
Ouverture sur les dotations
Visibilité institutionnelle
Réactivité de la Guilde (choix des dates, annulation possible, ...)
Qualité pédagogique de la formation
Coût
8. Pourquoi n'avez vous pas retenu un partenaire local
Difficultés relationnelles entre les opérateurs locaux
Pas de compétences à mobiliser sur place
Quels sont les prestataires locaux ou nationaux à qui vous faites appel
9. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous même
Manque de disponibilité dans votre équipe
Compétences non disponibles
10. Avez-vous ou souhaitez vous mettre en place un système de dotations au niveau
régional ?

Questionnaire Conseil

«email»

«numero» - «Contact»

Association : «association»

Pays concerné : «pays» - Date de l'entretien : «date» 2005

NOUS PARLONS BIEN DU PROJET POUR LEQUEL VOUS AVEZ SOLLICITE UN ENTRETIEN

Précisez le projet sur lequel vous travaillez

(Numérotez dans les cases 3 réponses par ordre d'importance décroissant, 1, 2, 3)

	Adduction d'eau, puits, petite hydraulique
	Agricole et produits agricoles
	Commercialisation et commerce équitable
	Communication, médias NTIC
	Culturel
	Éducation formation
	Solidarité internationale en France

	Santé
	Micro crédit et activités économiques
	Protection de l'environnement
	Action Sociale
	Sport
	Tourisme solidaire

Autres.....

Détaillez en 2 lignes le projet.....

Précisez le public avec lequel vous travaillez sur ce projet

(Communauté villageoise, quartier périurbain, groupes femmes, autres, ...)

Que vous a apporté cet entretien avec l'agence des micro projets

(Numérotez dans les cases 3 réponses par ordre d'importance décroissant, 1, 2, 3)

	Réflexion sur les objectifs
	Avis sur le montage du projet
	Aide au montage de budget
	Adresses de financement

	Contacts avec des projets proches
	Informations sur les dotations nord sud
	Fourniture de documentation
	Je ne m'en souviens pas

Autres

Selon vous, quelle a été la qualité des réponses aux questions posées

Très bonne ☐ Bonne ☐ Moyenne ☐ Sans intérêt ☐

Expliquez pourquoi

Le projet pour lequel vous avez consulté a-t-il progressé depuis l'entretien oui ☐ non ☐

En quoi

Cet entretien a t'il débouché sur un contact ultérieur avec l'Agence des micro projets

oui ☐ non ☐, cochez L'envoi d'un projet pour avis par mail ☐

Une formation au Montage de projets ☐ Une demande de financement ☐, Un autre entretien ☐, cochez

Autre, laquelle

Globalement, aujourd'hui qu'a été pour vous l'intérêt de cet entretien,

A retourner à catherine.cyrot@free.fr ou catherine Cyrot 50 rue de la Monesse 92310 Sèvres

Questionnaire formations

«numero» - Votre nom «nom»

Courrier de
relance

Votre Association : «association»

Vous avez le «date» assisté à une formation animée par l'agence des micro-projets de la Guilde du Raid. Nous avons besoin de votre avis pour évaluer cette activité et l'améliorer. Pouvez vous nous retourner par courrier postal cette rapide enquête. Vous pouvez nous contacter pour plus de précision sur l'utilisation qui en sera faite.

*Pour répondre, retournez ce questionnaire par courrier à
Catherine Cyrot 50 rue de la Monesse 92310 Sèvres*

Votre association

Dans quels pays votre association intervient t'elle

.....

A t'elle des salariés OUI ☐ NON ☐ Combien ☐

Indiquez le nombre ou cochez la case NON

Le budget de votre association est

<5000 euros

☐
☐
☐
☐
☐

5000 à 10 000 euros

10 000 à 30 000 euros

30 000 à 50 000 euros

50 000 à 100 000 euros

100 000 à 500 000 euros

☐
☐

>500 000 euros

*Cochez la case correspondant au budget de
votre association*

Vous êtes

Un homme

☐

Une femme

☐

Cochez la case correspondant à votre sexe

Votre tranche d'âge

< 25 ans

☐
☐
☐
☐
☐

25 à 35 ans

de 35 à 45 ans

de 45 à 55 ans

>55 ans

*Cochez la case correspondant à votre tranche
d'âge*

De statut

Public

Privé

Associatif

Etudiant

Demandeur d'emploi

Retraité

Autre

☐
☐
☐
☐
☐
☐
☐

*Cochez la case correspondant à votre statut
personnel*

PS Vous aviez déjà reçu ce questionnaire par mail, et pouvez également utiliser le mail pour nous répondre

Règlement des dotations Nord Sud

Dotations **des Solidarités** **NORD - SUD** **Agence des Micro-Projets**

ARTICLE 1 - Sur proposition de la Guilde Européenne du Raid, dans le cadre de son programme Agence des Micro-Projets, le Ministère des Affaires Etrangères propose une dotation destinée à encourager des initiatives privées de solidarité internationale, à destination des pays émergents ou en voie de développement.

ARTICLE 2- NATURE DES BOURSES: Le Ministère des Affaires Etrangères se propose d'attribuer des bourses, de l'ordre de 1500 à 7500 euros chacune à des initiatives associatives. Ces bourses, accordées hors du cadre des cofinancements de projets, sont destinées à encourager des micro-réalisations originales, élaborées et mises en œuvre avec un ou plusieurs partenaires locaux. Ces bourses ne sont pas cumulables avec celles des deux dispositifs JSI-VVVS et PRA-OSIM.

ARTICLE 3 - BÉNÉFICIAIRES : Ces bourses sont destinées aux associations dont l'initiative s'inscrit dans une perspective de développement à long terme. Elles n'ont pas pour vocation de soutenir les chantiers de jeunes, les voyages à caractère humanitaire ou culturel, les projets de recherche fondamentale ou les stages d'étude, les projets scolaires ou les échanges de correspondance, les phases exploratoires de projet, les convois humanitaires et les envois de volontaires sur des projets dont ils ne sont pas initiateurs. Par ailleurs, un déplacement sur le terrain ne pourra concerner qu'un nombre maximum de 5 personnes. Enfin, en ce qui concerne les projets se déroulant au Mali, les organisations impliquant des migrants maliens ou d'origine malienne, ne sont pas éligibles et doivent s'adresser à la Cellule relais du Fonds de Solidarité Prioritaire Codéveloppement, sise auprès de PS-Eau, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris (Tél : 01 53 34 91 23). Les autres OSI œuvrant au Mali restent quant à elles éligibles aux Dotations des Solidarités Nord-Sud.

ARTICLE 4 - OPÉRATIONS : Il pourrait s'agir (liste non limitative)

- d'une réalisation concrète (création d'une coopérative agricole, d'une salle informatique, d'un cabinet dentaire, adduction d'eau, électrification, mise en place de programmes de micro-crédit...);
- d'activités en France dans le cadre de l'éducation au développement à partir d'expériences de terrain ;

- de programmes de transfert de compétences tels que la formation professionnelle (amélioration de techniques agricoles, appui d'ateliers artisanaux, tourisme solidaire, revitalisation culturelle...).

ARTICLE 5 - JURY : Un jury, composé de représentants de la Guilde et du Ministère des Affaires Etrangères sera présidé par le Directeur Général de la Coopération Internationale et du Développement ou son représentant. La décision définitive revient au Président du jury.

ARTICLE 6- PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES DOSSIERS: Les dossiers des associations candidates doivent parvenir à la Guilde avant la date limite de la session visée. Ils devront être présentés suivant le modèle de plan fourni et devront notamment :

- justifier de la compétence de l'association par rapport à son projet;
- présenter le contexte dans lequel le projet se situe, les partenaires locaux et leur rôle dans le projet, ainsi que les éventuels projets similaires ou voisins déjà menés dans la région concernée.

Chaque projet sera obligatoirement présenté en 3 exemplaires dactylographiés et reliés accompagnés chacun d'une fiche de synthèse figurant en couverture, ainsi qu'une version informatique du projet (disquette ou CDrom) et un chèque de 15 euros de frais de participation à l'ordre de la Guilde Européenne du Raid. Les dossiers reçus incomplets ou en retard ne pourront pas concourir.

ARTICLE 7 - REMISE DES BOURSES: Les résultats sont communiqués par écrit suite à chaque session. Lors de la session d'automne, ils sont également annoncés officiellement lors du Forum des Solidarités Nord-Sud, organisé par la Guilde à Agen. La Guilde remet le montant des bourses sous forme de chèque à l'ordre de l'association lauréate. Les associations seront avisées individuellement à l'adresse indiquée dans leur dossier. Les 2/3 du montant de la bourse seront remis au bénéficiaire sur sa demande écrite, dans les trois semaines précédant son départ. Le solde sera remis au retour, sur présentation d'un rapport final et d'un questionnaire de fin de projet (disponible sur demande), qui permettront de juger de la conformité des actions réalisées par rapport aux objectifs initiaux.

ARTICLE 8 - MODIFICATIONS: Toute modification de l'équipe, des objectifs ou du calendrier du projet doit faire l'objet d'un accord de la Guilde, celle-ci ayant consulté le Ministère des Affaires Etrangères. Le non-respect de cette clause pourrait entraîner le remboursement intégral et/ou l'annulation de la bourse.

ARTICLE 9 - OBLIGATIONS AU RETOUR : Les associations lauréates s'engagent à déposer un rapport d'activité et un questionnaire de fin de projet dans les deux mois suivant l'achèvement du projet. Ce délai débutera, sauf avis contraire des intéressés, à la date de fin de projet mentionnée dans le dossier. L'inobservation de ce délai entraînerait l'annulation de la remise du dernier tiers.

Le rapport présenté par les associations devra comporter :

- le récit du déroulement du projet,
- un bilan financier détaillé,
- une annexe comportant des informations pratiques (coût de la vie, transports, formalités administratives, etc.)
- 5 à 6 photos illustrant l'action sur le terrain.

Les associations autorisent la publication et l'utilisation éventuelle de leur nom, rapports, photos et renoncent à la perception de tous droits et indemnités à ce titre.

Le rapport sera fourni en deux exemplaires dactylographiés et reliés, accompagné de sa version informatique.

ARTICLE 10 - ASSURANCE DES LAURÉATS

- Non recours en cas d'accident :

Les associations lauréates dégagent le Ministère des Affaires Etrangères, comme la Guilde Européenne du Raid, de toute responsabilité en cas d'accident et s'interdisent d'exercer un quelconque recours à leur encontre.

- Assistance :

Les membres de l'association devront être couverts par un contrat d'assistance rapatriement. L'attestation pourra en être exigée au moment de la remise de la Dotation.

ARTICLE 11 : Du seul fait du dépôt d'un dossier aux Dotations Solidarités Nord-Sud du Ministère des Affaires Etrangères, les associations candidates acceptent le présent règlement.

AUTRES DOTATIONS :

Les autres Dotations relèvent du même règlement quant aux procédures, avec des caractéristiques propres pour chaque donateur.

POUR LES ONG LOCALES :

Les associations du Sud ayant un projet doivent le présenter via une ONG française partenaire.



11 rue de Vaugirard 75006 Paris
Tél. : 01 43 26 97 52
Email : microprojets@la-guilde.org

Fiche de Synthèse

Année 2006

**Dotations
des Solidarités
NORD – SUD**

Intitulé du Projet

Organisation :

Nom du contact en France * :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Tel : Fax :

E-mail :

Chef de Projet (si différent du contact) :

Coordonnées :

* cette personne sera le destinataire de tous les courriers ou appel téléphonique concernant votre dossier

Localisation du Projet

Pays :

Région/Ville :

Objectifs :

Moyens Humains et Techniques**Informations Complémentaires**

Durée :

Contacts locaux

Date de démarrage :

Date d'achèvement :

Budget total :

Budget manquant :

Budget demandé aux Dotations :

.....

.....

.....

.....

.....

Agence des Micro-Projets

PLAN TYPE - DOTATIONS DES SOLIDARITES NORD-SUD -

En couverture : mettre une fiche de synthèse

Introduction (dont présentation brève de l'association et synthèse du projet).

Origines et Objectifs de l'action

- Objectifs du projet
- Historique du projet
 - Contexte socio-économique local (dont l'identification des autres ONG travaillant dans le même domaine sur place)
 - Identification de la demande locale
 - Etude des réponses les plus adaptées à la demande
- Partenaires locaux
 - Nature
 - Degré d'implication dans le projet, de sa conception à son suivi

Réalisation du projet

- Lieu de réalisation (si possible, joindre carte et / ou croquis...)
- Intervention prévue : (description des différentes étapes du projet)
 - Moyens humains, techniques et financiers à mettre en oeuvre
 - Calendrier, plan de travail sur place
 - Résultats concrets détaillés et attendus
- Bénéficiaires :
 - Nature et nombre de personnes bénéficiant directement et indirectement du projet
 - Implication des bénéficiaires dans le projet, de sa conception à son suivi

Evaluation et prolongements de l'action

- Critères et moyens utilisés pour évaluer l'évolution et le bon déroulement du projet
- Viabilité à terme du projet :
 - Viabilité économique et sociale de l'action
 - Moyens mis en oeuvre pour l'appropriation locale du projet
- Prolongements envisagés
- Action de sensibilisation en France

Budget

Il contient obligatoirement :

- Tableau des ressources financières contenant :
 - Les financements déjà acquis
 - Les recherches en cours
 - Le budget restant à financer
- Tableau récapitulatif des coûts prévus, accompagné d'une description narrative

Annexe 9**Liste des bailleurs privés**

	2005	2004	2003
AB Télévision	3 000	3 000	2 500
Alter Eco	1 500		
Association OSEN			1 500
BBS	1 500		
CFA de Lot et Garonne			1 500
Comité d'entreprise SACEM			15 000
CRCC de Paris	10 000	10 000	7 000
Demandolx	1 500		
EDF GDF Lot et Garonne			1 500
ETDE	7 500		
Evêché d'Agen	4 500	4 500	4 600
Far Conseil et Rambaud	500		
Les Vergers du Barry	1 500	1 500	1 500
Monnoyeur		1 500	
Richelieu Finance	3 000		
Société Financière HR	1 500	1 500	2 000
SODES			4 500
SODIP	1 000	1 000	1 000
SOMATER	1 500		
SOS		4 600	4 600
Vivendi Universal	20 000	16 347	
Total	58 500	43 947	47 200

montant des financements annuels en euros

Liste des informations de la base interne des dotations

Champs	TABLE DOTATIONS	FICHE DE SYNTHESE	AVIS JURY	FICHE INTERNET
Association				
Sigle	Sigle			
Organisation	Organisation	Organisation	Association	Nom de l'association
Adresse				Adresse
Code postal				
Ville				
Pays				
Tel				Téléphone
Fax				Fax
Email				Email
Dotation				
N° dossier	N° dossier	N° dossier	N° dossier	
Titre	Titre	Intitulé		Titre
Pays	Pays	Pays		Pays
Région		Région		Région
Ville		Ville		Ville
Thème	Thème			Thématique du projet
Contacts locaux		Contacts locaux		
Financement				
Eligibilité	Eligibilité			
Lauréat	Lauréat			
Budget total		Budget total		Budget total
Apport de l'association				Apport de l'association
Apport du partenaire local				Apport du partenaire local
Autres partenaires financiers				Autres partenaires financiers
Budget manquant		Budget manquant		
Budget demandé aux dotations		Budget demandé aux dotations		
Financier	Financier			
Montant	Montant			Dotations Nord Sud
Descriptif				
Descriptif du projet				Descriptif du projet
Objectifs		Objectifs		
Moyens humains et techniques		Moyens humains et techniques		

Champs	TABLE DOTATIONS	FICHE DE SYNTHÈSE	AVIS JURY	FICHE INTERNET
Pertinence			Pertinence	
Ancrage local			Ancrage local	
Visibilité			Visibilité	
Budget			Budget	
Décision			Décision	
Coordonnées resp	Coordonnées resp			
Responsable	Responsable	Nom du contact en France		Porteur du projet
Adresse	Adresse	Adresse		
Adresse suite	Adresse suite			
Code postal	Code postal	Code postal		
Ville	Ville	Ville		
Région	Région			
Etat	Etat	Pays		
Téléphone	Téléphone	Tel		
Fax	Fax	Fax		
Email	Email	Email		
Chef de projet		Chef de projet		
Coordonnées		Coordonnées		
Suivi	Suivi			
Mise à jour	Mise à jour			
Envoi Agen	Envoi Agen			
Date de démarrage		Date de démarrage		Démarrage
Date prévue fin de projet	Date prévue fin de projet	Date d'achèvement		
Durée		Durée		Durée
Rapport final reçu	Rapport final reçu			
Versement dotation	Versement dotation			
Notes	Notes			
Paiement	Paiement			
Chèque	Chèque			
Nom émetteur	Nom émetteur			
Date chèque	Date chèque			
Montant	Montant			

Grille de lecture des micro projets

En introduction : Lisibilité du projet

1 Environnement du projet

Contexte dans lequel s'inscrit le projet au niveau national

Analyse fine du contexte local, en particulier autres projets en cours

Contraintes liées au projet et diagnostic de la situation

Historique du projet, avec la liste des projets déjà réalisés

2 Pertinence des objectifs

Objectifs généraux dans lequel s'inscrit le projet sur le long terme

Objectifs particuliers à atteindre par le projet dans le calendrier de réalisation

3 Cohérence des Partenariats

Présentation des partenaires locaux et nord avec leurs compétences (CV)

Présentation des bénéficiaires du projet et de ceux qui en sont exclus

Identification claire de la demande locale avec ses motivations

Implication du partenaire local dans la présentation du dossier

Appui des collectivités locales nord et sud

Formalisation des rôles des partenaires par convention

4 Efficacité du dispositif

Descriptif du projet : forces et faiblesses

Résultats attendus et leur réalisation (indicateurs chiffrés)

Détail des moyens humains et financiers

Calendrier de réalisation

5 Financements

Budget, identification des investissements et du fonctionnement

Différencier clairement les financements et la valorisation

Charges récurrentes à prévoir pour l'après projet

Part d'autofinancement

Autres financements et cohérence entre les financements si multi

6 Impact

Viabilité de l'après projet (technique, organisationnelle, financière, culturelle)

Proposition pour des outils de suivi

Volet formation

Volet sensibilisation en France

7 Annexes

1 Bibliographie

2 Plaque de présentation de l'association

3 Conventions passées entre les partenaires

3 Courriers officiels de demande des collectivités locales sud

3 CV des participants nord et Sud

3 Liste des contacts du projet

4 Eléments techniques d'explicitation

6 Exemples de documents de promotion du projet

6 Photos

AGENCE DES MICRO PROJETS

PROJETS VIETNAM

SOURIRES D'ENFANTS

CENTRE MATERNEL ET EDUCATIF DE PHU CUC 86

ASSOCIATION « VIETNAM LES ENFANTS DE LA DIOXINE »

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX VICTIMES DE LA DIOXINE 94

AIDE AUX ENFANTS CONTAMINES PAR LA DIOXINE 100

EDEV - Etudiants pour le Développement d'Ecoles au Vietnam

MISE EN FONCTION D'UN CENTRE DE READAPTATION POUR JEUNES
AVEUGLES 109

AEVN - « AIDE A L'ENFANCE DU VIETNAM »

FORMATION EN BOULANGERIE POUR DES ORPHELINS DE HUE 116

« SOS ENFANTS SANS FRONTIERES »

AIDE AUX ENFANTS DES RUES DE HUE 124

Gérard Blondet
Décembre 2005

SOURIRES D'ENFANTS

CENTRE MATERNEL ET EDUCATIF DE PHU CUC

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
2004	4000 €	29 159 €	Mi 2004 – Fin 2006	« Sourires d'enfants ». Rhône Alpes Nadine Collonges	Thomas Jan +84 4 574 0570
Objectifs principaux			Résultats attendus		
1) Scolarisation et alphabétisation de tous les enfants de 3 à 5 ans des villages 2) Amélioration sensible de la santé et de l'état de nutrition de tous les enfants de 0 à 6 ans des villages. 3) Autonomie et autofinancement total du projet au bout de 3 années (contribution partenaires + volet économique)			Les enfants bénéficient : 1) de bonnes conditions d'éducation, 2) de bonnes bases linguistiques, 3) un encadrement sécurisant et des horaires réguliers. 1) d'une nourriture équilibrée, 2) accès aux médicaments et aux soins, 3) règles d'hygiène assimilées. une gestion saine et transparente le l'établissement en place. un niveau d'autofinancement significatif atteint.		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
05/12/2005 1 H	Thomas Jan, coordinateur Vietnam Miss Thuy, Chargée de programme	« Sourires d'enfants » bureau de Ha Noi.
07/12/2005 1 jour	<u>Visite terrain en province de Phu Tho</u> Thomas Jan, Miss Thuy, Ha Thi Ngan, Directrice de l'école, Phung Van Den, Chef du village, Ha Thi Que, Institutrice. Rencontre de 03 familles	Ecole et village en commune de Thu Cuc

Synthèse des visites au Vietnam

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
+++	+++	+++	+++	+++	+++	++	+++

Très bon projet avec une approche professionnelle du développement (cadre logique, représentation sur place et bureau à Ha Noi capable de suivre, orienter, conseiller). En termes de viabilité subsiste le risque toujours possible de développer des volets économiques alors même que les compétences ne sont pas internes au projet et que ce n'est pas son objectif principal.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Bonne pertinence :. Bonne analyse du contexte.. Très bonne connaissance du terrain. Bons partenariats avec VSF, MDM...Ancrage local : Participation autorités locales très positives. Excellent participation des villageois. Viabilité liée à l'équilibre entre l'association, les bénéficiaires et l'état qui paie les salaires du personnel

APPRECIATION QUALITATIVE

1/ Lisibilité du projet

La zone des hauts plateaux est une zone politiquement sensible où longtemps les minorités ont été ignorées quant elles n'ont pas été réprimées. Celles ci connaissent par ailleurs des problèmes tant du côté cambodgien que laotien. Leur indépendance par rapport au pouvoir central, leurs cultures et langues différentes les ont marginalisées. « Sourires d'enfants » a connu des difficultés ce qui démontre que les problèmes d'éducation sont encore sensibles. Il faut toutefois considérer le Vietnam davantage comme une fédération de provinces que comme un état hyper centralisé car celles-ci jouissent d'une autonomie très importante.

Ce projet s'inscrit complètement dans la stratégie de la province de Phu Tho qui d'abord avait été consultée en Février 2004 pour le choix de la commune. Ayant le souci de répartir géographiquement les aides étrangères dans la zone, la province avait proposé la commune de Thu Cuc. Il était revenu à « Sourires d'Enfants » le choix, dans cette commune, des villages : ceux de Kon et de Quê.

La Province était au courant qu'un autre projet mené dans une autre commune (Hon) fonctionnait avec succès et a vu un intérêt à le reproduire dans d'autres villages. La Province s'est mobilisée pour aider et soutenir « Sourires d'Enfants » sur plusieurs points :

- Sachant que « Sourires d'Enfants » avait déjà signé un Mémoire d'Entente avec la Province, cette dernière a estimé qu'un avenant à ce Mémoire d'Entente suffisait pour que l'association puisse travailler directement sur le terrain et puisse être protégée par la loi vietnamienne.
- La Province a aussi estimé que « Sourires d'Enfants » avait effectué un bon travail dans le district de Yên Lâp, s'était conformé aux règles et aux lois locales, et avait été accepté par l'ensemble des acteurs... Dans ce contexte, la province s'est engagée à appuyer et soutenir « Sourires d'Enfants » afin d'obtenir un permis d'opération national qui faciliterait la reproduction de ce type de projet.

Synthèse des visites au Vietnam

- La Province a encouragé « Sourires d'Enfants » à continuer à travailler comme il l'a fait pour son projet de Hon, car l'ensemble des acteurs, à commencer par les bénéficiaires, est entièrement satisfait du projet mené.

Par ailleurs la question des minorités ne passe plus inaperçue sur le plan international et l'investissement de « Sourires d'enfants » pourrait plus facilement être valorisé et être moteur de nouveaux investissements d'Ongs, associations, bailleurs, provinces et Etat vietnamien dans le secteur de l'éducation et du développement des zones de plateaux.

2/ Environnement du projet

« Sourires d'enfants » a été créé en 1996 par deux jeunes femmes françaises ayant vécu une année dans le sud du Vietnam. C'est sous leur impulsion que s'est concrétisée l'idée de créer un modèle de jardin d'enfants spécifiquement adapté aux minorités ethniques vivant dans les régions montagneuses.

« Sourires d'Enfants » a mis en place son premier projet de Jardins d'Enfants en 1997 Plei Lung. Ainsi, **4 jardins d'enfants, d'une capacité annuelle de 350 enfants, ont accueilli au total entre 1997 et 2002 plus de 650 enfants âgés de 3 à 6 ans.** Ces projets ont ouverts leurs portes dans les Provinces de Kon Tum et Gia Lai, sur la zone des hauts plateaux du Viet Nam.

Le contexte dans lequel évoluent les minorités ethniques des hauts plateaux du Centre étant particulièrement sensible, la situation politique a conduit « Sourires d'enfants » à suspendre ses projets dans cette région, à l'automne 2002, suite à plusieurs émeutes et révoltes.

L'équipe de « Sourires d'Enfants » a alors décidé de poursuivre son action au nord du Vietnam auprès des enfants vivant dans les régions les plus reculées, tout en capitalisant l'expérience acquise pendant toutes ces années. C'est ainsi qu'un Jardin d'Enfants « pilote » dans le Nord a ouvert ses portes dans les villages de Hon, district de Yen Lap (limitrophe de celui de Thanh Son) dans la Province de Phu Tho. Ce projet de trois ans se terminera fin Décembre 2005 et apporte d'ores et déjà un excellent retour d'expérience sur ce type de projet.

Le deuxième projet qui a commencé en mi 2005 et qui fait l'objet de l'évaluation, concerne la commune de Thu Cuc, commune très étendue qui comporte une douzaine de villages.

Les villages de Kon et Quê, où « Sourires d'Enfants » mène ce projet, comportent des familles dont plus de 95 % sont issus des minorités Muong et Dao. Les quelques 100 enfants âgés de 3 à 5 ans de ces villages ne parlent pas la langue vietnamienne.

Faute de maîtriser la langue officielle, ces enfants rencontrent des difficultés à obtenir l'examen qui leur permettrait de rentrer en Cours Préparatoire et ne sont souvent acceptés à l'école primaire qu'à l'âge de 7, 8 ou 9 ans. Sachant que, pour aider leur famille, ils doivent travailler aux champs très jeunes (environ 14 ans), ils ont de ce fait une scolarité réduite.

Ceci est l'un des critères, avec la pauvreté de la zone d'intervention, ses difficultés d'accès et les besoins de renforcement du système de santé, qui a motivé « Sourires d'Enfants » à ouvrir un Jardin d'Enfants dans ces deux villages.

Synthèse des visites au Vietnam

2/ Pertinence des objectifs

Les objectifs spécifiques du projet qui dispose d'un cadre logique sont pertinents car ils peuvent contribuer à l'amélioration des conditions d'éducation et de santé des populations marginalisées et défavorisées.

La pertinence des objectifs est confirmée par l'expérience précédente du village dont les hypothèses ont été vérifiées en effet :

- Les familles pauvres se sont acquittées de leurs cotisations,
- La proportion des enfants réussissant leur concours d'entrée au CP est prévisible (100%),
- Institutrices et éducatrices obtiennent sans problème un diplôme officiel et un CDI du service de l'éducation nationale,
- Les services proposés correspondent à la demande des familles bénéficiaires dont l'indice de satisfaction est très élevé ce qui justifie une motivation forte,
- Des mécanismes de solidarité permettent de faire participer les riches à la cotisation des pauvres.

Le lien Education / santé / développement de projets économiques est particulièrement bien vu dans la mesure où il va bénéficier de l'appui d'autres acteurs professionnels du secteur dont Vétérinaires Sans Frontières.

3/ Cohérence des partenariats

- **La Province** qui donne l'autorisation à l'OSI (Organisation de Solidarité Internationale) de travailler localement, donne son appui en cas de problème politique ou financier, gère en général la répartition l'aide des OSIs sur sa zone,
- **Le district**, accordant le budget pour salarier les institutrices une fois qu'elles ont obtenu leur diplôme officiel,
- **La commune** préside le Comité de Gestion. Le comité populaire prend en charge une partie de la construction de l'établissement, le matériel pédagogique et met à disposition du personnel pour encadrer et soutenir le projet,
- **Le chef de village**, dont le soutien est indispensable pour dénouer les problèmes locaux souvent dûs à des problèmes de communication,

Les autorités provinciales ont joué leur rôle de promotion du projet, de soutien politique et de liaison avec les services de l'Education nationale pour la titularisation, entre autres, des institutrices recrutées dans les villages et formées. « Sourires d'enfants » peut donc travailler au niveau local communal et villageois pour assurer la réussite du projet en considérant comme très important de mettre en place une gestion de proximité avec un comité de gestion au niveau communal. Ce dernier comprend les membres suivants : (1) Le maire de la commune, qui préside le Comité, (2) Les cadres de la commune concernés (éducation, santé, élevage, ...), (3) Les chefs de villages, (4) Des représentants du personnel de l'école, (5) Des parents d'élèves, (6) Un représentant de « Sourires d'Enfants » jusqu'à la fin du projet (Décembre 2006).

Synthèse des visites au Vietnam

De fait le Comité de Gestion est engagé donc porteur d'un projet qui veut pérenniser les actions entreprises avec notamment la mise en place d' **un troisième volet (élevage) qui a pour objectif un autofinancement du projet au bout de trois années.**

4/ Efficacité du dispositif**VOLET EDUCATION**

Pour fonctionner l'école dispose de 4 institutrices et de 2 aides éducatrices. L'ensemble du personnel suit la même formation, celle de l'école nationale. Cela permet à l'ensemble du personnel d'obtenir **un diplôme officiel et d'être en Contrat à Durée Indéterminée du gouvernement** et de disposer ainsi d'une sécurité d'emploi. Ce point est un facteur essentiel pour la pérennité du projet.

En début de projet, il est bien évident que le nombre d'institutrices diplômées est insuffisant dans la commune et que le projet doit recruter et former de nouvelles personnes. Pour cela, dans un premier temps, des personnes ayant une expérience dans l'éducation sont identifiées et recrutées en Contrat à Durée Déterminée pour le projet. Une organisation de roulement de personnel est donc mise en place afin qu'au minimum 50% du personnel « final » travaille en même temps.

L'école construite (qui a connu quelques déboires avec l'entrepreneur) est de bonne qualité sur un bel espace où les enfants se sentent visiblement chez eux avec (1) 2 classes pour les enfants de 3 et 4 ans, dont les cours dispensés sont essentiellement tournés sur l'éveil, (2) 2 classes pour les enfants de 5 ans, dont les cours sont essentiellement portés sur l'alphabétisation et où les enfants se préparent au concours d'entrée en C.P,(3) Une cuisine de deux pièces (4) Des latrines, (5) Un puit et un point d'eau avec plusieurs robinets, (6) Des jeux de plein air dans la cour de récréation.

Afin de renforcer la motivation du personnel, « **Sourires d'Enfants** » recrute du **Personnel issu des villages**. La proximité facilite les transports et donc l'assiduité du personnel, et surtout, les institutrices, bilingues, connaissent les enfants et communiquent en deux langues avec eux.

Par souci d'équité et d'homogénéité de l'équipe, « Sourires d'Enfants » apporte un **complément de salaire** aux institutrices recrutées en Contrat à Durée Déterminée. Les institutrices n'ayant pas de diplôme officiel reçoivent en effet un salaire moindre de la part du gouvernement.

VOLET SANTE

Ce volet commence par l'enseignement de quelques règles d'hygiène : (1) Se laver les mains avant et après les repas, (2) Habituer les enfants à utiliser les latrines, (3) Une école propre, lavée régulièrement. La cantine, quant à elle assure une alimentation équilibrée aux enfants. **Les repas de l'école sont programmés en fonction de leur apport nutritionnel.**

Le volet Santé d'un point de vue médical a démarré en Décembre 2005. Il est destiné à tous les enfants de 0 à 6 ans des villages de Kon et Quê. Il passe par les actions suivantes : (1) **Une visite médicale mensuelle par un médecin**, axée sur la prévention et où les maladies bénignes sont soignées dans l'école, (2) **Les vaccins** sont assurés lors de ces visites, (3) **L'école dispose d'une pharmacie** sur place avec des médicaments de base, (5) En cas de maladie plus grave, les enfants sont envoyés au Centre de Santé de la

Synthèse des visites au Vietnam

commune, (6) Le suivi médical des enfants par les familles et par le médecin est assuré grâce à **un carnet de santé individuel**.

VOLET ECONOMIQUE

Ce volet indispensable pour assurer la pérennité du projet commencera en 2006. **Il touche deux types de bénéficiaires, avec des objectifs différents :** (1) Les parents d'élèves pour les aider à payer les cotisations mensuelles assurant les repas des enfants, mais aussi pour élever le niveau de vie général de la famille, et indirectement du village, (2) L'école pour qu'elle dispose d'un petit budget et d'une autonomie partielle pour parer aux imprévus.

Pour cela, « Sourires d'Enfants » a mis en place avec l'association VSF-CICDA deux types d'élevage porcin : La Reproduction et l'Engraissement. Pour mener ce volet, VSF-CICDA intégrera les villages de Kon et Quê dans son propre projet de développement, et ce, dès début 2006. Pour chaque type d'aide, l'appui est à deux niveaux : technique et financier.

- **L'appui Technique** sous forme de formation. Un para vétérinaire local est formé, et ce dernier forme ainsi les bénéficiaires. Cet appui technique en santé animale est obligatoire pour les populations et comprend des conseils, les vaccins, un suivi de santé animal mensuel et une évaluation.
- **L'appui financier** sous forme de micro crédit. « Sourires d'Enfants » s'engage à ce que chaque type de bénéficiaire ait un fonds (soit sur les fonds propres de « Sourires d'Enfants », soit grâce à une mise en relation avec une banque locale). La Gestion de ces crédits est assurée par l'association de masse « L'Union des Femmes ». Cette association, très crédible, ancrée politiquement sur tout le Vietnam permet d'avoir certaines garanties sur les remboursements. Cela permet surtout de pouvoir mettre en place un calendrier de remboursement d'échéances plus souple, calquées sur les cycles naturels de la reproduction et des ventes, rendant ainsi les micros crédits accessibles à tous. Le taux d'intérêt mensuel est de 0,6%, soit 0,3% pour l'Union des Femmes indemnisant le travail de gestion fourni, et 0,3% alimentant une caisse de fonds risques, permettant d'aider les éleveurs en cas de mortalité prématurée de l'animale.

Synthèse des visites au Vietnam**5/ Financements**

	2004		2005		Total	
	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés	Prévus	Réalisés
Frais structures et missions au V.N	6 815,00 €	7 226,79 €	5 121,00 €	7 400,00 €	12 896,00 €	14 626,79 €
Investissement initial	12 040,00 €	4 320,42 €	0,00 €	5 913,66 €	12 040,00 €	10 234,08 €
Frais fonctionnement projet	497,00 €	61,49 €	978,00 €	1 036,80 €	2 008,00 €	1 098,29 €
Frais Accompagné Santé / Nutrition	135,00 €	0,00 €	540,00 €	434,77 €	1 215,00 €	434,77 €
Frais Accompagnement Agri / Elevage	0,00 €	0,00 €	5 800,00 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Total	19 487,00 €	11 608,70 €	12 439,00 €	14 785,23 €	29 159,00 €	26 393,93 €

La répartition budgétaire des projets est la suivante :

Sourires d'Enfants : Construction de l'école et achat des jeux de plein air,
Formation des intervenants (Institutrices, para vétérinaires, santé,
Apport des fonds pour les micros crédits.

Autorités locales : L'ensemble des salaires du personnel de l'école,
Achat du terrain,
Aménagements Intérieurs, Outils pédagogiques.

Parents d'élèves : Cotisation mensuelle pour les repas des enfants (argent et riz)

Concernant le réalisé il reste donc à prendre en compte l'année 2006,

Les activités agri élevage vont être développées en 2006.

6/ Impact

La viabilité de l'après projet est assurée sur le plan technique dans la mesure où les compétences concernant les trois volets du projet sont renforcées : formation des institutrices et compétences santé au sein de l'école par ailleurs la connexion du projet avec le projet de VSF (Vétérinaires Sans Frontières) sur les questions d'élevage va permettre aux bénéficiaires d'être formés et suivis en élevage. Par ailleurs l'engagement de l'Union des Femmes est une garantie de la bonne utilisation des micros crédits.

Sur le plan organisationnel les choses sont en place avec une gestion de proximité qui est une garantie de la prise en compte exacte des problèmes. L'implication des personnes en charge du quotidien dans le comité de gestion situe l'exact niveau des responsabilités. Ceci ne signifie pas que les problèmes n'existent pas ou qu'ils seront résolus facilement mais bien que les personnes en charge ne peuvent pas les ignorer sans enfreindre leur mandat ou leur activité professionnelle.

Sur le plan financier différents aspects sont en place. En effet la participation est équilibrée entre « Sourires d'enfants » qui initie et finance en partie, les bénéficiaires qui cotisent, l'Etat qui assure le paiement des salaires du personnel. Par ailleurs le volet économique est susceptible de soulager les difficultés donc de limiter le non paiement des cotisations. Développer des ressources pour l'école ne présente pas de danger à partir

Synthèse des visites au Vietnam

du moment où un projet professionnel peut en réaliser l'accompagnement ce qui sera le cas avec VSF.

Sur le plan culturel il est fondamental que de tels projets fonctionnent, à travers l'apprentissage d'une langue commune, pour que le Vietnam bénéficie de l'expression de toutes ses diversités et de la mobilisation de toutes ses intelligences. A long terme l'impact humain, social, culturel, et économique pourrait être considérable.

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

Tout d'abord une petite précision : il s'agit du centre maternel et éducatif de Thu Cuc dans la Province de Phu Tho ...(et non Phu Cuc) .Merci de bien vouloir le rectifier ...

Nous sommes d'accord bien sûr sur l'évaluation de Gérard Blondet et nous avons suivi ses discussions avec Thomas notre représentant. Peut être pouvons nous rajouter que nous avons reçu l'agrément officiel du PACCOM cette année en juin 2005;

J'ai eu Anne d'Orgeval au téléphone qui est ravie de cette évaluation. De notre côté cela nous confirme que nous sommes dans la bonne direction et c'est important .

Merci pour ce travail.

Nadine Collonge

Présidente

Association Sourires d'Enfants

ASSOCIATION « VIETNAM LES ENFANTS DE LA DIOXINE »

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX VICTIMES DE LA DIOXINE

MISE EN OEUVRE

CGFED : Centre de Recherche sur le Genre, la Famille et l'Environnement pour le Développement.

CEDRATE : Centre de Documentation, de Recherche et d'Action sur les Traumatismes des Enfants.

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
2002	4000€	26.160,25 €	12/2002 – 12/2004	Association « Vietnam les enfants de la dioxine » Nguyen Xuan Phuong 01 45 83 12 69	CGFED Le Thi Nham Tuyet (84-4) 756 5929 cgfed@hn.vnn.vn
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Permettre aux familles victimes de la dioxine de surmonter leur traumatisme et de reconstruire leur vie.			Une équipe vietnamienne est formée, Des méthodes sont partagées et adoptées, 40 récits de vie sont réalisés analysés et diffusés.		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
06/12/05 2 H	Le Thi Nham Tuyet, Directrice CGFED, Pham Huong Thao, chercheur, Vu Thi Phuong Loan, chargée de programme.	CGFED Ha Noi

Synthèse des visites au Vietnam

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++

Ce projet a travaillé dans la cohérence. Il a réuni des chercheurs et des médecins de haut niveau et de qualité particulièrement motivés pour atteindre les objectifs fixés.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Ce projet a des objectifs ambitieux : intégrer des minorités ethnique et lutter contre la pauvreté à travers un programme d'aide à 40 handicapés victimes de la dioxine et leur familles. Il apporte parrainage, aide médicale et aide sociale et éducative. A la date du dépôt du projet, seuls 40% des financements paraissent acquis. On voit mal quelle viabilité le projet peut trouver une fois les financements arrêtés.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

CGFED (Centre de Recherche sur le Genre, la famille et l'Environnement pour le Développement) est une ONG vietnamienne créée en mai 1993 qui fonctionne comme un centre de recherche indépendant et qui s'est fixé comme objectif d'étudier les problèmes du genre de la famille et de l'environnement au Vietnam par une approche pluridisciplinaire. Le centre est animé par des professeurs chercheurs appartenant à des disciplines variées (anthropologie, sociologie, biochimie, sexologie, biologie etc.) et qui sont des volontaires. CGFED est un interlocuteur reconnu au plan national et associé dans ses diverses recherches à de nombreux instituts internationaux (Suède, USA, Danemark, Australie, Angleterre, Japon).

CGFED a aussi une vocation d'organisation de symposiums, séminaires et stages et a vu de très nombreuses activités de recherche, publication et échanges scientifiques financés par des organisations diverses (Ambassades Canada, Suède, Danemark, Australie mais aussi bailleurs tels que Banque Mondiale, Banque Asiatique de Développement, BIT ou Ongs tels Care, Oxfam, Unicef).

Le financement des Dotations des Solidarités porté par « Vietnam les enfants de la dioxine » s'inscrit dans cet environnement.

2/ Environnement du projet

En mai 2001, lors de sa visite en France, Madame Nguyen Thi Binh Vice Présidente du Vietnam a parlé des ravages des défoliants et sollicité une mobilisation internationale pour venir en aide aux victimes. Au niveau national ou provincial (Vietnam) les ressources sont rares même si le pays connaît un développement économique accéléré. Ce développement affecte d'abord les zones urbaines riches.

Le CVPFE (Comité Vietnamien pour la Population, la Famille et l'Enfance) avec ses représentations provinciales est la structure publique de prise en charge mais ne dispose pas de moyens particuliers importants pour faire face à ce problème spécifique. La

Synthèse des visites au Vietnam

population touchée fait partie de l'ensemble de la population et peut être bénéficiaire des plans de lutte contre la pauvreté par la croissance économique.

Toutefois le problème « dioxine » apparaît de plus en plus présent au niveau international et fait l'objet d'interventions de nombreuses organisations de défense y compris aux USA où des anciens combattants US, contaminés et/ou choqués par la guerre et ses effets ont des intérêts communs avec les victimes vietnamiennes.

L'intervention de « Vietnam les enfants de la Dioxine » s'inscrit donc en cohérence avec le contexte Vietnam et renforce la possibilité de trouver des solutions de prise en charge au niveau national et international. Ce projet se situe en amont des actions de terrain par ailleurs mises en place par « Vietnam les enfants de la Dioxine ».(voir projet suivant).

2/ Pertinence des objectifs

Le projet CGFED / CEDRATE ne doit pas être confondu avec les actions de terrain mises en place en province de Thua Thien Hue dans le district de A Luoi (voir projet suivant). Mais c'est à la suite des contacts sur le terrain avec les familles touchées que CEDRATE/CGFED ont eu la conviction que, sans soutien psychologique, les enfants et les familles victimes ne seraient pas capables de se reconstruire et de s'intégrer dans la société vietnamienne.

L'objectif principal du projet qui vise à « **Permettre aux familles victimes de la dioxine de surmonter leur traumatisme et de reconstruire leur vie** » est parfaitement pertinent par rapport aux hypothèses projetées d'amélioration de la situation des populations fragilisées. Il concourt à l'amélioration générale des conditions de vie des populations. Cet objectif qui se décline en résultats et actions est premier par rapport à d'autres objectifs déclinés par le projet à savoir ;

- Mettre en place une prise en charge globale, économique et médicale, à court, moyen et long terme,
- Réfléchir avec les autorités vietnamiennes à une politique de prévention précoce par des examens prénataux et des dépistages à la naissance,
- Etudier avec les autorités vietnamiennes les moyens pour éradiquer la dioxine des zones encore contaminées,
- Rassembler la documentation disponible en français, anglais et vietnamien et la diffuser pour sensibiliser l'opinion publique.

Nous retenons l'objectif 1 mentionné pour l'évaluation de ce projet. En effet l'action de soutien psychologique des victimes s'inscrit dans un programme plus vaste de parrainage des enfants, la mise en œuvre de projets de soins médicaux et de développement économiques, la création de deux villages d'accueil (village de la paix et village de l'amitié).

Une convention précise que l'association "Vietnam les enfants de la dioxine" « désire compléter le programme d'aide économique et médicale pour les enfants et les familles victimes de la dioxine qu'elle met en place dans l'ensemble du Vietnam, en particulier dans le district d'A Luoi, par un dispositif de soutien psychologique en utilisant, dans un but thérapeutique, la technique des récits de vie ».

Synthèse des visites au Vietnam

3/ Cohérence des partenariats

La mobilisation du CGFED est parfaitement cohérente puisque avant la réalisation de ce projet le centre de recherche

- a déjà réalisé plusieurs études sur les victimes de la dioxine dont certaines ont été publiées en anglais¹,
- Le CGFED utilisait déjà, dans des enquêtes sociologiques, des techniques assez proches de celles mises en oeuvre pour la construction de récits de vie,
- Le CGFED, centre de recherche reconnu, était déjà intervenu sur ces problématiques dans les zones concernées du district de A Luoi permettant ainsi d'assurer une bonne cohérence entre activités conduites et résultats à atteindre,
- Le CEDRATE, lui même impliqué sur le long terme au Vietnam, a parfaitement compris que ce travail d'enquête et de construction des récits de vie devait être entrepris par des chercheurs vietnamiens sous peine de ne pas être efficace en n'étant pas à même de comprendre la psychologie des personnes.

Le Vietnam, pour ne pas perturber la signature d'accord commerciaux avec les USA, a longtemps caché ce problème de la dioxine et ce n'est que depuis peu que le problème est sorti au grand jour. Les partenariats moteurs sont donc organisés autour d'associations, d'Ongs.

En ce sens, le CGFED est un point focal pour ce travail puisqu'il est capable de mobiliser des fonds, dispose de bonnes connexions avec les agences internationales, peut conduire des approches scientifiques sur ce sujet délicat de la dioxine. Ces actions sont complémentaires du Fonds d'aide aux victimes de l'Agent Orange créé en 1998 au sein de la Croix Rouge du Vietnam

4/ Efficacité du dispositif**Le dispositif visait :**

- La formation au sein du CGFED d'une équipe capable de mener à bien le soutien psychologique des enfants et des familles en utilisant, dans un but thérapeutique, la technique des récits de vie.
- L'exploitation des récits de vie dans un but scientifique pour dégager des pistes d'action pour la prévention des effets de la dioxine et pour mieux assurer la prise en charge des victimes.
- Une mobilisation de l'équipe formée pour assurer la poursuite du programme et le suivi des familles après la fin du programme.

Le CEDRATE a particulièrement prêté attention au dispositif d'intervention centré sur la méthode d'apprentissage et d'élaboration des récits. « Les récits de vie » sont un résultat mais aussi une méthode pour établir un dialogue et parvenir à une expression juste des situations psychologiques et besoins exprimés.

¹ « Agent Orange : Impact of Chemical Warfare on the reproductive rights of Women and Men in Vietnam » ASCENT, "Case studies of A Luoi and Hue city, Thua Thien Hue Province (Agent Orange)"

Synthèse des visites au Vietnam

Le CEDRATE a donc développé un processus en 3 phases après la co-organisation d'un séminaire avec le CEGEFED en 2002 sur la technique des récits de vie à orientation thérapeutique pour mobiliser des chercheurs et valider la démarche.

Phase 1

Formation poussée pendant 6 mois (janvier / juin 2003 et janvier / juin 2004) en France de deux cadres du CGFED ; formation assurée par l'Ecole des Psychologues Praticiens sur le plan théorique et par le CEDRATE sur le plan pratique

Phase 2

Deux sessions de formation organisées à Ha Noi avec des spécialistes de CEDRATE (en octobre 2003 et octobre 2004) par l'Association et réunissant tous les membres intéressés du CGFED et des chercheurs de différents instituts.

Phase 3

Travail d'enquêtes sur le terrain et élaboration de 40 récits par des équipes de deux personnes (psychologue et sociologue ou ethnologue) entre août 2003 et décembre 2004. Supervision du CEDRATE.

Phase 4 (sur fonds CGFED)

Publication d'un livre de photos : « L'histoire des victimes de l'Agent Orange au Vietnam » en 3 versions (Français, Anglais et Vietnamien).

5/ Financements

Le plan de financement du projet était le suivant :

Budget total	26.160,25€
Dotations	4.000 €

Aucune information précise n'a pu être fournie tant en France qu'au Vietnam sur la manière dont le budget demande a été complété.

L'utilisation des 4000 Euros obtenus des Dotations a porté sur les rubriques suivantes :

- organisation des séminaires à Ha Noi,
- prise en charge des 02 stagiaires pendant 06 mois en France,
- réalisation des enquêtes de terrain (40 récits de vie).

6/ Impact

Un noyau de compétences solides existe maintenant au Vietnam sur ce sujet crucial de la dioxine et qui devrait voir ce problème émerger de manière de plus en plus forte au niveau international.

Ce travail de référence (les récits) est un préalable indispensable à la mise ne place de programme d'appui pour les familles victimes (voir fiche sur projet d'appui aux victimes de la dioxine) sous peine d'aller à l'échec.

Si ce projet n'avait pas pour but de mettre en œuvre des actions concrètes, on doit analyser ses effets par rapport à un objectif général visant à « Améliorer les conditions de vie de populations victimes fragilisées ». Les premiers préalables ont été atteints puisque :

Synthèse des visites au Vietnam

- 100 premières familles avec enfants victimes ont pu exprimer leur souffrances et angoisses et commencer un travail de reconstruction ce qui a permis de bâtir 40 récits,
- les récits existent et permettent d'analyser, comprendre les situations, bâtir des programmes d'appuis spécifiques, avancer dans la compréhension des causes de contamination (transmission génétique, alimentation...),
- des chercheurs réunis autour du CGFED ont bénéficié de formations et sont opérationnels dans le champ social avec d'autres acteurs (Institut de psychologie, Fondation NT, Centre de Consultation psychologique Ngoc Khanh, chercheurs du Ministère de l'Education et de la Formation).
- Cadres et collaborateurs des organismes avec lesquels le CGFED / et CEDRATE collaborent régulièrement sur ce sujet.

Par anticipation on peut considérer qu'il va contribuer de manière forte à l'évolution de la situation des futurs bénéficiaires : familles et enfants qui recevront des appuis élaborés grâce à une meilleure compréhension des situations et des besoins.

AIDE AUX ENFANTS CONTAMINÉS PAR LA DIOXINE

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
2001	3048 €	42.735 €	2002-2004	Association « Vietnam les enfants de la dioxine » Nguyen Xuan Phuong 01 45 83 12 69	Mme Pham Thi Thanh Tam 054 82 52 72
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Améliorer la situation des personnes pour que les familles à terme vivent dans la dignité.			Les enfants poursuivent une scolarité, Les enfants bénéficient de soins appropriés.		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
30/11/2005 (1H)	Ville de Hué M. Nguyen Huy Thai, chef division ONGs internationales, Mme Pham Thi Thanh Tam, Docteur Tam responsables du comité pour la démographie, population et enfance en province de Hué.	Comité de la province à Hué.
----- 1/12/2005 une journée sur le terrain	District A Luoi, Mme Tam vice responsable du comité pour la démographie, Mme Minh en charge des enfants et des familles. Commune de Dong Son : M. Phuong Vice président du Comité populaire, Mme Mue, responsable population ; famille Ha Viet Nga, famille enfant Ai, famille Hung. Commune de Hong Van : M. Trang Vice président du C.P, M.Hai responsable population commune, famille Tran Ngoc Phoang, famille Ho Le, famille Canh Chi.	Communes de Dong Son et de Hong Van.

Synthèse des visites au Vietnam

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
++	+++	+	+	+	+	-	+

Le projet est pertinent mais offre peu d'issues tant en terme d'efficacité et de viabilité. Certes ce qui a été fait est fondamental car il s'agit d'une aide à des populations démunies mais la situation de ces familles n'a pas changé fondamentalement. Les financements arrêtés les familles se retrouvent toujours dans le même dénuement.

Avec prise en compte du volet économique (élevage de porcs) hors financement Agence

Améliorer la situation économique des familles

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
-	+++	-	-	-	-	-	-

Si nous intégrons les actions entreprises pour améliorer l'économie familiale mais qui ne font pas partie du financement Agence des Micro projets, le résultat est encore plus problématique. C'est effectivement par ce type d'action que les choses peuvent évoluer à condition de développer une approche professionnelle avec les bons partenaires ce qui n'a pas été le cas puisque presque toutes les familles sont en situation d'échec.

SYNTHESE DES ANALYSES PREALABLES DU DOSSIER

Ce projet a des objectifs ambitieux : intégrer des minorités ethnique et lutter contre la pauvreté à travers un programme d'aide à 40 handicapés victimes de la dioxine et leur familles. Il apporte parrainage, aide médicale et aide sociale et éducative. A la date du dépôt du projet, seuls 40% des financements paraissent acquis. On voit mal quelle viabilité le projet peut trouver une fois les financements arrêtés.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

C'est le CPSE (Comité de Protection et Soins aux Enfants) dépendant du CVPFE (Comité Vietnamien pour la Population, la Famille et l'Enfance) qui a désigné les deux villages de Hong Van et Dong Son en province de Thua Thien Hue pour bénéficier de l'aide de l'Association « Vietnam les enfants de la dioxine ». Le recensement des familles ayant un enfant handicapé des suites de la dioxine a été réalisé par les autorités provinciales.

Un comité de direction du projet piloté par la Vice Présidente du CPSE a été mis en place avec un représentant du comité populaire de la province et un représentant de l'association. Un comité de suivi a été également constitué avec un représentant local du CPSE, un représentant des familles des deux villages et la représentation locale de l'association.

Les autorités de Hué sont parfaitement informées des actions de l'association en faveur des enfants victimes de la Dioxine. D'autres associations connaissent le programme de « Vietnam enfants de la Dioxine » dont l'OGCD (office of genetic counseling and

Synthèse des visites au Vietnam

disabled children) de l'hôpital de Hué, « SOS Enfants des rues », « association Vietnam Bretagne » etc.

2/ Environnement du projet

En mai 2001, lors de sa visite en France, Madame Nguyen Thi Binh, Vice Présidente du Vietnam, a parlé des ravages des défoliants et sollicité une mobilisation internationale pour venir en aide aux victimes. Au niveau national ou provincial, les ressources sont rares même si le pays connaît un développement économique accéléré. Ce développement affecte d'abord les zones urbaines riches. Le CVPFE (Comité Vietnamien pour la Population, la Famille et l'Enfance) avec ses représentations provinciales est la structure publique de prise en charge mais ne dispose pas de moyens suffisants pour faire face à ce problème spécifique. Toutefois un programme de diagnostic des personnes touchées (programme 1080) a été mis en place. Il permet d'identifier les victimes, de les recenser, de leur attribuer un numéro afin qu'elles puissent être prises en compte dans le cas où un règlement avec les USA aboutirait.

La population touchée fait partie bien entendu de l'ensemble de la population et peut être bénéficiaire des plans de lutte contre la pauvreté par la croissance économique. Toutefois les zones concernées sont des zones rurales de montagne et ne bénéficieront qu'avec retard des impacts de la croissance. Des mesures spécifiques sont donc indispensables.

Cependant, le problème dioxine apparaît de plus en plus présent au niveau international et fait l'objet d'interventions de nombreuses organisations de défense y compris aux USA où des anciens combattants US, contaminés et/ ou choqués par la guerre et ses effets ont des intérêts communs avec les victimes vietnamiennes. L'intervention de « Vietnam les enfants de la Dioxine » s'inscrit donc en cohérence avec le contexte Vietnam et renforce la possibilité de trouver des solutions de prise en charge au niveau national et international.

De très nombreuses interventions d'associations existent au centre du pays où le taux d'enfants handicapés est le plus élevé du Vietnam. L'OGCDC par exemple (office of genetic counseling and disabled children) de l'hôpital de Hué bénéficie d'appuis de très nombreux donateurs (associations ou individus de France, Japon, Canada, USA) pour mettre en œuvre des traitements chirurgicaux (en 2004 94 opérations du cœur et 90 d'autres types – hydrocéphalies, traitements de méningites, encéphalites) distribution de matériel (19 fauteuils roulants). Ceci a aussi permis d'ouvrir des classes pour enfants handicapés, d'organiser de la formation professionnelle, des ateliers de couture, de musique, de distribuer des crédits et de distribuer des bourses pour le suivi de scolarités adaptées.

2/ Pertinence des objectifs

L'objectif général qui vise à améliorer les conditions de vie des personnes est pertinent avec la politique globale du pays et rencontre l'intérêt d'organismes en charge de la situation de la population cible spécifique visée. Il est clair que cet objectif global s'appuie sur l'hypothèse que le gouvernement vietnamien poursuivra ses efforts envers ces populations victimes d'autant plus que le mouvement d'intérêt international suscité par ce drame, aboutira à la mobilisation de davantage de moyens pour résoudre les problèmes.

Synthèse des visites au Vietnam

La pertinence des objectifs spécifiques « permettre aux enfants de suivre une scolarité adaptée », « permettre aux enfants de bénéficier de soins appropriés » est elle aussi significative toutefois il n'y a pas de précision en ce qui concerne les risques et hypothèses qui permettraient de mieux aborder la question. En effet ces objectifs reposent sur le fait que les familles ont la capacité d'utiliser les moyens mis à leur disposition et que des mécanismes de suivi/mise en oeuvre sont efficaces.

3/ Cohérence des partenariats

Les partenariats sont formalisés dans une convention et les instances majeures sont représentées soit dans le comité de direction (vice présidente du CPSE, comité populaire de la province, représentant de l'association) soit dans le comité de suivi (représentant local du CPSE, représentant des familles des villages, représentation locale de l'association).

Le rôle des représentants des communes est assez clair en soulignant que, de par leur proximité des familles, ils ont un rôle important de suivi à jouer en signalant les difficultés qui pourraient contrarier le programme.

Il faut souligner qu'au cours du projet, les partenaires vietnamiens ont demandé à ce que soit constitué un comité composé d'un directeur, d'un adjoint, d'un comptable et d'un trésorier. L'association a fait remarquer que les charges en frais de personnel seraient considérablement augmentées. Il est vrai que les salaires de l'administration vietnamienne sont très faibles et que les fonctionnaires sont en quête de ressources complémentaires.

L'association « Vietnam les enfants de la Dioxine » s'est engagée à mettre à disposition des autorités vietnamiennes les experts nécessaires à la réalisation du présent programme, à assumer le financement de l'ensemble du projet, à rechercher des financements complémentaires si d'autres actions devaient être mises en place.

Il n'y a pas de contrepartie demandée à la partie vietnamienne. La vice présidente du PRSE reçoit une rémunération de 500 000 VND / mois (en comparaison le salaire d'un enseignant est de 400 000 VND) pour assurer la coordination.

Les bénéficiaires ont été clairement identifiés par les autorités vietnamiennes. Il s'agit de 43 familles ayant un enfant handicapé. Chaque famille doit recevoir 100 000 VND par mois pendant deux ans.

Un budget de 60 millions de VND est prévu pour le développement d'activités économiques (sous forme de prêts ou de dons) afin d'augmenter les ressources de l'économie familiale des familles.

Synthèse des visites au Vietnam

4/ Efficacité du dispositif

Les 103 millions de VND ont été distribués régulièrement aux 43 familles. Les ressources ont été versées par la responsable de la coordination du projet. Ces ressources ont permis aux familles de procéder à différents achats pour les enfants selon les situations : vêtements, vélos, couverture, nattes, cochons et canards, produits alimentaires, matériel scolaire. Par ailleurs un certain nombre d'enfants ont pu bénéficier d'interventions chirurgicales à Hué

La distribution des ressources a cessé en fin 2003. Le constat que l'on peut faire est évidemment que ces familles sont toujours aussi pauvres et qu'elles n'ont pas enclenché de démarches nouvelles sur la base de ces ressources. Ce n'était toutefois pas l'objectif pour ce type de dépenses. En ce sens on peut dire que l'objectif a été atteint puisque les familles ont pu disposer des ressources et améliorer ainsi la situation des enfants par des acquisitions diverses qui sont venues renforcer de meilleures conditions de vie.

La contribution des dotations est donc bien venue soutenir le volet social et éducatif.

- La scolarité sur la période s'est trouvée améliorée de par ces ressources additionnelles mais on ne dispose pas d'un bilan exact de l'évolution de la scolarité des enfants concernés. Certains enfants rencontrés ont depuis abandonné l'école.
- En ce qui concerne les soins une partie des enfants rencontrés ont effectivement reçu des soins à Hué (opérations chirurgicales, traitement des yeux...) ce qui constitue un résultat appréciable de l'association.

N°	Nom et prénom	âge	adresse	Nbr malformations	Date de l'opération	Coût (dong)
		M F				
1	Le Thi Bao	6	A Luoi	1	01/11/2003	2.500.000
2	Ho Van Sao	15	A Luoi	1	01/11/2003	2.500.000
3	Ho Van Hung	18	A Luoi	1	05/11/2003	6.000.000
	Total					11.000.000

Mise en place de volets économiques (hors financement Agence des Micro projets)

Un volet de 60 millions était destiné à la mise en place d'activités économiques susceptibles d'améliorer les revenus des familles. Dans cette optique, en 2005, toutes les familles ont reçu deux porcelets du Comité de la Province afin d'en pratiquer l'élevage.

Lors de notre passage pratiquement tous les porcs étaient morts (40 sur 45 familles).

L'opération est un échec complet et montre combien il est difficile d'engager des actions pérennes en tablant sur uniquement une approche par la gratuité et sans partenaires techniques. Différents facteurs expliquent cet échec :

- Les familles sont dans une situation de grande fragilité et ne peuvent assumer des projets de développement où elles ne seraient pas suivies, préparées.
- Ces familles sont dans une situation de dépendance et la gratuite des allocations de 2002/2003 n'a pas renforcé leurs capacités à gérer.
- Les porcelets ont été donnés aux familles par le Comité de la Province sans que celles ci ne soient préparées,

Synthèse des visites au Vietnam

- La question de la nourriture n'a pas été prise en compte ainsi que les questions sanitaires, (certaines familles étaient incapables de cultiver pour nourrir les porcelets, d'autres doivent se rendre en forêt pour trouver de la nourriture)
- Le Comité de la Province a attribué des porcelets alors que les bénéficiaires auraient préféré choisir entre les types possibles de porcelet notamment de race locale.
- Il n'est pas certain que le partenariat mis en place ait été très performant et mobilisé sur cette opération. L'absence de l'association des femmes montre que ce partenariat n'était pas le bon.
- Les services vétérinaires sachant que les familles sont très pauvres ne se sont pas toujours déplacés pour traiter les maladies apparues.

Dans un milieu où les ressources sont rares la perte est évidemment énorme et ne prédispose pas les familles à changer de comportement. Comme pour des opérations de micro crédits, toute opération de développement économique doit être minutieusement préparée. L'éducation, la préparation, le suivi de familles aussi fragiles sont, dans tous les cas, des éléments indispensables à prendre en compte.

5/ Financements

Le financement de l'Agence des Micro Projets a soutenu le volet Aide sociale et éducative de projet. En fonction des objectifs du projet on peut prendre en compte une certaine fongibilité des financements notamment en matière de soins hospitaliers.

Bilan comptable (rapport final)

Coût global : 57.573 €

Rubriques	Budget prévisionnel	Dépenses réalisées	Recettes prévues	Recettes perçues
Aide économique	17.684 € (116.000 F)	21.144 €	17.684 €	21.144 €
Parrainage des 40 familles (assuré par les donateurs)	14.635 € (96.000 F)	16.434 €	14.635 €	16.434 € + de donateurs que prévus
Prêts sans intérêts (assurés par les manifestations)	3.049 € (20.000 F)	4.710 €	3.049 €	4.710 € les dons ont réglé ce qui manque
Aide médicale	6.630 € (43.490 F)	7.871 €	Subvention de 6.000 € du CG du Val de Marne	7.871 € les dons ont réglé ce qui manque
Soins médicaux	4.390 € (28.800 F)	4.390 €		
Rééducation fonctionnelle	1.858 € (12.190 F)	3.100 €		
• Stages pour les familles ayant des enfants handicapés (2 stages de 5 jours)	591 € (3.875 F)	Séjour au village de la paix pendant 2-3 mois 2.400 €		
• Stages de recyclage (deux par trimestre)	1.115 € (7.315 F)	Retour tous les 2 mois au village de la paix pour suivi : 700		

Synthèse des visites au Vietnam

•	€			
Causeries	381 € (2.500 F)	381 €		
Aide sociale et éducative	6.152 € (40.350 F)	6.052 €	3.049 € Subv. de l'Agence des M-Projets	6.052 € subvention AMP + vente d'artisanat
Prise en charge des frais de scolarité	2.012 € (13.200 F)	2.652 € (7 enfants en plus pendant un an)		
• Allocation d'études	1.677 € (11.000 F)	2.211 €		
• Allocation pour vêtements et matériel scolaire	335 € (2.200 F)	441 €		
Fourniture d'eau propre	4.139 € (27.150 F)	3.400 €	4.573 € Subvention Talents et Partage	4.573 € Subvention Talents et Partage
Construction d'installations d'eau potable pour les postes de santé	381 € (2.500 F)	381 €	381 €	381 €
Installations d'eau potable pour les écoles	518 € (3.400 F)	518 €	518 €	518 €
Installations d'eau potable pour la population	3.239 € (21.250 F)	2.500 € (les réservoirs ont coûté moins cher que prévu)	3.239 €	2.500 €
Organisation de l'évaluation du projet	152 € (1.000 F)	152 €	152 € pris sur fonds propres	152 € pris sur fonds propres
Frais de mission au Vietnam	8.232 € (54.000 F)	13.720 € payés par les participants	8.232 €	13.720 € payés par les participants
Frais de gestion	3.885 € (25.484 F)	5.234 € pris sur fonds propres	3.885 € pris sur fonds propres	5.234 € pris sur fonds propres
TOTAL général	42.735 € (280.324 F)	57.573 €	42.735 €	57.573 €

Le financement de l'Agence des micros projets couvre globalement 50% de l'aide sociale et éducative. Les soins de santé (coûts 2003 uniquement ci dessous) se sont élevés à environ 1200 Euros et l'aide financière aux familles à 5340 Euros.

N°	Nom et prénom	âge		adresse	Nbr malformations	Date de l'opération	Coût (dong)
		M	F				
1	Le Thi Bao		6	A Luoi	1	01/11/2003	2.500.000
2	Ho Van Sao	15		A Luoi	1	01/11/2003	2.500.000
3	Ho Van Hung	18		A Luoi	1	05/11/2003	6.000.000
	Total						11.000.000

6/ Impact

L'impact des actions conduites à court terme est clair et on peut dire qu'en terme social l'association a mené à bien le premier objectif qui visait une aide directe aux familles. Effectivement les conditions des enfants ont pu, grâce à ces appuis, être améliorés.

L'intervention de l'association est également venue renforcer les services locaux en charge de cette question.

Une responsable rémunérée a pu pendant deux ans garder le contact avec le terrain, être informée des situations des familles et donc jouer un rôle de relais avec les services provinciaux de Hué.

L'intervention de l'association a permis aussi de renforcer l'intérêt général et international apporté aux familles victimes de la Dioxine. A terme, cela aboutira probablement, du moins on peut l'espérer, à une prise en compte par les USA des dommages causés aux victimes.

Pour la partie « économie familiale » l'impact est doublement négatif :

En effet sur l'opération de dons des porcelets on a une perte immédiate avec la quasi totalité des animaux morts. Cet argent qui aurait pu être utilisé différemment est donc définitivement perdu.

L'opération fragilise des familles qui effectivement ne vont pas voir leurs ressources s'améliorer et vont être dé-crédibilisées. Cette action risque de renforcer le sentiment qu'elles sont totalement incapables de sortir de leur situation.

Le partenariat qui, dans la convention, pouvait apparaître comme idéal avec les relais locaux et provinciaux révèle ses limites. Les partenaires n'ont pas été à même de mener à bien l'opération par manque d'intérêt ou de proximité. Une prise en charge de cette activité économique par « l'Association des Femmes » aurait sans doute donné d'autres résultats comme on peut l'observer dans les nombreux projets où elles sont présentes au Vietnam.

COMMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

Le constat de l'évaluateur rejoint mes propres conclusions : nous n'avions pas le bon partenaire. Le responsable vietnamien du projet nous a été imposé alors qu'il était plus intéressé à améliorer son salaire qu'à améliorer le sort des minorités ethniques (souvent méprisées par les vietnamiens, surtout ceux du centre, qui ne rêvent que de leur prendre leurs terres sous prétexte qu'ils les exploiteraient mieux). Les sommes que nous devons payer comme frais de projet pour continuer à agir devenaient exorbitantes (20 %) et ne nous donnaient pas pour autant la maîtrise de nos actions : ainsi le vétérinaire que nous avons payé et qui travaille à A Luoi pour un organisme d'Etat n'a pas été autorisé à aider les familles pour l'élevage de porcs et nous avons abandonné en cours de route le projet de jardin familial pour les mêmes raisons. Nous n'avions même pas le droit de rester à A Luoi plus de 4 jours à chaque mission alors qu'il faut au moins une semaine sinon 2 pour bien comprendre les choses et faire participer la population.

Synthèse des visites au Vietnam

Pour pérenniser notre action, nous avons l'intention d'améliorer l'habitat des familles (en permettant aux familles de continuer à vivre dans des maisons sur pilotis faites en bambou à la place du bois afin qu'elles ne soient pas contraintes de bâtir des maisons à la vietnamienne qui ne conviennent pas à leurs habitudes de vie), de restaurer l'artisanat local (le tissage par exemple qui n'est plus pratiqué que par une famille), de créer un artisanat à partir du bambou, de favoriser le recours aux plantes médicinales traditionnelles en développant, sous la responsabilité des postes de santé (le responsable du poste de Hong Van est particulièrement motivé par ce projet qu'il a spontanément proposé) mais nous ne pouvions les mener à bien que si nous disposions du soutien du responsable vietnamien qu'on nous a imposé. Nous avons quitté A Luoi le coeur serré mais ce n'est pas un départ définitif.

Nous nous sommes promis en créant l'association de n'abandonner en aucun cas les familles avant d'avoir réussi à les réintégrer économiquement et socialement. Des fin 2002, quand nous avons compris que nous n'avons ni le bon partenaire, ni la liberté nécessaire pour réussir, nous avons recherché d'autres partenaires et avons ainsi trouvé l'OGCDC mentionnée par l'évaluateur et avec qui nous avons démarré en septembre 2005 un programme de 30 bourses pour les jeunes handicapés et la Croix Rouge de Hué avec laquelle nous avons un programme de parrainage et avec qui nous sommes en train d'aider une autre commune du district d'A Luoi (A Ngo où est en train de se faire le recueil de nouveaux récits de vie)

Le responsable vietnamien qui nous a tant déçus a été muté ainsi que son adjoint. A l'avenir, peut-être pourrons nous revenir à Dong Son et Hong Van pour continuer le travail commencé dans de meilleures conditions, forts d'une expérience qui nous a beaucoup marqués et mûris. Quand nous reviendrons, nous désirons nous attaquer aussi à un problème que nous avons découvert et parlé dans notre rapport : l'alcoolisme chez les hommes. En tout cas, la première leçon que nous tirons de cette expérience est qu'il faut se méfier des projets que les autorités vous présentent et ne les accepter que quand on a une expérience suffisante du terrain et un réseau local fort sur lequel s'appuyer. C'était notre premier projet et son échec relatif (une dizaine de familles a quand même réussi à s'en sortir et quelques enfants opérés ou appareillés vivent maintenant normalement -d'autres hélas ont du être réopérés) nous a permis de mieux mener le second. Depuis quelques mois, suite aux rapports de stagiaires que nous avons envoyés chez nos partenaires hors A Luoi, nous avons commencé une réflexion de fonds sur

les actions à mener concernant les ravages de la dioxine et dégagé de nouveaux axes que nous allons présenter à nos partenaires en mars prochain.

EDEV - Etudiants pour le Développement d'Ecoles au Vietnam

MISE EN FONCTION D'UN CENTRE DE READAPTATION POUR JEUNES AVEUGLES

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
2002	3700 €	15 769 €	2002-2005	EDEV	Dr Pham Hong Duong
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Assurer au centre une autonomie financière			Les formateurs sont formés, Le centre de massage est équipé et fonctionne, La salle de gymnastique est réaménagée et équipée, Le centre fonctionne de manière autonome.		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
06/12/05 2 H	Mme Hanh, Assistante	Centre de rééducation
----- 09/12/05 2H	----- Dr Pham Hong Duong, Directeur Mme Hanh, Assistante	----- Domicile Dr Duong
----- 16/12/05 2H	----- Mme Hanh, Assistante	----- Centre de rééducation

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
+++	+++	++	++	++	+++	+	+++

Synthèse des visites au Vietnam

La viabilité reste fragile bien que le projet l'ait rendue possible par les améliorations de la structure et la formation des hommes. Le bénévolat est moins dense qu'au démarrage du projet et s'est essoufflé. Le centre manque de compétences pour des actions de promotion.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Projet bien conçu et solide, bon ancrage local avec le CRFA (centre de réadaptation et de formation pour aveugles) et l'association d'expatriés Coup de pouce. Viabilité bien explicitée et démontrée, le fonctionnement s'appuie sur la présence de bénévoles, ce qui reste problématique à terme. Le budget est équilibré réaliste et modeste

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Avec ses 1% de population aveugle ou malvoyante, le Viet Nam compte parmi les pays les plus touchés par ce handicap. Les principales causes sont : les défoliants utilisés pendant la guerre (les personnes exposées à «l'agent orange» ont une descendance aveugle), le manque d'hygiène (traucomes), les carences en vitamine A (sécheresses oculaires) et le diabète non traité (opacification du cristallin).

La condition des aveugles et malvoyants au Vietnam est très difficile au regard de la situation économique du pays. Ne pouvant être actives, ces personnes restent à l'écart de toutes les activités. N'étant plus stimulées elles perdent très rapidement l'usage de leurs autres sens, et développent d'autres handicaps.

En 1997, un groupe de vietnamiens férus d'arts martiaux décide de fonder un Centre de Réadaptation et de Formation pour les jeunes Aveugles (CRFA) de Ha Noi. Avec succès, ils appliquent une technique basée sur la perception tactile de l'extérieur : la **GITV** ou **Gymnastique Intégrale Traditionnelle Vietnamienne** pour rééduquer les aveugles qui suivent parallèlement une scolarisation adaptée à l'école voisine.

Le Centre de Réadaptation et de Formation pour Aveugles ou CRFA (approuvé par le comité populaire de la ville de Ha Noi) sous la forme d'une association (Association de Soutien des Handicapés et Orphelins de Hanoi) dépendant de la Protection des Handicapés (l'une des quelques associations autorisée par le gouvernement). Vis-à-vis de la loi, elle est de type "loi 1901" à but non lucratif.

Le centre a fait l'objet d'un certain nombre d'appuis techniques et financiers et est opérationnel avec sa localisation au centre de Ha Noi, ses salles de massages, saunas, salles de gymnastique.

2/ Environnement du projet

Avant et pendant l'intervention de EDEV (Etudiants pour le Développement d'Ecoles au Vietnam), le centre a reçu le soutien de donateurs nationaux et internationaux depuis 1993 pour restructurer le centre et former le personnel d'enseignement :

1993 : Application de techniques spécifiques pour améliorer la sensation tactile et l'équilibre des enfants aveugles (CCFD),

Synthèse des visites au Vietnam

1995-1996 : soutien aux activités du CRFA (CCFD, CUE)

1997 : soutien aux activités du CRFA (CCFD, Samaritan's Purse)

Equipements et travaux de réparation du CRFA (Ambassade de France)

1998 : Equipements et travaux de réparation du CRFA (CCFD)

1998 : programme EDEV

L'EDEV (Etudiants pour le Développement d'Ecoles au Vietnam) est une association loi 1901 inscrite à la préfecture des Yvelines et créée en 1996 par des étudiants de l'école d'ingénieurs SUPELEC. Depuis sa création, EDEV est intervenue dans de nombreux endroits différents au Vietnam pour y construire des infrastructures : (1) une école sur 2 étages (1995/1996) dans le district de Thanh Tri (district de la commune de Ha Noi) (2) une école de 8 salles de classe dans la région de Lang Son (Nord du Vietnam) en 1996/97, (3) une école de 4 salles de classe près de Vinh (300 km au Sud de Hanoi) en 1998/99 (4) 1 salle de classe à Tan-Hiêp (au Sud près de la frontière cambodgienne) en 2000.

A partir de 1998 l'EDEV s'est particulièrement investie dans le CRFA, (Centre de Réadaptation et Formation pour jeunes Aveugles) en finançant un bâtiment sur 2 étages en 1998/99/2000 avec pour **objectif d'assurer la pérennité de ce centre en lui faisant développer des activités rémunératrices qui lui assureraient une autonomie financière indispensable.**

Le CRFA peut décliner un certain nombre de forces :

Il dispose d'un espace et d'équipements intéressants,

Il dispose d'un encadrement bénévole motivé et compétent,

Les jeunes aveugles praticiens au centre se disent satisfaits de leur position.

Mais aussi des faiblesses :

Il ne dispose pas de financements pérennes de l'Etat,

L'encadrement fonctionne sur une base de bénévolat,

La pérennité du centre n'est pas vraiment assurée par les recettes.

2/ Pertinence des objectifs

La recherche d'autonomie financière est parfaitement pertinente car à terme elle améliorera les conditions de vie des aveugles mais également de l'ensemble du personnel mobilisé autour du CRFA. Elle vise le long terme avec salarisation de son personnel pour une plus grande efficacité.

Les objectifs visent aussi :

Développement d'activités qui soient les plus rentables avec la rénovation et équipement de la salle de gym pour pouvoir donner des cours de Tai Chi payants,

L'équipement de l'actuel bâtiment de massage qui sert à former les jeunes aveugles pour pouvoir l'ouvrir à une clientèle locale,

organiser la restructuration du CRFA pour le rentabiliser (Forfait sauna –massage) utilisation de la salle polyvalente avec des Cours de relaxation –méditation - Tai Chi.

Synthèse des visites au Vietnam

3/ Cohérence des partenariats

Les partenariats se sont organisés autour de Pham Hong Duong (Directeur) et Nguyen Ngoc Dung (Vice directeur), francophones et anglophones. Leur engagement très fort dans le centre a fait d'eux des partenaires privilégiés. Madame Nghiem Chuong Chau, personnalité respectée et engagée au sein de l'association, a permis la résolution de maints problèmes administratifs.

Cette période a beaucoup reposé sur des relations personnelles entre le Directeur et le monde francophone notamment. Trop occupé désormais pour continuer ce lobbying les partenariats apparaissent bien faibles.

Le partenariat devrait être mis en relation avec la pérennité du dispositif en place pour mieux en analyser les faiblesses. De nouvelles actions pourraient venir consolider les activités commerciales mises en place et qui souffrent d'une trop grande confidentialité. La cohérence reste à reconstruire.

4/ Efficacité du dispositif**Une structure de réadaptation et formation**

Les interventions de différents donateurs ont permis effectivement de constituer une infrastructure fonctionnelle à proximité d'une école qui se consacre à l'enseignement de jeunes enfants aveugles (100 enfants toutes classes confondues).

La structure comprend deux bâtiments. L'un est consacré à la partie massage pratiquée par de jeunes aveugles formés au centre. L'autre est constitué d'une grande salle de gymnastique remarquablement rénovée pour la pratique des arts martiaux, Tai Chi et d'une salle d'accueil et de salles de cours et bureaux. Le programme EDEV s'est concentré sur des activités de :

Réadaptation :

Elle consiste à prodiguer aux aveugles des cours de GIV afin de stimuler, d'aiguiser leurs sens permettant de compenser une partie de leur handicap. Les techniques utilisées ont déjà fait preuve d'efficacité. Elles sont reconnues par les associations d'aveugles et sportives. Parmi les cours dispensés, on trouve : GIV, Tai Chi, Khi Cong et autres arts martiaux, et dans l'avenir la musicothérapie viendra en complément de cette réadaptation.

Formation :

Lorsque l'on parle d'arts martiaux asiatiques, les techniques de relaxation s'imposent immédiatement comme un passage obligé de l'élève. Ainsi, il est très utile d'utiliser ces connaissances dans la pratique d'un métier très répandu au Vietnam : les masseurs.

De plus, les aveugles possèdent dans leur toucher exceptionnel un atout certain sur les voyants. La mission du centre est donc de former ces jeunes aveugles et malvoyants aux techniques de massage, qui leur permettent une réinsertion dans la vie sociale, en tant que professionnels de valeur.

Synthèse des visites au Vietnam

Structure rénovée génératrice de ressources :

Une partie du projet visait la restructuration du CRFA avec la nécessité de le rentabiliser par d'éventuelles activités rémunératrices : Forfait sauna –massage - utilisation de la salle polyvalente avec des Cours de relaxation –médiation - Tai Chi, ainsi que des Stages pour étudiants étrangers en psychomotricité sur la méthode de GIV.

Une viabilité problématique

Si l'on considère les activités 2005, on constate qu'une grande partie d'entre elles sont organisées par le service de protection des handicapés de Ha Noi dépendant du Comité populaire de la ville ainsi :

Formation de jeunes aveugles aux techniques de massage

33 adolescents de l'école voisine ont été formés en deux sessions d'une durée de 3 mois. Le service de protection des handicapés a financé les enseignants dont deux sont aveugles. Le vice directeur du centre, un spécialiste en médecine traditionnelle ainsi que les frais d'organisation.

Formation « Art boxing »

Une classe de 10 adolescents a suivi une formation toute l'année sur un rythme de deux sessions par semaine. Le centre a pris en charge cette activité. Le coût d'organisation est faible puisque le centre dispose pour cela d'une bonne structure. Le centre a pris en charge les frais d'enseignement. Ceci n'induit pas de surcoût car l'enseignant fait partie du personnel du centre. La formation était gratuite.

Formation à l'informatique

En 2005 32 personnes aveugles adultes ont bénéficié d'une formation en 4 classes de deux niveaux. Pour ces formations le centre a bénéficié d'ordinateurs de seconde main donnés par une association coréenne. Les 10 millions de VND ont été financés par le comité de soutien aux personnes handicapées.

Activités de massage

Le centre dispose de 7 personnes pratiquant le massage dans une structure adéquate. Les ressources mensuelles varient entre 12 / 14 millions de VND (environ 700 Euros). Le coût d'une heure de massage est de 50000VND ce qui est faible mais il existe une concurrence très forte sur ce secteur.

Cette ressource est la ressource qui permet au centre d'assurer le minimum : rémunérations pour 7 masseurs, 2 personnes d'entretien, 1 enseignant art boxing, 1 enseignant tai-chi, 2 gardiens, 1 caissier réceptionniste. L'assistante de direction et le directeur sont entièrement bénévoles.

Synthèse

Le centre manque de capacités de développement et devrait pouvoir vendre ses services. On note que c'est une plateforme à la disposition du comité de soutien aux personnes handicapées. Il n'est pas sur que dans cette configuration il puisse bénéficier de l'autonomie nécessaire qui lui permettrait d'être vraiment autonome.

Synthèse des visites au Vietnam

5/ Financements

Le plan de financement était le suivant :

Pour résumer la partie "Intervention prévue" de EDEV le plan de financement suivant avait été établi :

	Coût prévu (en euros)
Formation de professeurs à la GIV et au massage	2912
Réhabilitation et équipement du centre de massage	8160
Réaménagement et équipement de la salle de gym	4697
Total	15769

L'état des financements du projet était le suivant:

	Somme récoltée (en euros)	Reste à trouver (en euros)
Formation de professeurs à la GIV et au massage	2912	0
Réhabilitation et équipement du centre de massage	8160	0
Réaménagement et équipement de la salle de gym	750	3947
Total	11822	3947

EDEV a trouvé des financements divers complémentaires :

La formation de professeurs a été financée par Coup de Pouce Vietnam (1120 euros) et par l'EDEV (1790 euros provenant de fonds privés, soirée thématique...)

Les 8160 euros pour la réhabilitation et l'équipement du centre de massage ont été obtenus du Fond de Solidarité de Développement.

En ce qui concerne le réaménagement et l'équipement de la salle de gym, 750 euros ont été obtenus du Lion's Club.

Les 3700 euros pour la bourse des solidarités Nord Sud ont donc permis d'achever le projet CRFA engagé 4 ans auparavant en 1999.

6/ Impact

- Sur le plan technique la ville d'Hanoi dispose d'une plateforme rénovée qui permet effectivement de développer des activités au bénéfice des aveugles.
- Le centre dispose d'une organisation et d'un staff permanent compétent pour venir en soutien aux aveugles, ce qui est son objectif premier.
- Les techniques de massage offrent de vraies opportunités d'insertion pour les aveugles.
- La formation informatique des aveugles pourrait être beaucoup plus développée car ces techniques permettent une vraie rupture de l'isolement et la maîtrise d'un moyen de communication qui devrait permettre une vraie insertion par le travail.

Synthèse des visites au Vietnam

Les limites de l'impact résident dans l'absence de vision en terme de développement. Le bénévolat actif dans une première phase n'a pas trouvé de second souffle.

AEVN - « AIDE A L'ENFANCE DU VIETNAM »

FORMATION EN BOULANGERIE POUR DES ORPHELINS DE HUE

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Donation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
1999	4500 €	15244 €	01/1998 – 07/2000	Aide à l'Enfance de Hue Thomas Behaghel 01 42 50 30 76	Aide à l'Enfance du Vietnam (AEVN), Béatrice Leroyer 0454896392
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Favoriser la réinsertion d'enfants démunis par une formation en boulangerie			20 adolescents ont été formés, 100% trouvent un travail après leur formation.		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
29/11/05 2 H -----	Thomas Blaise Emmanuel Bouan	Centre de formation
02/12/05 3 H	Antoine Soive, boulanger formateur Dung, formateur Béatrice Leroyer, responsable village d'enfants	Boulangerie point de vente

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
++	+++	+++	+	+++	+++	+++	+++

Le projet est concentré sur un très petit nombre d'apprentis. C'est un avantage au regard du marché de l'emploi. Cela toutefois nécessite une importante mobilisation technique,

Synthèse des visites au Vietnam

humaine et financière pour un nombre restreint de personnes. Il serait intéressant de voir le système s'étoffer et mobiliser d'autres compétences pour d'autres métiers

Synthèse des analyses préalables du dossier

La pertinence du projet est calée sur la demande des touristes des expatriés et des hôtels en produits occidentaux. L'exemple de Hoa Sua permet d'envisager une formation en boulangerie pour des orphelins. Le projet s'appuie sur l'expertise de boulangers français envoyés par ECTI et le Cosame; des étudiants d'écoles de commerce en assurent la gestion. On peut se demander si à terme il serait possible de développer un marché local pour ces produits et de faire prendre en charge la gestion par des responsables locaux².

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Le projet s'inscrit dans une problématique claire d'amélioration des conditions de vie de la population par la formation professionnelle permettant une insertion dans le monde du travail. Cet objectif est soutenu par la croissance du tourisme dont Hue est un des centres d'attraction importants au Vietnam.

Le projet présente une bonne structuration avec une structure de formation intégrée dans un orphelinat et des points de vente des produits qui permettent progressivement de pallier aux coûts que le partenaire local (centre social) ne peut assurer.

Le projet bénéficie d'une réelle notoriété sur place vis à vis de son partenaire, du monde professionnel et des autorités de la ville. Cette notoriété se développe aussi à travers la ville par les points de vente où l'on peut acheter et consommer les produits de la boulangerie qui est seule sur le créneau de la pâtisserie française.

2/ Environnement du projet

Fondée en 1970, l'Aide à l'Enfance du Vietnam (AEVN) est une association française de loi 1901. Membre de la fédération internationale des villages d'enfants SOS depuis 1972, elle a pour but de contribuer à la réalisation de projets destinés à aider les enfants vietnamiens.

Après s'être investie à Dalat, l'AEVN impressionnée par le travail d'un groupe d'étudiants auprès des enfants errants de la ville de Hué, décide de fonder dans cette ancienne capitale du Vietnam, dans le quartier de Thuy Xuan, un centre d'hébergement et de formation professionnelle pour les enfants qui comprend un village d'enfants et une école de boulangerie.

Le projet de créer le centre d'hébergement et de formation professionnelle à Hue voit donc le jour en 1995. La ville offre le terrain en 1996 et trois mères éducatrices accueillent dans autant de maisons une vingtaine d'enfants pour la rentrée scolaire 2000. La boulangerie quant à elle ouvre en 1999 en centre ville, dans les locaux de l'orphelinat du 108 rue Chi Lang. En 2005, après quelques années de travail en deux lieux différents de Hue, école de boulangerie et village d'enfants sont réunis au même endroit.

² *Commentaire de l'association : il existe un marché local pour nos produits ; de 30 à 40% de nos ventes sont réalisées auprès de clients vietnamiens.*

Synthèse des visites au Vietnam

2/ Pertinence des objectifs

Les objectifs d'insertion par la formation professionnelle se trouvent justifiés à posteriori par le succès rencontré en termes d'emploi des jeunes dans ce secteur particulier de la boulangerie pâtisserie. En effet Le tourisme est en plein développement au Vietnam. Il y aura d'ici peu une réelle demande en pain et viennoiseries françaises pour les hôtels de luxe et de moyenne gamme. La boulangerie repose quant à elle sur une tradition liée au pain qui date de l'époque coloniale». Aujourd'hui, une vingtaine d'apprentis de 15 à 23 ans ont bénéficié (ou bénéficient) de formation avec un boulanger français.

On pourrait contester cette pertinence si le centre formait 100 adolescents par an sur ce secteur. Le fait de former un petit nombre de personnes absorbable par l'offre d'emploi des hôtels restaurant montre que ce type de choix calé sur des niches peut être très attractif.

Cela par ailleurs ne doit pas empêcher la boulangerie de faire évoluer ses produits de telle façon qu'en termes de gammes et de prix elle puisse satisfaire une clientèle vietnamienne³.

3/ Cohérence des partenariats

Le partenaire du projet est le Centre Social de la ville. Lors de la première visite des initiateurs du projet à Hué, l'AEVN a souhaité que ce centre soit le partenaire du projet car il gère l'ensemble des activités sociales de la ville, à commencer par le foyer du 108 Chi Lang où logaient les apprentis entre autres et dont il assure le financement.

Le Centre Social ne reçoit pratiquement pas de subventions de la ville pour ses diverses actions. Il fait donc appel à des ONG étrangères (Enfants de la Dioxine, Sos enfants des rues etc).

Les avantages de ce partenariat sont multiples : caution morale (le Centre Social est bien vu par la population, ce qui n'aurait probablement pas été le cas d'un projet autonome), exonération totale de taxes et d'impôts octroyée par le maire de Hué, sur la demande du Centre Social.

Lors de l'envoi des machines de boulangerie au Vietnam, il a fallu faire face à un certain nombre de difficultés car il était interdit d'importer du matériel d'occasion au Vietnam. La parade a été de déclarer un don de machines au Centre Social. Les machines, qui constituent le fonds de commerce de La Boulangerie, appartiennent donc au Centre Social. Dans les faits, l'association Aide aux Enfants de Hué gère entièrement l'école de boulangerie sans problèmes. Le fait que La Boulangerie ait pu apporter jusqu'en 2004 environ un million de Dongs par mois au foyer du 108 Chi Lang a facilité les relations avec le Centre Social.

³ *Commentaire de l'association : Note : de 30 à 40% de nos ventes sont réalisées auprès de clients vietnamiens => nos produits répondent à leurs attentes.*

Nous conservons volontairement une politique de prix élevés par rapport aux producteurs vietnamiens, afin de ne pas les concurrencer sur leur créneau mais d'occuper un positionnement haut de gamme, qui n'existait pas auparavant.

Synthèse des visites au Vietnam

Au moment de l'évaluation l'école de boulangerie avait déménagé dans le quartier de Thuy Xuan où l'AEVN a créé un centre d'hébergement et la nouvelle école de boulangerie avec l'appui de l'Union Européenne et de donateurs privés. Les deux unités sont désormais au même endroit mais néanmoins un peu à l'extérieur de la ville. Depuis ce déménagement, le partenaire privilégié de la Boulangerie est devenu le bureau des Affaires Etrangères de Hué, et non plus le Centre Social de la ville.

L'AEVN fonctionne selon le même esprit que les Villages d'Enfants SOS de la Fédération internationale en offrant un toit et une « mère » à chaque enfant en essayant de recréer une ambiance familiale.

4/ Efficacité du dispositif

L'école compte un groupe d'une dizaine d'apprentis, une mère éducatrice, un formateur recruté parmi la première promotion d'apprentis formés, une interprète français vietnamien et un coordinateur. Celui ci assure la gestion et le suivi professionnel des apprentis en collaboration avec une équipe d'étudiants volontaires français dans le cadre d'une association sœur : « Aide à l'enfance de Hué » fondée par Thomas Behaghel et Jean Christophe Vallat.

Chaque apprenti :

- Suit une formation sur deux ans avec pour objectif en fin de parcours d'être capable d'intégrer le personnel de grands hôtels et restaurants du pays.
- Intègre une équipe de quatre, encadrée par un formateur expérimenté. Il participe à la production quotidienne nécessaire au point de vente de la boulangerie et aux commandes de gros clients comme les hôtels restaurants de la ville.
- Se forme sur plus d'une quarantaine de sorte de pains, viennoiseries, gâteaux,
- Participe à toutes les tâches annexes à la production : ménage, livraison, achats,
- Suit des cours de français et d'anglais à hauteur de six heures par semaine (3+3).
- Effectue un stage de deux mois minimum dans un hôtel, un restaurant, ou une boulangerie dans le but de se former aux contraintes de la vie professionnelle et d'acquies de l'expérience.

Organisation

Formation des apprentis

La formation se fait en alternance de 2 équipes de 4 pour assurer la continuité de la production : (début à midi pour produire les viennoiseries ensuite stockées en congélateur / début à 3 h du matin pour produire la boulangerie et cuire les viennoiseries).

La formation très pratique est centrée sur :

- **La régularité** (organisation et suivi strict des bons de commandes),
- **La maîtrise des quantités** (les chefs d'équipes doivent savoir ce que chaque apprenti a fait)
- **Le suivi des productions** (chaque activité est contrôlée avec identification de l'apprenti tout au long de la production ; des tableaux avec des durées de présence sont suivis et contrôlés),
- La gestion des achats et la gestion des stocks (contrôle strict tous les 2 / jours)
- Hygiène et nettoyage (unité de production découpée en trois zones : sols et stocks / pétrins, laminoirs et étagères / tables et plaques)

Synthèse des visites au Vietnam

La formation théorique est en train de se mettre en place et n'a pas été développée jusqu'à présent. Le boulanger français à Hue au moment de l'évaluation avait pour objectif de mettre cette formation sur pied.

2 H de technologies avec un plan de cours élaboré et traduit. La formation est assurée par Dung le formateur vietnamien

1 H de réflexion / débat : sachant que chaque apprenti devra travailler en hôtel au terme de sa formation, il est important de prendre le temps de faire des bilans, élaborer des projets. Chacun doit s'exprimer, analyser, dialoguer. L'hôtel est en effet une rupture par rapport au lieu de formation qui est un lieu de travail mais aussi de vie.

Formation de formateur

Un partenariat avec l'hôtel Sofitel Métropole de Hanoi dont le chef mondialement réputé a accepté de suivre au cours des 2 prochaines années Dung, un ancien apprenti de la Boulangerie devenu le formateur de l'école. 2 fois par an, et pour des périodes de 15 jours.

Dung se rend à Hanoi où il est suivi personnellement par Didier Corlou qui s'attache à renforcer ses qualités de « manager », et l'aide à peaufiner ses compétences techniques. Un programme de travail pour les 6 mois suivants est établi à l'issue de chacune de ces périodes de 15 jours.

Le premier séjour de Dung au Métropole a eu lieu en décembre 2004, et l'expérience s'est avérée extrêmement satisfaisante. Pour Dung, c'est l'occasion de profiter de l'expérience d'un grand chef, dans une ambiance très professionnelle. Didier Corlou de son côté s'est montré impressionné par les compétences de ce formateur, et est bien décidé à lui transmettre un maximum de savoir.

Problèmes⁴

Il est difficile de jumeler la vie de l'entreprise et le centre de formation (en CFA France le problème de l'entreprise ne se pose pas) et au Vietnam il y a un différentiel énorme entre le quotidien et l'hôtel de luxe difficile à assimiler pour des jeunes sortant de milieux en difficulté.

La sélection est un mécanisme très délicat qui devrait être encore beaucoup plus affiné. Des annonces sont passées dans la presse et les étudiants stagiaires réalisent la sélection en accord avec le centre social. Sur 20 personnes formées 5 sont en situation problématique : recherche d'emploi, réorientation, perte d'emploi. Un abandon a évidemment un très fort impact sur les statistiques car le nombre d'apprentis formés est faible.

La mise en place de mini stages en hôtel avec un accompagnement du ou des formateurs pourrait permettre un apprentissage progressif de ce qu'est le monde du travail, son environnement et ses attentes.

Marketing produits, de bons résultats

Les étudiants stagiaires ont conduit des approches marketing pour tester les produits selon divers critères. Lors de la dernière enquête il ressortait que :

- Le point le **plus négatif était celui de l'apparence des produits**. Ce critère regroupe aussi bien l'aspect extérieur des produits que la façon dont ils sont présentés dans les vitrines, mais aussi l'aspect général du point de vente (propreté, décoration). Notons que 18% des clients jugent mauvaise l'apparence des produits.
- **Le goût des produits** est globalement jugé très bon. On peut en dire autant de la diversité des produits.
- **Les prix de vente**, ils sont principalement jugés comme raisonnable par nos clients. Tous les clients qui le jugent cher sont des vietnamiens, ce qui n'est pas très étonnant.
- **Les résultats** sont globalement positifs car **72% des clients ont une impression générale Bonne ou Excellente**, 22% ont une impression générale moyenne, seulement 6% ont une impression mauvaise de la Boulangerie.

⁴ *Commentaire de l'association : la raison principale de la difficulté à stabiliser les apprentis est leur origine sociale. Ils viennent de familles déstructurées (ou inexistantes), et le rôle de la Boulangerie va bien au-delà de la formation à un métier ; il faut apprendre à chaque apprenti l'hygiène, la rigueur, le respect des horaires, le respect du patron...*

Tout cela nécessite un accompagnement très lourd, mais c'est la raison d'être de cette formation : sortir des jeunes du pétrin, et offrir cette formation à des adolescents n'ayant pas pratiquement pas de perspectives d'avenir.

Compte tenu de la nature des jeunes recrutés, un taux de 75% de réussite nous apparaît extrêmement encourageant – mais nous nous efforçons bien sur de l'améliorer continuellement, notamment par un suivi continu des apprentis même après l'obtention de leur diplôme.

Synthèse des visites au Vietnam**5/ Financements**

Le financement est assuré par différents moyens : vente des produits qui assure un premier niveau d'autonomie financière à la boulangerie qui peut assurer les salaires de ses employés (1 interprète, 2 professeurs de français, 2 vendeuses) , Dons privés,

Bourses et Fondations (Tremplins Nescafé (Nestlé), Fondations BMW/Elf Aquitaine...).

Le projet initial comportait du financement d'investissement

En FF

1 four électrique occasion, remis à neuf	45.000 FRF
1 pétrin (45 L) : occasion, remis à neuf	15.000 FRF
1 refroidisseur d'eau : neuf	13.000 FRF
1 laminoir : occasion, remis à neuf	9.000 FRF
1 batteur : occasion, remis à neuf	10.000 FRF
transport, assurance et dédouanement	25.100 FRF
frais de dédouanement	2.100 FRF
1 climatiseur	6.350 FRF
matériel boulanger	3.365 FRF
Présentoirs pour la boutique	125 FRF
Tenues vestimentaires pour 10 enfants	500 FRF
TOTAL MATERIEL	129.540 FRF

Des dépenses de fonctionnement puisqu'il faut assurer régulièrement la présence de boulangers français pour assurer la formation (3x3mois par an). A titre d'exemple pour la période 1999 à 2001

En FF

Dépenses de Monsieur Bédier (boulanger)	1 billet d'avion Paris – Hué A/R : 7 000 F Séjour local pour 3 mois : 7 500 F
Dépenses de Monsieur Caprais (boulanger)	1 billet d'avion Tarbes – Hué A/R : 7 000 F Séjour local pour 3 mois : 7 500 F
Dépenses de Monsieur Jamin (boulanger) et son épouse	1 billet d'avion Paris – Hué A/R : 14 000 F Séjour local pour 3 mois : 7 500 F (Mme Jamin finance elle-même son séjour)
TOTAL dépense de fonctionnement	50 500 F

La subvention de l'Agence des micros projets a été utilisée dans ce contexte à 60% pour financer des investissements et 40% pour du fonctionnement.

6/ Impact

Une bonne adéquation entre les objectifs spécifiques et un objectif général qui par une contribution positive à l'amélioration de la situation économique et sociale permet de relever :

- Une vraie contribution au renforcement des capacités des personnes issues de milieux fragiles pour intégrer un milieu professionnel porteur,
- Une contribution certaine à la mise en place de parcours de formation professionnelle qui pourront être repris et diffusés dans d'autres places au Vietnam,
- Un renforcement de l'outillage pédagogique de la province de Hué et de l'Etat vietnamien en complémentarité d'autres dispositifs conduits par d'autres associations (Association France Bretagne qui développe des apprentissages en construction et métiers du bâtiment ainsi que broderie et couture pour jeunes filles.)
- Une contribution au marché de l'emploi et à la sécurisation sociale et économique de familles vietnamiennes.

Pérennisation du dispositif

Actuellement des équipes de deux étudiants volontaires français se relayent tous les 5 ou 6 mois pour assurer la gestion et le management de l'école. Cette méthode est un point faible du programme car la gestion et le management sont des éléments forts d'appropriation et de pérennité. Il serait urgent qu'une compétence vietnamienne soit formée. Ceci n'exclut pas des missions régulières d'appuis / conseil d'étudiants spécialisés en gestion⁵.

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

Les commentaires de l'association, directement rattachés aux éléments de phrase du texte ont été rajoutés en notes de bas de page.

⁵ *Commentaire de l'association compte tenu de l'investissement humain nécessaire au fonctionnement de cette école (10h de travail par jour, 7j/7), il est très difficile de trouver du personnel vietnamien suffisamment compétent et motivé. Mais nous y travaillons, et l'un des objectifs prioritaires de la Boulangerie est effectivement de devenir de moins en moins dépendant de la présence française.*

« SOS ENFANTS SANS FRONTIERES »

AIDE AUX ENFANTS DES RUES DE HUE

Principales caractéristiques du projet					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et resp En France	Responsables locaux
2003	3400 €	44 463 €	2003 –2006	SOS Enfants sans frontières	Comité de la population, famille et enfants de Hué. Mme Hoang Thi Phuong Lan
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Favoriser la réinsertion des enfants des rues par l'organisation de repas, de classes gratuites et d'apprentissage			3 espaces d'accueil sont aménagés et sont fonctionnels. Des repas sont distribués Des cours sont suivis par les enfants		

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	lieu
28/11/05 1H	Mr Ngo, correspondant de « SOS Enfant sans frontières »	Hôtel
----- 30/11/05 1 jour	Dr Hoang Thi Phong Lam, Directeur du comité de la population, familles, enfants de la ville ; Mme Nguyen Thi Kimanh, Adjointe de la directrice et chef du projet	----- Centres d'accueil

fonctionnalité	Pertinence projet	efficacité	efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++

Synthèse des visites au Vietnam

Le projet est en parfait équilibre entre objectifs, moyens et résultats avec une équipe remarquable en charge de sa gestion.

Synthèse des analyses préalables du dossier

La pertinence du projet est calée sur la demande des touristes des expatriés et des hôtels en produits occidentaux. L'exemple de Hoa Sua permet d'envisager une formation en boulangerie pour des orphelins. Le projet s'appuie sur l'expertise de boulangers français envoyés par ECTI ; des étudiants d'écoles de commerce en assurent la gestion. On peut se demander si à terme il serait possible de développer un marché local pour ces produits et de faire prendre en charge la gestion par des responsables locaux.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Le projet comme la Boulangerie ou Enfants de la dioxine dispose du même partenaire local à savoir le comité de la population, familles et enfants. La lisibilité du projet à travers cet organisme est claire. Il est par ailleurs connu de la ville dans la mesure où le vagabondage « des enfants des rues » est un sujet que le Comité populaire veut traiter.

« Sos Enfants sans frontières » inscrit son action dans la lignée de la politique du Comité populaire de la ville de Hué finançant construction, rénovation et fonctionnement de trois centres d'accueil capables d'accueillir 120 enfants des rues en leur offrant un repas par jour, des espaces de jeux et des classes pour suivre leur scolarité.

2/ Environnement du projet

L'association « SOS Enfants sans frontières » est présente dans de nombreux pays dont le Vietnam depuis une bonne dizaine d'années avec un soutien à 13 écoles maternelles et une crèche dans la région de Hué. L'objectif est de venir en aide aux familles les plus démunies qui ne peuvent pas assurer les frais de scolarisation de leurs enfants.

En région de Hué l'association a participé à la création d'un centre d'appareillage au sein de l'hôpital central de Hue et l'acquisition d'un bus sanitaire itinérant. En 10 ans l'association a tissé des liens forts avec la municipalité de Hué.

En 2003 le Comité populaire de la ville a donné des chiffres sur la situation des enfants en soulignant qu'environ 2000 enfants défavorisés étaient en situation difficile et ne fréquentaient pas l'école. Sur ces 2000 enfants, 600 sont en situation de vagabondage. 80% de ces enfants ont commence a travailler des leur plus jeune âge avec leur famille puis vient la rupture et se profile la rue quand ce ne sont pas les familles qui envoient ces enfants à la rue. Ceux ci subsistent grâce à des petits métiers en louant leurs services à l'heure ou à la journée.

Les autorités de Hué sont sensibles à ce problème et ont tenté d'assurer au moins un abri à un petit nombre d'entre eux et leur scolarisation avec la création de 6 centres pouvant accueillir environ 275 orphelins et enfants des rues dans lesquels ils peuvent recevoir un repas et une scolarisation gratuite. Néanmoins faute de ressources suffisantes les centres ne sont pas tous opérationnels.

Synthèse des visites au Vietnam

« SOS enfants sans frontières » a décidé de s'inscrire dans cette continuité et une vraie stratégie pour aborder ce problème sur le long terme a vu le jour et la ville dispose maintenant de compétences, d'instrument et de méthodes pour avancer vers un traitement préventif et la voie de la réinsertion.

2/ Pertinence des objectifs

Les objectifs spécifiques du projet sont en phase avec l'objectif général d'amélioration des conditions de vie des populations. Les alternatives proposées par le projet sont autant d'opportunités de reconstruction ou de consolidation sociale et affective.

Les enfants des rues ne sont pas faciles à toucher. Un projet visant à les scolariser ou les réinsérer ne peut fonctionner que sur la base du volontariat de ces derniers il faut donc leur proposer un accès à des lieux de vie et d'échanges où ils puissent se nourrir s'instruire et partager des moments de divertissement avec d'autres enfants.

Ces enfants ont, pour la plupart, une famille et il ne faut donc pas de prise en charge complète mais davantage une assistance quotidienne (repas, classes, jeux, échanges..) capable de stimuler leur épanouissement en dehors de leur travail quotidien.

L'ouverture des centres d'accueil est parfaitement adaptée aux besoins et situation des enfants. Elle offre une chance au corps social de récupérer l'ensemble de ses forces et de signifier notamment aux enfants et aux familles pauvres que des opportunités de réintégration sont à l'œuvre.

3/ Cohérence des partenariats

Le projet travaille avec les partenaires décisionnels clefs qui fixent les objectifs de l'action : Comité populaire de la ville, Bureau des affaires Etrangères de la ville, Comité de la Démographie, des familles et des Enfants de la ville (CDFE) qui reste l'interlocuteur privilégié de « SOS enfants sans frontières ». Le comité est en charge de la coordination du projet avec les différents partenaires vietnamiens.

Le comité de pilotage est constitué de 8 membres (CDPE, Bureau des affaires étrangères de Hué, Association des femmes de Hué, bureau de quartier de An Cuu, bureau de quartier de Dong Ba, bureau de quartier de la citadelle, Union des jeunes de la ville de Hué, SOS enfants sans frontières).

Un des centres d'accueil est installé dans un des bureaux du CDFE et l'implication des membres du bureau dans la gestion de l'opération est très forte

4/ Efficacité du dispositif

Les trois centres fonctionnent et sont situés dans des lieux propices au passage des enfants. (chiffres au moment de l'évaluation).

Le centre du marché de Ann Cuu (382 Phan Chu Trinh)

Situé non loin du marché pour l'instant l'association loue un local de 40 m2.

Synthèse des visites au Vietnam

Aide pour les repas	46
----------------------------	----

Classes gratuites pour les enfants (Niveau)	1	2	3	4	5
Nbr enfants	10	4	5	4	

Formation professionnelle	broderie	tailleur	menuisier	mécanicien	vendeur
Nbr enfants				1	

Le centre du marché de Dong Ba (132 Phu Cat)

Il se situe au milieu d'une structure existante qui appartient au comité des jeunes de la ville. Le local est de bonne dimension et permet le déroulement des activités

Aide pour les repas	27
----------------------------	----

Classes gratuites pour les enfants (Niveau)	1	2	3	4	5
Nbr enfants (27)	7	6	7	2	5

Formation professionnelle	broderie	tailleur	menuisier	mécanicien	vendeur
Nbr enfants (0)					

Centre de la citadelle (46 Tue Tinh)

Le centre qui est le centre administratif du comité de la protection infantile de la ville est fonctionnel avec cantine, cuisine, salle de cours et espace de jeux.

Aide pour les repas	55
----------------------------	----

Classes gratuites pour les enfants (Niveau)	1	2	3	4	5
Nbr enfants (19)	2	6	5	6	

Formation professionnelle (18)	broderie	Tailleur	menuisier	mécanicien	Vendeur
		17			1
Nbr enfants (0)					

Outre ces trois activités principales les centres développent un certain nombre d'action en faveur des enfants :

Synthèse des visites au Vietnam

Actions Santé : les enfants sont testés une fois par mois et reçoivent des médicaments appropriés (vitamines ou pour traitement de maladies générales courantes). Des informations sont prodiguées aux enfants. Sont aussi conduites des actions de prévention ou de défense des enfants dans le cas d'abus, de dommages, de blessures.

Animation d'événements : organisation de rencontres sportives (badminton, ping pong, compétition de football des enfants des rues avec de nombreux groupes constitués, organisation de fêtes et remise de cadeaux pour la fête des enfants du 1^{er} juin.

5/ Financements

Le plan de financement était le suivant :

En Euros

Frais de structure	3862	2464	464	935	0
1) Réhabilitation des sites	1628	1486	65	76	0
2) Installation eau, électricité, sanitaire	857	428	0	428	0
3) équipement des sites	1378	549	399	430	0
Fonctionnement annuel					
1) Accueil pour 120 enfants/an	11841	3855	3855	3855	274
2) Repas	11017	3672	3672	3672	0
3) Salaire 6 éducateurs, 3 cuisinières	823	183	183	183	274
Scolarisation pour 120 enfants	3110	732	1189	1189	0
	1372	457	457	457	0
1) fournitures scolaires	823	274	274	274	0
2) salaires 3 enseignants	915	0	457	457	0
3) location salle de classe					
Coût total 3 ans	48 714	16 225	15 598	16 058	823

Apport local	8 233
Subvention ville de Rennes	6 333
Apport association	29 897
Dons mailing	15 891
Dons particuliers	6 405
Dons legs	7 601
Total	44 463
A financer	4251

Le financement de l'Agence des micros projets est venu compléter le besoin d'argent complémentaire pour mener à bien le projet. Ce complément, au regard de l'action conduite répond aux critères d'efficacité et d'efficacé.

6/ Impact

Les enfants des rues sont en nombre important et doivent pouvoir à terme participer à l'évolution sociale et économique du pays. Au regard des moyens disponibles on peut considérer que le projet satisfait de manière forte à l'amélioration des conditions de vie des enfants. Le projet ne reproduit pas un modèle qui voudrait intégrer de manière totale ces enfants mais intègre en construisant une relation de fidélité qui stimule l'envie et l'engagement des enfants.

Cet impact sur les enfants se reporte sur les familles qui ne sont pas rejetées dans une relation de culpabilité avec les services sociaux. Ces derniers soutenus par le projet ont bâti une approche qui intègre et comprend la situation de survie des familles et ce besoin d'apport complémentaire à la survie fourni par le travail des enfants. Une enquête pourrait sans doute montrer à terme l'impact de telles actions sur les familles. L'enfant devient un trait d'union entre une situation d'exclusion et la vie normale.

Ces actions de la ville et de ses structures en charge des problèmes sociaux dessinent les éléments indispensables d'un modèle de développement où tout le monde peut trouver sa place. Ces actions publiques de développement solidaire génèrent un enracinement progressif de la solidarité dans l'organisation sociale de la ville.

Le programme a bien un impact structurant qui génère du lien social et donc contribue au bien être global de la population. La tâche est encore immense mais il s'agit ici d'apprécier les résultats aux regards des objectifs et des moyens mis en oeuvre.

EVALUATION DE L'AGENCE DES MICRO PROJETS Synthèse des visites PROJETS TOGO-BENIN

Remarque liminaire : ce travail est intitulé synthèse des visites de terrain car nous ne pouvons prétendre avoir fait un réel travail d'évaluation qui aurait supposé de prendre davantage de temps par projet pour pouvoir confronter les points de vue des différentes catégories d'acteurs de chaque projet et pour être en mesure de proposer une synthèse évaluative.

Celle qui est proposée ici est la conjugaison de nos références théoriques concernant la démarche projet et de nos impressions après un contact très rapide avec le terrain.

10 projets ont été visités en 9 jours et plus de 1500 Kms ont été parcourus de l'un à l'autre au Togo et au Bénin.

Projet d'aménagement d'un Orphelinat à Adjengre	208
Construction d'un jardin d'enfants à Kpalimé	212
Construction d'un espace culturel dans le village de Yade-Bohou	218
Appui aux femmes d'Awave	223
Installation d'élevage de chèvres	227
Mise en place d'un centre de formation à la culture, et l'utilisation du moringa.....	232
Mise en place de jardins maraîchers dans les 8 prisons civiles du Bénin	238
Projet audiovisuel avec 10 écoles béninoises de Ouidah	243
Construction d'un bâtiment pour la bibliothèque et le centre social et culturel d'Okouabo ..	248
Création d'un centre de récupération nutritionnelle	252

**Daniel Balizet
Décembre 2005**

Projet d'aménagement d'un Orphelinat à Adjengre

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable en France	Responsables locaux
1998	4500 € (MAE/MCNG)	61500 €	01/1998 – 07/2000	Action partage Humanitaire J WOLFARTH 03 88 74 04 06	Sœur Perezi (228) 337 50 02
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Favoriser la réinsertion des enfants des rues par une possibilité de logement et un accès à une formation.			Un orphelinat est aménagé et agrandi.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
21/11/05 2 H	Sœur Delphine GAFAN responsable du projet depuis septembre, remplace sœur Perezi La sœur directrice de l'orphelinat La sœur responsable de la communauté Contact par téléphone avec sœur Perezi	Orphelinat Adjengre

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficiencie	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
+ -	++	+	+ -	+	+ -	?	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Remarque liminaire : l'équipe que nous avons rencontrée est toute nouvelle dans l'établissement ; à tous les échelons, les passations de service ne se sont pas encore faites si bien que la responsable du projet et la directrice de l'orphelinat n'avaient à leur disposition aucune pièce : document détaillé de projet, pièces comptables, convention avec action partage humanitaire, qui n'est pas connue de nos interlocutrices. C'est pourquoi nous avons relevé les coordonnées téléphoniques de sœur Perezi actuellement à Abidjan pour recueillir davantage d'informations sur l'histoire du projet.

Synthèse des analyses préalables du dossier

La présentation du projet dénote une analyse fine du contexte local et une bonne connaissance de la problématique des enfants abandonnés. Il s'agit d'agrandir un orphelinat qui existe déjà et les sœurs y sont implantées depuis 1987. Les partenaires ne sont pas précisés, même si une participation au fonctionnement est prévue, la contrepartie de l'appui de ces derniers n'est pas détaillée. Le budget est presque bouclé avec plusieurs cofinancements à hauteur de 100 000 FF et un autofinancement de 120 800 FF sur un budget total de 427 340 FF. La viabilité du projet par autofinancement après le projet reste à prouver. Les actions de sensibilisation menées en France pour la récolte de fonds sont détaillées. Un plan des locaux à construire et une petite revue de presse complètent ce dossier.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Le projet paraît plus connu du fait de son rattachement à la congrégation *Notre Dame de l'Eglise* que par sa raison sociale propre et par la nature du problème à résoudre. Nous sommes tentés de dire que le projet est à l'image du public accueilli par l'orphelinat, on le montre peu. La congrégation est installée un peu à la marge de la localité d'Adjengre, elle n'est pas sur une voie de passage.

Il faut sans doute laisser le temps à la nouvelle équipe pour prendre sa place mais elle nous est apparue un peu résignée sur les perspectives immédiates de l'orphelinat compte tenu de la difficulté de mobiliser des moyens pour son fonctionnement.

Cependant le projet de construction du bâtiment principal de l'orphelinat a bien été mené à terme dans le respect des délais prévus.

2/ Environnement du projet

La création d'un orphelinat devrait être considérée comme une composante de la politique de la famille et de l'enfance mais la congrégation *Notre Dame de l'Eglise* ne reçoit aucun signe de l'Etat dans ce sens. De la même manière elle pourrait être aussi composante de la lutte contre le sida et ses effets mais le projet n'est nullement inscrit dans cette politique, l'équipe de l'orphelinat n'a d'ailleurs engagé aucune démarche dans ce sens.

Si le nombre d'abandons d'enfants par suite du décès de la mère en couches diminue un peu, le nombre d'orphelins consécutifs aux décès de parents atteints du sida tend à augmenter. Certains de ces enfants sont eux-mêmes contaminés et ont une espérance de vie assez limitée.

L'association *Action et partage humanitaire* qui dès 1987 travaillait déjà dans cette région sur des questions d'accès à l'eau avait été sensibilisée à la situation des enfants orphelins dont certains étaient enfants de la rue, mais ce n'est qu'en 1997 qu'elle accepte de participer à l'aménagement et la construction de locaux complémentaires à l'orphelinat.

Une dotation de l'AMP de 4573 euros est attribuée en 1998. La construction est achevée en 1999 ; l'orphelinat est maintenant confronté au problème de son fonctionnement.

Il nous apparaît que la coopération villageoise à la vie de l'orphelinat a été surestimée dans les attendus du projet de départ. Il ne suffit pas qu'une autorité traditionnelle mette un terrain à disposition pour avoir la garantie que les activités de maraîchage prévues puissent être menées avec des enfants orphelins, la plupart en bas âge, et contribuent à générer des ressources pour l'orphelinat.

La difficulté de trouver des familles d'accueil et des moyens de les indemniser témoigne aussi d'une faible participation de l'environnement à la vie de l'orphelinat.

3/ Pertinence des objectifs

Le projet d'aménagement et de construction de bâtiments complémentaires à l'orphelinat existant était motivé par la volonté d'augmenter la capacité d'accueil de l'orphelinat, compte tenu de l'estimation des besoins.

L'objectif était de passer de 10 à 60 enfants accueillis, mais actuellement en raison de difficultés de couverture des frais de fonctionnement, l'orphelinat n'accueille que 17 enfants. Il n'a pas été possible de savoir si un besoin d'accueil d'enfants reste insatisfait du fait de cet écart entre le prévu et le réalisé.

Pour utiliser de manière optimale l'équipement, il conviendrait que l'orphelinat soit mieux connu pour sa capacité de réactivité aux besoins des enfants abandonnés et des orphelins et pour l'efficacité de son activité d'insertion, dans une scolarité normale pour les plus jeunes, dans l'activité productive pour les plus grands.

4/ Cohérence des partenariats

Les élus locaux et les pouvoirs publics centraux ne sont pas identifiés comme des partenaires ; les organisations qui financent la lutte contre le sida pourraient l'être, mais l'équipe pense que ces financements sont accaparés par l'Etat.

5/ Efficacité du dispositif

Le bâtiment central de l'orphelinat a été aménagé, il est fonctionnel, les peintures mériteraient d'être rafraîchies, et surtout l'adduction d'eau du forage aux sanitaires est à terminer ; la toilette des enfants est faite avec de l'eau ramenée dans des seaux ; Les cases espaces complémentaires, sont là, elles sont nues, elles servent d'espaces de jeux.

Les activités qui devaient générer des ressources pour l'autofinancement du fonctionnement sont plus ou moins arrêtées : le maraîchage totalement, l'élevage de poulets et de moutons partiellement, l'élevage de porcs totalement.

La motivation des sœurs attachées à respecter la volonté fondatrice de leur congrégation qui est la promotion de l'homme et l'aide aux populations est la force du projet. Mais cependant il manque des compétences spécialisées, à l'interne pour gérer les troubles psychologiques de certains enfants, à l'externe pour le suivi.

L'équipe est composée de la directrice, de 4 animatrices, de 2 cuisinières, d'une femme de ménage, d'un gardien : les rôles ne sont pas très formalisés ni les statuts.

6/ Financements

Le plan de financement était le suivant :

Coût total de la construction	61 100 €
<i>Caritas Ocdi Togo</i>	15 244 €
<i>Apport action et partage humanitaire</i>	20 670 € dont 4573 dotation AMP
Apport autres partenaires	17 600 €
Apport ONG du Sud (<i>Notre Dame de l'Eglise</i>)	11 586 €

Le budget prévisionnel de fonctionnement du projet initial comportait des estimations de coût par groupe d'enfant par classe d'âge et la rémunération du personnel. Son montant était de 28 084 €. Nous n'avons pu voir de version actualisée de ce budget

Les dons de OCDI et collectés en Europe ne suffisent pas pour couvrir les frais de fonctionnement si l'orphelinat accueille 60 enfants. Il n'y a pas d'estimation du seuil à ne pas franchir

7/ Impact

La viabilité de l'après projet nous paraît conditionnée par l'appui à apporter à l'équipe qui vient de se renouveler :

- pour qu'elle s'approprie l'histoire du projet et soit en mesure de construire des partenariats en premier lieu avec *Action et partage humanitaire*
- pour qu'elle accroisse la visibilité de son action pour saisir des opportunités de financement : un appui à la responsable du projet en ce sens serait pertinent
- par le biais d'un soutien à son action éducative avec le concours de spécialistes des problèmes vécus par les orphelins

Il pourrait être suggéré à *Action et partage humanitaire* d'orienter son partenariat avec l'orphelinat dans ce sens, en sensibilisant ses membres à la nécessité de concourir à ce que les enfants accueillis par l'orphelinat puissent rejoindre après l'âge de 2 ans « la grande famille » et à la nécessité d'aider les familles d'accueil.

Construction d'un jardin d'enfants à Kpalimé

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
2004	4000 €	31 200 €	12/2004 – 09/2005 construction non achevée 11/2005	Les amis de l'ENIJE Vendée-Togo Madeleine SFOGGIA madeleine.sfoggia@wanadoo.fr	Angélique TSOGLI (228) 441 01 70 angeliquetg@yahoo.fr
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Permettre la scolarisation de 80 enfants de 3 à 6 ans chaque année. Permettre aux stagiaires de l'école normale d'instituteurs de jardins d'enfants du Togo de travailler dans de bonnes conditions.			Un jardin d'enfants est équipé et fonctionne à Kpalimé.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
20/11/2005 4 h	Angélique TSOGLI responsable du projet, Madame l'économe, La directrice du jardin d'enfants, son adjointe, L'entrepreneur.	ENIJE et site de construction

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficiences	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
- - +	++	- +	+	--	-+	-+	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Pertinence : Très bonne connaissance du milieu d'intervention, lié au parcours professionnel de la chef de projet en France (encadrement d'un stage d'enseignants togolais). Bonne synergie entre l'ENIJE et les jardins d'enfants (envoi de stagiaires). Besoin évident lié à l'accueil précaire actuel des enfants et à l'existence par ailleurs de 7 jardins dans les autres secteurs de la ville. Manque de détail sur le personnel dédié à ce jardin d'enfants (une

Synthèse des visites au Togo - Bénin

institutrice permanente ? stagiaires par roulement ?) Exemple d'autres jardins en fonctionnement positif.

Ancrage local : Très bonne connaissance et implication des différents acteurs du projet. Implication intéressante du comité des parents d'élèves.

Viabilité : Projet conçu sur de bonnes bases. Manque de précisions en terme de viabilité. : la rémunération d'un ou plusieurs instituteurs si elle est prévue doit faire l'objet d'une convention, ou au minimum une lettre d'engagement. Comment et par qui le matériel pédagogique est-il acquis / renouvelé ?

Budget : Bonne contribution des deux principaux partenaires. Quelle date de dépôt / date de réponse pour les demandes de cofinancement aux régions ?

Un courrier reçu en octobre 2005 est joint à ce dossier

APPRECIATION QUALITATIVE**1/La lisibilité du projet**

Le jardin d'enfants est reconnu par l'Etat, les 3 éducatrices permanentes sont fonctionnaires du ministère de l'éducation

Le portage du projet par l'église évangélique est affirmé. La référence au modèle de l'école maternelle française est forte.

La demande sociale d'éducation des jeunes enfants est de plus en plus forte.

Malgré tout, les difficultés rencontrées tant par le jardin d'enfants pour la construction de son nouveau bâtiment que par *l'Ecole Normale d'Instituteurs de Jeunes Enfants* (ENIJE) ne semblent préoccuper que l'équipe du projet.

Ni les parents d'élèves, hors leur contribution au fonctionnement, ni la collectivité locale et l'Etat et ni les bailleurs potentiels sollicités ne manifestent une réelle volonté de lever ces difficultés qui sont pour :

- le jardin d'enfants : le financement dans sa totalité de la construction du jardin d'enfants, l'équipement de ce jardin et la dotation en matériel pédagogique ou à défaut de matériel permettant la fabrication de supports didactiques,
- l'ENIJE : des moyens de fonctionnement, son équipement en matériel informatique et audio-visuel, le renouvellement de sa bibliothèque.

Il n'y a pas réelle démarche de communication sur le projet.

2/ Environnement du projet

Le Togo est un pays pionnier dans l'éducation des jeunes enfants, il semble que ce soit un héritage de la colonisation allemande, les femmes de colons s'étant alors employées à initier des espaces collectifs d'éducation des jeunes enfants.

Si l'Etat a exprimé sa volonté politique de faire du préscolaire une priorité de la réforme du système éducatif introduite dès 1975, il délègue à toutes sortes d'opérateurs la mise en œuvre de cette politique à charge pour eux de recruter des personnels formés et fonctionnaires de l'Etat, ce qui consacre le rôle de l'ENIJE. Ceci étant, malgré cette position de principe, l'ENIJE doit se contenter du minimum pour son fonctionnement et est contrainte de faire des formations accélérées pour des enseignants recrutés sur le « tas ». L'ENIJE avec le concours des inspecteurs organise des journées pédagogiques, mais l'intention de réaliser des cycles de formation continue en utilisant la formation à distance se heurte à l'absence de matériel informatique.

L'UNICEF a cessé tout soutien depuis 1984

Le choix de l'implantation du jardin d'enfants dans le quartier de Kligukondzi tient au fait qu'il est en développement avec un fort peuplement de familles qui émigrent du centre de Kpalimé, ce qui laisse augurer de la permanence d'une demande de préscolarisation de plus en plus forte.

Ceci d'autant plus qu'est de plus en plus partagée, y compris par les parents, la conviction que cette éducation préscolaire augmente les chances de réussite de la scolarité ultérieure (cf. des études menées à l'*Institut National des Sciences de l'Education*).

3/ Pertinence des objectifs

Lorsqu'on visite le jardin d'enfants actuel on ne peut qu'adhérer à l'objectif de construction d'un bâtiment abritant le jardin d'enfants. Actuellement, les 45 enfants sont accueillis dans le bureau du directeur de l'école primaire qui le prête donc pour cet usage (2 pièces de 15 m² chacune, mal éclairées). Si bien que quand des enfants de 2 sections travaillent dans ces 2 pièces, les autres s'activent sous un arbre proche. Malgré cela, l'assiduité des enfants est forte et des demandes d'inscription doivent être refusées.

Le nouveau bâtiment est prévu pour accueillir 80 enfants, la demande sera satisfaite sans surdimensionnement de l'équipement.

La fin du chantier était prévue pour septembre 2005, en novembre au moment de notre visite (20/11) seules les fondations sont achevées. Les troubles politiques, l'arrivée tardive de la dotation de 4000 € (27/09/05) ne suffisent pas pour expliquer ce retard, il manque tout simplement le solde qui permette à l'entrepreneur d'achever les travaux.

4/ Cohérence des partenariats

Les partenaires locaux sont :

- l'Etat togolais qui rémunère les 3 éducatrices permanentes
- l'ENIJE qui envoie des stagiaires au jardin d'enfants
- les inspecteurs de l'*Education Nationale*
- l'école primaire et ses élèves qui ont compensé la défaillance des parents en contribuant au terrassement et à l'apport de matériaux.

L'équipe du jardin est amère car les parents n'ont pas tenu leur engagement de faire un apport en nature qui représente environ 25 % du coût de la construction et ne semblent pas prêts de le faire, même s'ils adhèrent au projet.

Aucun autre bailleur que les amis de l'ENIJE n'est sollicité pour la construction. Dans le cadre de jumelage de villes de Vendée avec Kpalimé, une aide à l'équipement sanitaire du jardin d'enfants est prévue.

5/ Efficacité du dispositif

La construction est loin d'être achevée, les murs, la toiture, la fosse septique restent à construire, le second œuvre devra suivre puis les installations sanitaires, électriques et enfin il faudra équiper le local avec du mobilier fonctionnel .

La force du projet, c'est la motivation de l'équipe, principalement celle d'Angélique TSOGLI et le lien fort avec *Les amis de l'ENIJE Vendée-Togo*

Mais c'est aussi sa faiblesse car cette équipe peut se décourager et ne pas avoir l'énergie et l'appui suffisants pour trouver des financements complémentaires à ceux de l'association

Synthèse des visites au Togo - Bénin

partenaire. Il est attendu de l'évaluateur qu'il soit le porte-parole de l'équipe pour sensibiliser les partenaires du nord à ses besoins.

6/ Financement

Le budget initial est de 31 200 € : il inclut le coût de la construction et de l'équipement du jardin d'enfants.

Sur le chapitre construction, le devis de l'entrepreneur s'élève à 21 170 € hors taxes, ce montant devra être révisé car le prix des matériaux et du transport a monté ; Ce qui a déjà été réalisé a coûté 3989,5 €.

Il reste à engager 17 190 ,5 € et le projet n'a reçu que 6580 € (dotation de 4000 de l'AMP et 2580 € par *Les amis de l'ENIJE*).

Les parents devaient concourir pour un montant équivalent à 5292 €.

Il manque 10 610,5 € pour achever la construction, à ajouter la révision du devis et les taxes.

Pour le fonctionnement du jardin d'enfants les parents participent en frais d'écologie pour 3000 F CFA par enfant (taux fixé par l'Etat, majoré par le comité des parents).

7 / Impact

Nous avons déjà souligné l'impact de l'éducation préscolaire sur la scolarité ultérieure, mais notre visite ne nous a pas rassuré sur l'achèvement du projet de construction à court terme.

Cependant si ce qui manque pour cela et pour équiper le jardin d'enfants était apporté à l'équipe du projet, nous sommes convaincus qu'il n' y aurait pas de problèmes de fonctionnement supérieurs à « la norme » par rapport aux autres équipements du même type.

Un accompagnement plus fort de l'équipe serait nécessaire pour l'appuyer dans sa recherche de financement et pour améliorer sa stratégie de communication.

8/ annexes

Il n'y a pas de document de présentation du projet qui nous ait été présenté et la responsable du projet n'avait pas à sa disposition le texte de la convention passée avec *Les amis de l'ENIJE Vendée-Togo*

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

Chef du projet de construction du Jardin d'Enfants de Kiklekondzi à Kpalime et au nom des associations « Les AMIS de l'ENIJE » de Vendée et de Corrèze, j'accuse réception de votre courrier m'adressant le rapport de votre évaluateur M.Balizet, qui s'est présenté sans documents le dimanche 20/11/05 .Il a été reçu, dans un souci d'ouverture, et Mme Tsogli a fait le maximum pour qu'il puisse rencontrer le plus de personnes possibles ce qui n'est pas facile au Togo à une heure de culte..

Ce document appelle quelques remarques.

Synthèse des analyses préalables.

Remarques :

La chef de projet a dirigé pendant 4 ans l'ENIJE et c'est à ce moment là que ce sont créées les deux associations « les amis de l'Enije ». Madame Moniez, présidente des « amis de l'Enije, Vendée Togo » a encadré un stage de formateurs d'un mois à l'Enije, stage préparé par des membres de l'association, formateurs à l'IUFM de Livry-Gargan, et par Madame Sfoggia, alors directrice de l'Enije, et actuellement chef du projet de la construction.

Le jardin de Kiklekondzi fonctionnait déjà avec 42 enfants et 2 titulaires formées à l'Enije et la demande était d'avoir des locaux adaptés à un travail de qualité pour recevoir des stagiaires de l'Enije dans de bonnes conditions, donc il me semble que le problème du personnel affecté ne se pose pas. De plus, la directrice de l'Enije, inspectrice des J.E des PLATEAUX, avait promis de nommer une troisième enseignante, ce qui a été fait puisque l'évaluateur le constate dans son rapport.

Le matériel existe déjà en partie, de part l'origine du projet, et il sera complété au fur et à mesure comme il a déjà été fait pour les jardins qui fonctionnent. Il est à noter que les enseignantes formées à l'Enije savent élaborer leur propre matériel pédagogique. Cela fait partie de leur formation.

Le courrier joint en annexe donnait les réponses aux questions sur le budget.

Appréciations qualitatives .

Remarques :

1/

Deux phrases me laissent perplexe car je ne vois pas leur rapport avec le projet :

« le portage par l'église évangélique est affirmé ». L'Enije est une école normale d'Etat et le J.E est un jardin public.

« les difficultés en matériel informatique et audiovisuel de l' ENIJE ». Cependant, il est à noter que c'est la seule E.N qui fonctionne actuellement et elle a du matériel audio visuel et du matériel informatique en état de marche même s'il serait souhaitable qu'elle en ait davantage .Ce serait l'aider que de le souligner.

- que veut dire «il n'y a pas de réelle démarche de communication sur le projet » ? C'est à la demande de la directrice et de la conseillère pédagogique et en présence des enseignants de l'école, des associations des parents d'élèves, des IEPD et du chef de quartier que le projet a été élaboré.

3/

Je tiens à préciser :

Sur la dotation de la guilde, 2600 € ont été reçus et envoyés et c'est avec cela qu'ont été réalisés les fondations vues sur le chantier. Les 4000 € en septembre viennent du Conseil Régional du Limousin et n'ont pas été employés tout de suite car entre temps l'entrepreneur avait pris un autre chantier et la population, traumatisée par les troubles politiques, ne participait pas activement au remblaiement. Cependant des parpaings étaient déjà faits et prêts à être utilisés.

Il reste donc :

- 1400 € de la guilde*
- 4000 € du Conseil Régional des Pays de Loire*
- 1800 € du Conseil régional du Limousin*
- 2148 € de l'association*

Ce qui représente 16048 €.

La participation locale est de 6289 €, et nous reverrons les associations de parents d'élèves qui se sont engagées par écrit à participer.

4/.

Synthèse des visites au Togo - Bénin

L'Association a déjà envoyé du matériel électrique et des tubes en cuivre, en nombre suffisant pour les installations électriques et sanitaires du jardin. Et des équipements sanitaires attendent le container envoyé par Bressuire et dans lequel nous avons une place.

5/

Il y a eu effectivement démotivation du chef de quartier quand il a constaté que la gestion des fonds était, comme prévu dans le dossier, confiée à l'Econome de l'Enije qui a déjà assuré ce travail avec succès pour 2 autres jardins

6/

le devis a toujours été TTC et non HT

Conclusion.

Effectivement, nous avons du retard, mais c'est parce que nous avons été trop optimistes quant à la rapidité d'attribution des fonds, mais actuellement les murs sont montés presque jusqu'au faîtage.

Je vais au Togo début Février 2006 et je pourrai donner des informations plus détaillées à la guilde et aux bailleurs à ce moment là.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Madeleine Sfoggia

Construction d'un espace culturel dans le village de Yade-Bohou

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association responsable En France	et Responsables locaux
2002	2600 € (MAE/MCNG)	19 300 €	03/2002 - 07/2003	SEPIA Sébastien BLAT associationsepia@hotmail.com	Abiassi DOEVI -TSIBIAKU abiassi_doetsi@hotmail.com 927 80 24 Abass KERIM a_kerim21@yahoo.fr 909 41 30
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Offrir un lieu d'étude et de vie culturelle à la population scolaire de Yade-Bohou			Une bibliothèque et une salle informatique sont créées		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
21 et 22/11/05 4 h	Mr Abiassi Doeви-tsibiaku président de Sépia Togo Mr Toussaint animateur de la bibliothèque Mr Kadana président du comité de gestion Mr Bosco secrétaire du comité de gestion Un lycéen usager de la bibliothèque	A notre Hôtel pour Mr Doeви-tsibiaku Bibliothèque et école dont Mr Kadana est le directeur

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficiencie	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	viabilité	Appréciation globale
+ -	++	++	+-	+-	- -+	+-	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation

Synthèse des analyses préalables du dossier

Projet pertinent qui a progressé depuis 2 ans. Son montage paraît toutefois d'avantage lié au désir des porteurs du projet qu'à une demande locale bien identifiée, toute fois des partenaires locaux ont été identifiés et un comité villageois chargé d'en assurer le suivi. Le budget d'un montant de 19 309 euros est couvert avec des cofinancements de la CDC et de la Mairie de Paris et une part de 20% d'autofinancement Sa viabilité est bien étudiée et a priori assurée.

Un bilan du projet a été envoyé début 2005 et témoigne de la fréquentation du centre. La création d'activités génératrices de revenus après 2005 reste encore à compléter

Association étudiante. Un étudiant a passé 3 mois sur place pour faire une étude de fréquentation. Apparemment le projet marche, mais le partenaire local a besoin d'argent et a acheté sur le financement du projet une mobylette pour faire mototaxi. A la réception du rapport, des compléments d'information ont été demandés. Le solde du financement n'a pas été versé en attente d'informations complémentaires sur l'affaire mototaxi. Le partenariat avec l'association française semble provisoirement à l'arrêt.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

La difficulté à disposer de documents écrits sur le projet pourrait être interprétée comme indice de faible lisibilité, en nous fondant sur le discours des uns et des autres qui indique des zones d'opacité dans la relation triangulaire *Sépia-France* ; *Sépia-Togo* ; Comité de gestion du projet. Le temps nous a manqué pour une compréhension fine des difficultés et tensions qui ont pesé sur la mise à disposition des fonds pour la construction de la bibliothèque. Les troubles consécutifs au décès du président du Togo ne peuvent sans doute pas tout expliquer.

Cependant le projet est bien matérialisé avec la construction achevée de la bibliothèque avec cependant un retard de 14 mois, la salle informatique est équipée mais le matériel est obsolète.

La couverture des frais de fonctionnement n'est pas garantie pour 2005, a fortiori la pérennisation du projet paraît incertaine d'autant qu'il n'a pas été possible de développer autant que prévu des activités génératrices de revenus comme moyens d'auto-financement.

Le projet gagnerait à s'informer des orientations du *Ministère de la Culture* en matière de politique du livre pour être partie prenante des manifestations organisées tout au long de l'année dans ce cadre. Il peut être conseillé aussi à la bibliothèque de s'affilier au réseau national de lecture publique.

2/ L'environnement du projet

Il est favorable si l'on considère le nombre potentiel d'utilisateurs avec 12 écoles dans un périmètre de 10 Kms, 2 CEG, 2 CET, 1 lycée en établissements de proximité à qui on peut ajouter les établissements secondaires de Kara distante de 10 kms et sa récente université. Du fait de la faiblesse de ses équipements en centre de documentation et en bibliothèque, celle du projet apparaît comme une aubaine tant pour les élèves que pour les enseignants. Pour les parents la présence de manuels scolaires à la bibliothèque compense leur incapacité à les acquérir pour leurs enfants ;

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Il est défavorable si l'on considère que les familles se sont peu investies dans la construction et ne participent pas au fonctionnement. Elles sont indifférentes aux difficultés rencontrées par le personnel de la bibliothèque du fait des arriérés de salaire.

Le comité de gestion doit déployer des trésors de diplomatie pour qu'il n'y ait pas de conflit bloquant entre ses membres représentant le canton de Yade et ceux représentant celui de Bohou, les relations entre ces 2 cantons maintenant regroupés ayant toujours été de mémoire d'ancêtre tendues ou suspicieuses.

La population de ces 2 cantons est essentiellement agricole, avec des revenus très modestes, si bien qu'il est déjà difficile de faire face aux frais de scolarité, ce qui explique les réticences à payer la caution pour l'abonnement à la bibliothèque et pour régler des pénalités de retard de rendu de prêts d'ouvrages

Le *Ministère de l'Education*, à la mesure de ses moyens, soutient directement le projet, (fournitures, eau et électricité de la bibliothèque, dons de livres lors de concours de lecture) et indirectement à travers l'implication de personnel enseignant dans le comité de gestion du projet.

La préfecture de Kara a manifesté son soutien au projet en prêtant un camion pour le transport des matériaux lors de la construction.

L'historique du projet montre qu'il est surtout le fruit de la motivation et de l'initiative des deux fondateurs (Mr Blat pour *Sépia-France* et Mr Doevis-Tsibiaku à Kara), il s'agit qu'il soit approprié maintenant par les acteurs de terrain, d'autant que Mr Blat n'est plus le correspondant de *Sépia-France* et que Mr Doevis-Tsibiaku n'est pas opérateur direct.

L'idée du projet est née de leur rencontre lors de chantiers de soutien scolaire d'été, ils ont alors perçu une attente forte de la population jeune d'un appui permanent qui passe surtout par la mise à disposition de manuels scolaires qui facilitent le travail personnel.

Sépia-France a alors suscité la création de *Sépia-Togo* dont Mr Doevis-Tsibiaku est devenu le président et s'est engagé à trouver des moyens pour le financement de la construction d'un espace culturel, à faire convoier des livres et à faciliter la venue de volontaires pour le soutien scolaire d'été. En contrepartie, *Sépia-Togo* devait s'employer avec ses relais de terrain à mobiliser la participation en nature de la population de Yade-Bohou à la construction (apport de matériaux).

3/ Pertinence des objectifs

Il fait nul doute que l'absence de l'écrit dans l'univers quotidien des enfants scolarisés dans un milieu où le taux d'analphabétisme est élevé est un frein à la réussite scolaire, si bien que la pertinence de la mise à disposition de livres, utiles par rapport au travail scolaire mais aussi ouvrant à la découverte de la littérature pour tous, ne peut être contestée.

Créer un espace spécifique pour développer l'usage du livre est aussi très pertinent ; ceci étant, pour que l'intention ait l'impact attendu il faut avoir les moyens d'un travail d'animation culturelle dans cet espace, car mettre des livres à disposition ne suffit pas pour créer un comportement de lecteur. Nous sortons de notre visite avec plus de questions sur cet aspect que de réponses.

La nature des livres mis à disposition est aussi une variable qui détermine la pertinence : les enseignants qui fréquentent la bibliothèque regrettent que les manuels qu'on y trouve ne correspondent pas à leurs programmes, la plupart des lecteurs aimeraient trouver davantage de littérature africaine sur les rayons avec des animations autour d'elle, aucune publication en langue locale ne figure non plus. Cela requiert probablement un travail commun de sélection des titres ou types d'ouvrages attendus.

4/ Cohérence des partenariats

Le Comité villageois de développement est le principal partenaire local, opérant comme lieu de validation politique des projets du comité de gestion. Il s'investit moins dans les orientations de fond du projet que dans la recherche des équilibres pour que le projet produise des effets équitables sur les cantons de Yade et de Bohou.

Nous avons déjà indiqué que les autorités locales du *Ministère de l'Education* expriment leur soutien au projet.

Au Nord *Sépia-France* mobilise ses partenaires pour obtenir des fonds, des livres, pour les convoier et pour l'envoi de volontaires.

Il s'agit dans ce tissu partenarial de répondre à une demande qui est surtout le fait des scolarisés et qui porte sur le soutien au travail scolaire.

Peu d'adultes demandeurs, seuls quelques fonctionnaires actifs ou retraités qui abordent plutôt la lecture comme loisir à vocation culturelle.

Les déscolarisés, les actifs analphabètes ne sont pas touchés par le projet.

Nous n'avons pu consulter les documents de projet et de conventionnement du partenariat, ils sont au siège de *Sépia-Togo* à Lomé.

5/ Efficacité du dispositif

Le bâtiment tel qu'il a été conçu a été construit et livré avec 14 mois de retard dont les causes semblent être multiples, mais nous n'avons pu recueillir les informations permettant de les identifier, à l'exception de la situation politique togolaise du fait du décès du président.

Aujourd'hui le bâtiment nécessite des travaux pour l'étanchéité du toit et une idée d'aménagement de la grande salle de la bibliothèque est avancée, il s'agirait de diviser en 2 parties cette salle, avec d'un côté la bibliothèque et la salle de lecture et de l'autre une vidéothèque pour le vidéo-club qui est la seule activité génératrice de revenus prévue qui fonctionne.

Une salle informatique a été équipée avec 4 micro-ordinateurs, une imprimante, un photocopieur ; aujourd'hui les 4 micros fonctionnent très mal si bien que le logiciel de gestion des prêts n'est plus fonctionnel, l'imprimante et le photocopieur sont en panne.

Sur le plan de l'activité, à raison de 6 H 30 d'ouverture par jour 6 jours sur 7, la bibliothèque reçoit en moyenne 220 usagers par semaine.

Le vidéo-club organise une projection de 2 films 1 fois par semaine, il accueille entre 30 et 80 personnes qui s'acquittent d'un droit d'entrée de 25 F CFA par film ;

Ces activités sont assurées par un animateur et un bibliothécaire assistés d'un gardien.

Ils ont été recrutés sans avoir reçu de formation spécifique pour exercer leur activité mais ils suivent chaque été un stage auprès d'un professionnel.

6/ Financement

Nous n'avons pu consulter de pièces comptables, archivées à Lomé.

Le budget total de la construction a été estimé à 19 300 €

Des requêtes de financement ont été adressées par *Sépia-France* à l'AMP (2500 €), au MAE, à la *Caisse des Dépôts et Consignations* et à des collèges pour la dotation en livres.

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Elles ont été obtenues mais les retards pris pour engager la construction ont rendu le devis initial caduque, si bien que des prélèvements ont été faits sur les sommes qui devaient être allouées à l'équipement du local.

Le budget de fonctionnement pâtit de ces retards et du renchérissement de la construction, cela se traduit par l'incapacité à renouveler les micro-ordinateurs, à acheter un nouveau photocopieur, à réparer l'imprimante et surtout à payer régulièrement le personnel du projet.

Le Comité de gestion considère que la priorité des investissements est l'équipement de la salle informatique et l'achat d'un photocopieur.

Les perspectives d'auto-financement sont modestes. Le vidéo-club est la seule activité génératrice de revenus : apport évalué à 50 000 F CFA pour l'année.

Les formations-initiation à l'informatique ne sont pas d'un grand apport car les familles peinent à payer les contributions attendues (2500 F CFA /enfant, 5000 F CFA pour les fonctionnaires)

Les projets de services de reprographie, de téléphone, de cyber-espace, de location de chaises, de vente de fournitures scolaires n'ont été lancés faute de disposer de la capacité d'investissement de départ.

7/ Impact

Ce projet a une réelle utilité sociale, elle sera encore plus évidente s'il parvient à toucher la population adulte (lien avec des actions d'alphabétisation, diffusion de publications en langues nationales) pour lever les réticences de certains parents à la fréquentation de l'équipement par les enfants et pour en faire un espace de diffusion culturelle ; l'accès à l'écrit représentant l'ouverture au monde, proche et lointain.

Un appui à l'équipe de la bibliothèque est nécessaire pour amplifier la sensibilisation du milieu et pour initier des animations autour du livre. La formation de ces agents devrait être programmée, son financement recherché (cf. les formations à distance de *l'Ecole de bibliothécaires de Dakar*)

La sensibilisation en France devrait porter sur un meilleur ciblage des titres envoyés au Togo (manuels scolaires plus adaptés, littérature africaine ..).

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Appui aux femmes d'Awave

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association responsable En France	et Responsables locaux
2002	3000 € (MAE/MCNG)	22 800 €	11/2002 – 08/2003	Euro-comité réagir ensemble Dominique Bomart 06 07 05 24 75 03 88 63 60 18 Kamran Yekrangi eurocomite@aol.com	M Koudmondji (228) 331 02 53 Aneho I Koffigan Lomé 927 87 49
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Appuyer les activités d'une ONG de femmes			Un magasin de stockage est construit, un moulin à maïs est acquis, un système de micro-crédit est mis en place, les conditions de travail, de stockage et de transformation des produits sont améliorées		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
25 et 26/11 6 h	Mr Koumondji directeur MOPIB Mr Degbeao chargé de programme MOPIB Le groupement de femmes : réunion à Awave	Aneho et Awave

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
--+	++	--	-+	--	--	++	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Le programme d'appui est complet et bien conçu avec une bonne complémentarité entre les deux associations françaises. Une convention entre les 2deux associations est annexée au dossier, il reste à mettre en place la collaboration sur le terrain entre ces deux associations. Le groupe de femmes partenaires est actif bien identifié et organisé et leurs compétences

définies. Le travail mené avec l'association MOPI pour à partir de la conception du projet définir les outils de gestion du projet est bien décrit ; la viabilité bien pensée avec la mise en place d'activités génératrices de revenus mais il n'y a pas de budget prévisionnel. Seul 1/3 du budget est acquis, et on manque d'indications sur comment est géré le fonds de roulement. Le projet a pris du retard mais l'AMP est informée régulièrement de son état d'avancement.

APPRECIATION QUALITATIVE

1/ Lisibilité du projet

Ce projet s'inscrit bien à un moment donné de la relation nouée entre L'ONG MOPIB et le groupement de femmes d'Awave pour permettre à ce groupement de concrétiser la volonté de réaliser des activités génératrices de revenus qui donnent aux femmes, qui ont la charge de l'éducation des enfants, les moyens de scolariser les enfants sur place.

Il y aura un après-projet par l'accompagnement apporté par MOPIB, l'aide des associations du Nord est donc bien ciblée pour donner une base matérielle à un projet social.

Notre visite nous a permis de constater que le cadre physique pour conduire les activités génératrices de revenus est bien là, la construction d'un magasin de stockage, d'un atelier de travail et d'une aire de séchage est bien achevée (depuis fin 2003), mais ces équipements ne fonctionnent pas du fait que les apports attendus des associations françaises ne soient pas venus, sans que le groupement et MOPIB sachent pourquoi. La minoterie a aussi été construite en banco par les femmes elles-mêmes.

Du point de vue des acteurs de terrain, membres du groupement et ONG MOPIB, cette situation est incompréhensible du fait que les partenaires français sont complètement muets et ne répondent à aucun des courriers adressés par MOPIB qui redoute de perdre toute crédibilité auprès du groupement.

Il suffirait que le moulin et la râpeuse arrivent pour que l'activité prévue démarre : stocker, sécher, moudre le manioc pour produire la farine, râper la noix de palme pour produire l'huile de palme et l'huile de palmiste.

Les femmes n'ont pas attendu cela pour construire l'école en banco et faire avec MOPIB toutes les démarches pour la reconnaissance de cette école par *l'Education Nationale*. Ainsi pour 7 classes construites, l'Etat a affecté 6 instituteurs, les femmes se cotisent pour rémunérer le 7^e qui est volontaire. MOPIB a une longue expérience du partenariat avec des ONG du Nord ; (*Brücke le pont /Suisse, CTA /Pays-Bas, D+C/ Allemagne, manos-unidas/Espagne, Europe tiers monde/Belgique*) et s'étonne donc du type de relation créé par le silence de *Euro-comité et Réagir ensemble*.

2/ Environnement du projet

Le village d'Awave est né à la période de la traite des esclaves et s'est constitué avec le flux des personnes qui se réfugiaient dans la forêt pour échapper à la capture : ainsi la population valide de 9 villages a constitué Awavé (AWA= guerre, ve = forêt). La solidarité est le lien originel entre ces populations. Ce repère historique explique peut-être pourquoi les mères ont tant tenu à se grouper pour que la scolarisation des enfants se fasse sur place et que donc les enfants n'aient pas à parcourir de longues distances pour aller à l'école.

C'est en s'appuyant sur ce qu'elles savent faire, la transformation des produits agricoles et la commercialisation des fruits de ce travail, qu'elles entendent dégager des ressources qui leur permettent de faire face aux frais d'écologie et de rémunération de l'instituteur volontaire.

Comme il y a en moyenne 5 enfants d'âge scolaire par famille, il convient que la transformation des produits agricoles apporte une substantielle valeur ajoutée, c'est pourquoi les machines (moulin et râpeuse) sont tant attendues car elles augmenteront très sensiblement la capacité de production de farine de tapioca et d'huile. Le stockage permettra une meilleure conservation des produits et donc de les écouler en période de raréfaction sur le marché. Ainsi Awave pourra approvisionner les villages voisins et vendre sur les marchés.

Par ailleurs l'accumulation de ressources ainsi escomptées a un objectif à moyen et long terme, celui de fixer davantage les jeunes au terroir, car la tendance est celle du départ, une fois la scolarité achevée.

3/ Pertinence des objectifs.

Les objectifs généraux du projet sont pertinents dans la mesure où ils paraissent être la démarche la plus appropriée pour que les femmes dégagent des ressources nouvelles en se dotant de moyens de production plus performants que les moyens traditionnels tout en s'appuyant sur leur savoir-faire. Qui plus est cette action est conçue comme un investissement pour l'avenir puisque sa cible finale est les enfants scolarisables.

Il ne s'agit pas par ailleurs d'un investissement très onéreux, le groupement y apporte sa contribution sans s'endetter.

4/ Cohérence des partenariats

Le premier partenaire du groupement de femmes est MOPIB (*Mouvement pour la Promotion des Initiatives de Base*), sa vocation est « d'appuyer les populations à augmenter les rendements agricoles, développer des activités génératrices de revenus, mettre en place les équipements de transformation des produits agricoles et les infrastructures socio-communautaires ».

C'est MOPIB qui valorise et fait reconnaître les initiatives du groupement de femmes d'Awave auprès des autorités locales.

C'est aussi MOPIB qui a facilité la mise en relation avec les représentants des ONG françaises, dont le partenariat est jugé peu « transparent ».

MOPIB a respecté la démarche entamée par ces ONG avec le groupement ; il a consisté à une identification commune des besoins et à traduire cela en plan d'action avec un chronogramme en 4 tranches. MOPIB aurait préféré que l'action démarre par une action de renforcement des capacités du groupement pour la maîtrise de la gestion du projet, mais le groupement et les ONG françaises sont convenus qu'il valait mieux commencer par construire le magasin de stockage, l'aire de séchage et la minoterie.

L'Education Nationale Togolaise a manifesté son soutien à la démarche du groupement en affectant 6 enseignants à l'école construite par les femmes et en construisant 2 salles de classe complémentaires en dur.

Le document de projet a été élaboré conjointement par MOPIB et les ONG françaises mais il n'a pas été établi de convention formalisant les engagements respectifs de ces acteurs. La place et le rôle de l'AMP n'étaient pas connus de MOPIB.

Synthèse des visites au Togo - Bénin**5/ Efficacité du dispositif**

Depuis fin 2003, période du dernier virement adressé par les ONG françaises le groupement attend les moyens d'acquérir le moulin, la râpeuse et le fonds de crédit pour lancer l'activité de transformation du manioc, de la noix de palme et la commercialisation des produits. L'arrêt des virements par les ONG françaises amène à constater que de tous les résultats attendus seul celui de la construction d'un magasin de stockage est obtenu.

Le groupement et MOPIB ont organisé une réunion dans le village pour notre visite afin que nous entendions bien et transmettions bien leur demande de respect du plan de financement initial par les ONG françaises.

A défaut de réaction de leur part, une alternative devra être recherchée. Le groupement nous a assuré qu'il pourrait couvrir le fonctionnement et la maintenance des machines ;

Le besoin d'un fonds de crédit a été réaffirmé.

6/Financements

rubrique	Apport groupement		Apport MOPIB		Apport ONG du Nord		Total prévu	Total réalisé
	prévu	réalisé	prévu	réalisé	Prévu	réalisé	En €	
construction	1151 € en nature	1151 €			4301 €	4176 €	5452 €	5327 €
équipement	198 €				6158 €		6356 €	
Fonds de crédit					2286		2286	
Fonctionnement	30 €		304 €		686 €		1021 €	
Formation	205 €		724 €		792 €		1722 €	
Evaluation	38 €		152 €		571 €		762 €	
imprévus							221	
total	1585 €	1151 €	1181 €		15018 €	4176 €	17785 €	5327 €

Rappel : dotation AMP 3000 €

Le financement n'est réalisé qu'au tiers du prévu. Il serait souhaitable d'élucider les raisons de cet état de fait tant il serait dommageable de briser la dynamique du groupement de femmes et de décrédibiliser l'accompagnement que lui apporte MOPIB.

L'auto-financement du projet après cet investissement de départ paraît viable du fait de l'épargne avec le fonds de crédit, de la vente des services de transformation des produits et de la commercialisation de ces produits.

Le FSD pourrait être sollicité pour l'achat du moulin et de la râpeuse.

7/ impact

L'impact du projet par rapport aux résultats attendus n'est pas aujourd'hui mesurable puisque le projet n'est pas parvenu à son terme, cependant l'impact négatif de la période d'attente peut d'ores et déjà être redouté même si notre visite nous laisse l'impression d'une détermination des femmes à toute épreuve, impression à pondérer par leur position de dépendance à l'égard de l'aide extérieure.

Installation d'élevage de chèvres et d'une ferme pilote au profit d'un groupement d'agriculteurs

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association responsable En France	et Responsables locaux
2004	5000 € (MAE/MCNG)	35 400 €	09/2004 – 12/2006	Heifer France André DECOSTER andre.decoster@heiferfrance.org	Mohamed TCHIROU 945 80 02 Christophe BATIE
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Aider les familles d'un groupement regroupé autour d'une maison familiale et rurale à devenir autonome grâce à la création de mini-élevage de chèvres			Le cheptel de chèvre est peu à peu agrandi ce qui permet à chaque famille partie prenante d'améliorer l'alimentation des enfants par l'apport de lait et celle des adultes avec le lait, le fromage et la viande et d'augmenter les ressources monétaires avec la vente des surplus .		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
29/11/05 3 h	MM. Mohamed Tchirou, Christophe Batie Djore, Roselyne Foyème de Heifer Togo Le bureau du groupement ACAM (Président, trésorier, secrétaire)	Agbelouvé et Lomé

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficienne	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
+-	+	?	?	+-	++	?	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Pertinence : Méthodologie de projet claire et validée par les expériences antérieures. Mais outre l'expérience de l'association française, pourquoi des chèvres (et pas des vaches par ex.) ? Pourquoi venant de France ? Que vont manger ces chèvres françaises ? Seront-elles aussi productives ? Projet déjà bien entamé qui présente des opportunités de diversification et de développement intéressantes pour le groupement.

Ancrage local très bon : Implication du groupement d'éleveurs bénéficiaires dans une Maison Familiale et Rurale. Coordination assurée par HF-Togo, antenne locale. Bonnes compétences techniques et rôle d'interface et de suivi. Soutien des autorités locales essentiel. Partenariat VSF intéressant.

Viabilité sociale assurée par l'expérience antérieure d'exploitation agricole collective et le principe d'un contrat réglementant le passage du don. Formations technique du coordinateur local et des familles prévues. Quelles protections contre les détériorations éventuelles par les chèvres de l'environnement immédiat ?

Budget : Une part importante du budget est encore non acquise. Bonne participation de Heifer.

Conclusion Projet très bien maîtrisé qui offre de belles perspectives de développement aux bénéficiaires, à un niveau individuel et collectif. La critique doublement émise par le jury MAE-Gilde et le jury de Vivendi tient à la mise en place d'un " process " inchangé selon le pays (une solution venant de chèvres, françaises, avec un système de passage du don). Quelles en sont les limites ?

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Le projet est récent, son vrai démarrage date d'août 2004 et il est encore prématuré de dire s'il est perçu comme probant par les 11 familles d'éleveurs concernés.

Ces 11 familles ont accepté de se lancer dans l'aventure, cependant il ne suffit pas qu'un groupement demande l'appui d'*Heifer* pour qu'il soit accordé. Le groupe demandeur est écouté, ses réalisations antérieures sont appréciées, son mode d'organisation et de fonctionnement aussi afin de mesurer la cohésion du groupe et sa capacité à respecter la règle du jeu du projet qui est le don de chevrettes qui ont été produites par les premières chèvres arrivées, en gestation. Aujourd'hui les éleveurs ne sont pas encore très convaincus que cet élevage soit rentable rapidement et efficacement.

Ils observent que l'élevage de ces chèvres dans un parc réservé à cet effet dans la concession familiale est astreignant ; toute la famille s'y consacre, qui pour la traite, qui pour aller chercher l'alimentation et la donner, qui pour la vigilance sanitaire. Ils relèvent aussi que la production de lait encore modeste est surtout consommée par les enfants et le reste de la famille, une faible part peut être vendue ; la fabrication du fromage mobilise aussi beaucoup d'énergie et de temps pour un rapport modeste aussi car la consommation de ce type de fromage n'est pas encore ancrée dans les habitudes alimentaires.

L'équipe d'*Heifer-Togo* a relevé que malgré une intervention importante en début d'action sous forme de formation, il restait à apporter un appui spécifique pour que les éleveurs sachent alimenter ces chèvres dont ils ne connaissent pas encore très bien les réactions à leur situation de transplantation dans un autre écosystème que celui d'origine. L'approvisionnement en fourrage adapté, compte tenu des aléas climatiques constitue une

réelle difficulté. La récente mort brutale de 4 chèvres a aussi inquiété les éleveurs qui perçoivent qu'un suivi sanitaire est nécessaire, tant au plan de la prévention (vaccination, déparasitage) qu'à celui du soin avec un vétérinaire choisi par le groupement

Les éleveurs ne cachent pas que leur motivation mériterait d'être entretenue par des perspectives de gain monétaire plus rapides, plus conséquentes et plus faciles à réaliser. C'est pourquoi ils sont assez favorables à l'idée de diversification qui est déjà pratiquée ailleurs avec l'apiculture, l'élevage de poules, d'agoutis.

2/ L'environnement du projet

La région atlantique est une zone où l'agriculture est dominante, bénéficiant de terres relativement riches et d'une bonne pluviométrie. Cependant, les données actuelles mènent au constat d'une baisse de fertilité de la terre surexploitée par les cultures de maïs, igname, manioc et ananas et par un déséquilibre climatique avec une période de sécheresse qui assèche les bas-fonds et ne permet pas l'arrosage.

Ces productions agricoles apportent l'alimentation de base à la population mais ne permettent pas de réaliser des gains importants par la vente de l'excédent sur les marchés.

Les agriculteurs associent le petit élevage à la culture avec des poules, des chèvres de race locale, mais il ne s'agit pas d'un élevage intensif, les animaux divaguent et sont consommés pour des fêtes. Ils ne constituent donc pas une charge.

Le peuplement de cette zone est ethniquement assez hétérogène, ce qui pourrait expliquer parfois certaines difficultés de relations sociales. Se constituer en groupement n'est pas « naturel », c'est pourquoi ceux qui existent sont de petite taille avec une question que nous n'avons pu approfondir avec une visite aussi rapide : les producteurs adhèrent-ils aux concepts de prêt et de don des chèvres et chevrettes, ou ne préféreraient-ils pas se définir propriétaires des animaux ?

Au plan sociologique encore, la question est celle aussi de l'exode des jeunes vers la ville, combien reprendront la suite de leurs aînés. Une condition sans doute pour qu'un projet comme celui d'*Heifer* contribue à fixer les jeunes est qu'il gagne rapidement en ampleur pour apparaître comme une opportunité de gains importants.

La proximité d'une *Maison Familiale et Rurale* est évoquée dans la fiche projet, mais nous n'avons pas visité l'établissement, son directeur étant décédé depuis peu. La MFR assure un appui technique aux groupements qu'elle a contribué à constituer ; (28 dans la Zone d'Agbelouvé dont le groupement Akam) ; c'est elle qui a mis *Heifer-Togo* en rapport avec le groupement, tandis que c'est une ONG (*Masma*) de la diaspora togolaise à Lille qui a orienté *Heifer-France* vers le groupement Akam. 11 familles constituent le groupement.

3/ Pertinence des Objectifs

Le projet est considéré comme pertinent par tous les acteurs même s'il n'a pas encore apporté les fruits attendus de lui. Le choix d'apporter des chèvres de race alpine est jugé positivement même si leur alimentation pose encore problème et même si un suivi sanitaire encore rapproché doit être pratiqué, ce qui n'est pas le cas pour la race locale.

Heifer-Togo effectue un appui technique efficace et relève toutes les observations concernant l'adaptation des chèvres à leur écosystème nouveau, de sorte que les conseils techniques pour cet élevage et ses produits puissent être formalisés. Il pourrait être utile de prolonger ces observations par des études scientifiques sur les conditions de sa rentabilisation maximum, en prenant en compte la taille des exploitations familiales et les possibilités de gestion des parcs collectifs.

4/ Cohérence des partenariats

Heifer-Togo paraît un excellent relais entre le groupement d'éleveurs et *Heifer-France*, par la compétence et la motivation de son équipe et par la diversité des expériences de terrain vécue par cette équipe. Ceci lui permet de médiatiser des échanges d'expérience entre groupements, entre des actions togolaises et béninoises.

L'aide à l'auto-évaluation, à la confrontation d'expériences, à la capitalisation des acquis de ces expériences, est capitale dans une stratégie de renforcement des capacités des acteurs à la base. *Heifer-Togo* s'y emploie activement alors que *Heifer-France* complète cet appui et surtout apporte les moyens matériels et financiers indispensables. *La Maison Familiale et Rurale* proche de Agbelouvé complète aussi l'apport technique d'*Heifer-Togo*.

La Mission de Coopération Non Gouvernementale du MAE français n'est pas encore pleinement convaincue du bien-fondé du projet, mais la visite récente de la chargée de mission du SCAC de Lomé a produit une impression positive sur l'expertise technique d'*Heifer-Togo* et sur la viabilité des projets visités (celui d'Agbelouvé n'était pas inclus dans cette visite).

Le Ministère Togolais de l'Agriculture et de l'Elevage est favorable au projet mais n'apporte aucun soutien de quelque nature que ce soit.

5/ Efficacité du dispositif

33 chèvres ont bien été acheminées dans 11 familles d'Agbelouvé (*groupement Akam*).

Des boucs l'ont été aussi (nombre non précisé).

D'ici 2 ans au rythme actuel des gestations et des naissances, 66 chèvres devraient constituer le cheptel du groupement, cet objectif sera atteint malgré la perte récente et subite de 4 chèvres à la condition que ce type d'accident ne se reproduise pas.

Avec une production après sevrage de 1 à 2 litres de lait par jour, c'est environ 50 l de lait qui sont produits chaque jour

Avec le système de prêt et de don, le nombre de familles touchées par le projet devrait s'accroître selon la même progression que le nombre de chèvres.

Il est difficile d'apprécier si les besoins en lait et en fromage sont couverts dans les 11 familles puisqu'elles n'en consommaient pas avant le projet. C'est un plus nutritionnel qui est apporté aux enfants et à un degré moindre aux adultes.

L'action du dispositif d'appui se mesurera à travers l'atteinte des résultats directs attendus, (cf. ci-dessus) et des résultats indirects : l'alimentation des chèvres ne pose plus de problème grâce à la qualité du fourrage apporté aux animaux et grâce à la production de plantes adaptées (ex pois d'angol) et sur le plan sanitaire l'intervention du vétérinaire n'est requise que pour les pathologies courantes et bénignes.

A moyen terme l'apport de *Heifer-France* en termes d'aide à l'achat de nourriture (maïs) ne devrait plus être nécessaire, ni l'apport de nouvelles chèvres.

6/ Financements

Le budget prévisionnel du projet pour la période Septembre 2004 à décembre 2006 s'élève à 35 400 € avec une dotation de l'AMP de 5000 €

Tableau des dépenses réelles effectuées d'Août 2004 à juin 2005, hors achat et transport des animaux

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Rubriques	Heifer-france	bénéficiaires	total
Construction chèvreries	1352 €	561 €	1913 €
Main d'oeuvre		152 €	152 €
Creusement du puits	2594 €	242 €	2836 €
Construction chèvrerie collective	3353 €	381 €	3734 €
Divers	365 €		365 €
Total général	7664 €	1336 €	9000 €

Au tiers de la durée de vie du projet initial, ¼ du budget prévisionnel a été consommé (hors achat et transport des animaux, nous ne connaissons pas la dépense engagée pour Agbelouvé).

Le projet paraît fiable, mais il est prématuré de dire s'il pourra se réaliser dans sa totalité et quelles sont ses perspectives de pérennisation, en particulier la part d'autofinancement sur laquelle des prévisions pourraient être faites.

7/ Impact

Le projet a sa raison d'être économique, mais nous avons vu que son impact sur ce plan ne peut encore être évalué.

Mais il a aussi une raison d'être sociale et culturelle au sens où un groupement de paysans-éleveurs est confronté à la découverte d'une innovation et à la prise de risque pour la réaliser. Le projet peut être alors prétexte pour expérimenter la recherche collective de solutions pour tout problème rencontré et pour percevoir que par l'échange d'expérience et la réflexion méthodique il est toujours possible de dépasser des limites. Cette démarche peut alors être stimulante pour celui qui la vit mais aussi pour celui l'observe de l'extérieur.

Pour conclure nous dirons partager le point de vue du *groupement Akam* et de l'équipe technique d'*Heifer-Togo* qui souhaitent ne pas s'en tenir qu'au projet installation de chèvres pour diversifier les sources de revenus et pour y parvenir à un rythme plus rapide que celui du projet chèvres.

Mise en place d'un centre de formation à la culture, la transformation et l'utilisation du moringa

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
2003	6000 € (MAE : MCNG)	13 900 € 13 528 €	12/2003 – 11/2004	PROPAGE Armelle de Saint Sauveur	Kokou Sogbo 942 91 27 334 03 71 kokousogbo@hotmail.com
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Diversifier les sources de revenus des agriculteurs par le développement de la culture et la transformation du moringa.			Une plantation de moringa est transformée en une exploitation commerciale et expérimentale à vocation de formation à la culture, la transformation et l'utilisation du moringa, à destination des agriculteurs de la région.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
28 et 29/11 10 h	MR SOGBO président de APPEF –Togo Membres du bureau de Appef Producteurs de moringa Association des femmes du moringa Infirmiers et sage-femme du dispensaire de TCHEKPO Directeur de l'environnement Inspecteur primaire 5 Jardins visités	Abligbo Atehe jardins de production

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficienne	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
++	+	+	+	++	++	+	++

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Armelle de Saint sauveur est agronome spécialisée dans le Moringa (sorte d'épinard). Le but des de permettre aux producteurs de Teck de diversifier leurs sources de revenus. Le projet a évolué entre le soutien à des familles et le soutien à un groupement. Elle a réalisé une étude de rentabilité du Moringa, pour conclure à l'intérêt de sa transformation

Pertinence : Forte expertise de l'association sur la mise en valeur des ressources végétales. Problématique mise en avant très pertinente et sollicitation d'aide à la diversification des cultures par les acteurs locaux tout à fait encourageante. Mise en place d'une plantation expérimentale très positive. Le programme d'action est clair et bien construit.

Partenariat excellent : collaboration tripartite (Laboratoire de botanique de l'université de Lomé et organisation paysanne spécialisée) qui date de 1998.

Viabilité satisfaisante : Les garanties sont nombreuses. Possibilités multiples d'exploitation et de transformation du Moringa favorables. L'existence de l'arbre au Togo donne quelques garanties de viabilité sociale. L'accompagnement de Propage, la gestion du projet par l'APPEF sont bien pensés. L'exploitation par un technicien agricole ponctuellement assisté d'ouvriers semble tout à fait réaliste. Enquête réalisée sur la marché potentiel des feuilles de Moringa convaincante. L'identification d'un " cœur de cible " pour la consommation est éclairant et constructif.

Budget : Très bon apport des deux partenaires principaux. Aucun autre partenaire n'est sollicité ?

Conclusion : Excellent projet à très forte valeur ajoutée. La réponse aux objections formulées à l'occasion du précédent jury est convaincante.

Un article sur ce projet paru dans la revue Aventure n° 100 ; des notes de recherche sur la culture du Moringa complètent le dossier.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

La culture et la transformation du moringa ne sont pas la raison d'être première de APPEF, (*Association pour la Promotion des Planteurs des Essences Forestières du Togo*) qui est reconnue comme ONG de développement depuis le 11/08/2000. Sa vocation première est la protection de l'environnement et la formation des jeunes et des groupements par le reboisement (teck, palmiers à huile, cactus).

L'APPEF avait déjà été sollicité avant PROPAGE par une ONG anglaise (BHD) pour s'engager dans la culture industrielle de moringa pour réutiliser les graines pour la production d'huile et pour utiliser le tourteau de moringa pour la purification de l'eau.

Un financement de 300 MF pour cultiver sur 200 Ha du moringa a été recherché sans succès et le projet dans cette forme a été abandonnée ; cependant les paysans, membres d'APPEF étaient accrochés à l'idée de produire du moringa, la rencontre avec PROPAGE a donc été l'opportunité à saisir pour rebondir dans ce projet. PROPAGE était intéressé à trouver des ONG du Sud partenaires afin de transférer le savoir-faire de l'association en matière de production et transformation du moringa. APPEF a été identifié sur un site des ONG du *Ministère Togolais du Plan*. Le projet a alors été reconfiguré : il a été visé non plus d'exploiter des champs mais des jardins ; ce n'est plus le collectif qui produit mais des familles ; ce n'est plus la graine du moringa que l'on va exploiter mais les feuilles, soit

fraîches soit séchées et transformées en poudre. C'est la valeur nutritionnelle et médicinale de la plante que l'on veut alors valoriser.

Cet objectif est clairement énoncé et partagé, mais cela n'exclut pas d'atteindre une dimension de production à plus grande échelle comme dans le projet initial, car actuellement déjà l'offre ne satisfait pas la demande, qui est essentiellement une demande de poudre de feuilles de moringa séchées utilisée comme condiment dans l'alimentation.

Le projet est déjà bien connu dans toute la préfecture du Yoto et même sur le marché de Lomé. Sa diffusion vers d'autres régions du Togo pourrait être lancée si l'appui requis par l'ONG auprès de l'Ambassade de France était acquis.

Les autorisations obtenues des administrations de l'Environnement, de l'Education Nationale et attendues de la Santé, (le médecin de l'hôpital de Tabligbo doit produire un avis sur l'apport nutritif voire thérapeutique de la poudre de moringa), confèrent à ce projet une réelle dimension sociale et économique.

2/ Environnement du projet

Les agriculteurs de la région Atlantique parviennent à l'auto-suffisance alimentaire par les cultures de base (maïs, manioc, igname, ananas) mais manquent de revenus monétaires pour faire face aux dépenses courantes d'éducation et de santé. Si APPEF parvient à faire en sorte que la commercialisation de poudre de moringa soit bénéficiaire, les producteurs bénéficieront de cet apport monétaire (estimation avec le niveau actuel de production à 26 000 F CF/an /producteur), à 15600 F CFA par femme formatrice /an).

Le moringa est déjà présent dans le paysage à l'état sauvage, mais par ignorance de ses vertus nutritives, il était jusqu'alors utilisé pour des haies ou comme pilier d'abris.

Les exemples du Niger, du Sénégal et du Bénin qui l'exploitent déjà rapportés par PROPAGE ont convaincu les producteurs de la préfecture du Yoto de s'intéresser à son exploitation, en décidant de confier essentiellement aux femmes les tâches de semis, de récolte, de séchage et de transformation, en associant le plus souvent la culture du moringa à celle du maïs ou de l'ananas avec des rangées spécifiques de semis de moringa qui contribuent à enrichir la terre.

Même si le moringa est réputé pour sa croissance rapide sans avoir pour cela besoin de beaucoup d'eau, la période de semis doit bénéficier d'une bonne pluviométrie, et les producteurs observent des aléas préjudiciables sur ce plan si bien que certains nouveaux champs n'ont pas le rendement escompté. Sans doute devront-ils faire preuve de capacités d'adaptation.

Si l'environnement institutionnel est favorable au projet, les administrations locales comme nationales n'apportent aucun soutien matériel ou financier au projet (on relèvera même le soutien de l'*Union des Chefs Traditionnels*).

3./ Pertinence des objectifs

Les objectifs du projet sont très pertinents. Dans la phase où il a bénéficié de soutiens extérieurs dont la dotation AMP, l'accent a été mis grâce au concours de PROPAGE sur la formation des producteurs et des formatrices et sur la mise en place des infrastructures minimum (atelier de séchage) pour que le projet ait l'efficacité et la viabilité attendues.

Il s'agit à présent que cette première phase est passée et que l'ambition est d'augmenter la capacité de production, d'avoir toute l'attention tournée vers la rentabilité économique du projet pour son autofinancement et sa pérennisation, alors que nous avons eu l'impression que la poursuite et le développement du projet dépendaient encore beaucoup pour Mr Sogbo des subventions d'appui à l'ONG et au projet demandées à la Coopération Française.

4/ Cohérence des partenariats

Le partenariat PROPAGE-APPEF nous paraît établi sur des bases claires : PROPAGE se positionne sur du transfert de savoir-faire et apporte l'assistance technique requise pour résoudre les problèmes techniques lors des opérations de production, de transformation, de sensibilisation et de commercialisation. APPEF joue pleinement son rôle de structure pilote du projet, avec l'exercice plein et entier de ses prérogatives par le président, que d'aucuns jugeront peut-être trop directif, mais qui assure très bien la dimension relations publiques-marketing du projet.

La chaîne de production fonctionne, avec :

- en amont l'approvisionnement en graine, achat au Niger ou production sur place,
- le semis effectué ou par les hommes ou par les femmes en cultures associées ou non, des groupements de producteurs y prennent part,
- la récolte des feuilles, leur séchage et leur transformation en poudre par les femmes,
- la sensibilisation à laquelle tous participent,
- la commercialisation par les femmes.

Des commissions au sein de l'APPEF permettent d'organiser cette chaîne. Il nous semble cependant nécessaire de la renforcer par un appui plus fort sur la commercialisation : construire des circuits de distribution, trouver des points de vente moins informels qu'à présent, faire du marketing et pourquoi pas envisager avec PROPAGE l'exportation du produit en utilisant par exemple les canaux du commerce équitable.

Les demandes d'appui adressées à la Coopération Française sont vécues comme des attentes de reconnaissance de l'utilité sociale du projet.

5/ Efficacité du dispositif

7 jardins représentant 4 ha ont été cultivés durant la phase du projet qui a bénéficié de la dotation AMP (achèvement mars 2005).

Le rendement a été de 8 T de feuilles fraîches par ha et par an, ce qui a permis la production de 350 de poudre. La rentabilité économique de cette première phase n'est pas acquise du fait que pour sensibiliser la population, il y a eu beaucoup de distribution gratuite de poudre.

Les bénéficiaires de l'action sont bien inventoriés :

- 44 producteurs formés, principalement à la taille du moringa,
- 40 transformatrices formées, surtout à la transformation manuelle par pilon mais aussi à l'utilisation du moulin à maïs,
- 900 consommateurs environ,
- 10 000 personnes sensibilisées (estimation).

La culture de 28 nouveaux jardins pour une superficie de 5365 m² a commencé. Pour accompagner cette extension, l'APPEF souhaite pouvoir construire 4 nouveaux ateliers de séchage, utiliser 2 moulins, avoir une soudeuse de sac plastique pour l'ensachage et une étiqueteuse.

La rentabilité économique est mise en évidence par des calculs coût/bénéfice dont le détail n'est pas utile ici, il convient simplement de retenir qu'en augmentant les rendements d'une part et donc en diminuant les coûts de récolte et en vendant le Kg de poudre de moringa 1500 F CFA, il est possible de dégager un bénéfice de 1012 F CFA par kg vendu, en incluant dans le coût la rémunération du travail des producteurs et des transformatrices.

6 / Financements

Tableau de répartition des charges par partenaire

rubriques	AMP	PROPAGE	APPEF
Construction atelier de séchage	300 €		167 €
Achat de feuilles	300 €		285 €
transformation	200 €	225 €	195 €
Achat de graines Niger	100 €	150 €	60 €
Supervision et coordination			
- missions	2000 €	1905 €	225 €
- encadrement	1000 €	2300 €	
- frais APPEF	300 €		120 €
- frais PROPAGE	300 €	360 €	
Publicité-sensibilisation	1500 €	700 €	270 €
Total	6000 €	5640 €	1888 €

Total général : 13 528 €

Pour l'extension de sa capacité de production, l'APPEF a chiffré son besoin de financement à 16 040 890 F CFA dont 10 079 490 d'apport extérieur (5 629 490 en investissement et 4 450 000 en fonctionnement) et 5 961 400 en apport propre.

La recherche de ce financement pourrait être appuyée par PROPAGE, en envisageant diverses sources dont un prêt bancaire compte tenu de la perspective de rentabilité du projet.

7/ Impact

L'impact du projet sur ses bénéficiaires directs est mesurable, une estimation de l'apport monétaire a été faite sur la base d'une prévision de production pour l'année à venir de 1040 kg de poudre vendue à 200 F CFA le kg soit un apport de 2080 000 F CFA, avec une clef de redistribution de 50 % pour les producteurs, cela fait 26 000 /producteur/an, de 30 % pour les transformatrices, cela fait 15 600 / pers/an et de 20% pour APPEF soit 416 000 F CFA .

Par contre, l'impact sur les bénéficiaires indirects : enfants malnutris, mères enceintes ou allaitantes, adultes n'est pas encore mesuré ; il pourra l'être lorsque la consommation de moringa sera devenu habitude alimentaire avec des comparaisons sur les insuffisances constatées en matière de protéines, de sels minéraux, de vitalité entre consommateurs et non-consommateurs.

Il est patent qu'une dynamique forte anime APPEF pour réussir dans cette entreprise, peut-être doit-elle compter davantage sur ses propres forces.

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

Bonjour Catherine. Ce rapport me paraît tout à fait refléter la réalité et je n'ai rien à ajouter. On peut aller un peu plus loin peut-être en disant qu'au-delà de la rentabilité du projet et donc du développement de marchés, le but de l'APPEF est également d'exister en tant qu'ONG locale, d'où cette insistance à trouver d'autres financements pour asseoir sa visibilité locale. C'est le seul petit problème que nous avons rencontré, si l'on peut dire, mais cela donne aussi à l'APPEF un très grand dynamisme.

*A bientôt
armelle*

Dr Armelle de Saint Sauveur (Mrs)

Program Director and Scientific Secretary of the Moringanews network

Association PROPAGE

211 rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 Paris

Tel: +33 143 70 59 32

Fax: + 33 140 09 04 79

www.moringanews.org

Mise en place de jardins maraîchers dans les 8 prisons civiles du Bénin

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
2004	4000 € (MAE/MCNG)	31 000 €	11/2004 – 11/2005	Stéphanie Dupont prsf@wanadoo.fr	Balbylas Gbaguidi (229) 61 33 86 bgbaguidi2000@yahoo.fr
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Nourrir et réinsérer les détenus des 8 prisons civiles du Bénin tout en permettant un apprentissage de la démocratie			Un jardin maraîcher est implanté dans chacune des prisons ; l'oisiveté des prisonniers est réduite, l'alimentation améliorée ainsi que les chances de réinsertion		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
22 et 23/11/05 4 H	Mr Babylas Gbaguidi coordinateur de Prisonniers sans frontières au Bénin Mr Mama gardien-chef de la maison d'arrêt de Parakou 2 bénévoles qui dispensent l'alphabétisation Des détenus dont le responsable du jardin L'infirmier de la prison Des maîtres-artisans détenus : bijouterie, couture	Parakou

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficienne	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
++-	++	+	++	+-	++	+	++

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation (valables surtout pour les prisons du nord du Bénin).

Synthèse des analyses préalables du dossier

En France, ils ont reçu la bourse Philippe Zoummeroff pour les projets en faveur des détenus. L'idée du projet de jardins maraîchers est de remédier à l'oisiveté tout en apportant des compléments alimentaires et de développer un savoir faire. Des comités de suivi ont été mis en place avec des personnalités de la société civile (plutôt des gens d'en haut). Au démarrage du projet, un séminaire de formation a rassemblé les membres du comité de suivi. Le projet collabore avec les gardiens de prison qui recevraient (?) une quote part des fruits et légumes. Le problème est de choisir un ou deux lieux, peut être Ouidah et Parakou. Il semble qu'à certains endroits, il n'y ait pas de points d'eau pour faire le maraîchage

Pertinence très bonne : Méthodologie de travail claire et validée par une expérience acquise dans plusieurs pays africains. Double problématique de la sous-alimentation et de l'exclusion des prisonniers pertinente. La solution proposée paraît adéquate ; elle paraît toutefois " importée " par PRSF (discussion au sein du jury). Organisation d'un séminaire tout à fait intéressant dans une optique de cohésion, capitalisation et échange d'expérience.

Projet dont l'impact est important (8 prisons concernées).

Ancrage local bon : Autorisation d'exercer dans les prisons du Bénin ; Ressources humaines des projets très bien organisées et impliquées (équipes terrain, comités de gestion, coordinateurs nationaux). Le fait de mettre en œuvre le projet par l'intermédiaire d'équipes terrain, émanations de PRSF local, et non pas par le biais de partenaires locaux indépendants mais néanmoins investis, gêne une partie du jury.

Viabilité assurée par l'expérience acquise par PRSF, l'organisation du séminaire et les engagements des membres du projet, ainsi que la vente possible des produits du jardin.

Budget manquant encore important mais bonnes chances de cofinancement.

Conclusion Très bon projet très bien conçu, mobilisateur et de belle envergure, en faveur d'une population habituellement des plus exclues. Des critiques sont toutefois émises quant à l'initiation de ce type de projet.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

La montée en puissance du projet est très lisible avec deux périodes bien distinctes :

- Une période antérieure que notre interlocuteur n'a pas pu dater précisément mais dont la fin coïncide avec le décès d'un évêque qui appuyait l'initiative de religieux volontaires pour apporter un soutien aux prisonniers avec des moyens « caritatifs » (fin vers 1993).
- La période actuelle dont le début peut être situé au moment où (1993), Mr Gbaguidi décide de porter bénévolement assistance aux détenus de Parakou à côté de son activité d'instituteur. Il fonde un collectif prison qui regroupe une dizaine de bénévoles motivés pour agir avec lui.

Cette montée en puissance part de la rencontre avec *Prisonniers sans frontières* dont l'existence est signalée par une religieuse à Mr Gbaguidi.

Après des contacts répétés, *Prisonniers sans frontières* « teste » sa collaboration avec Mr Gbaguidi pendant 2 ans, lequel a élargi son rayon d'intervention avec des actions engagées dans les prisons de Kandi et Natitingou

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Après un rapport d'activités remis en 2001, assorti de suggestions et une visite commune de deux prisons, *Prisonniers sans frontières* (PRSF) et Mr Gbaguidi conviennent de formaliser leurs relations et Mr Gbaguidi est désigné comme coordinateur de PRSF au Bénin et est doté à partir de 2004 de moyens mensuels pour lui permettre de fonctionner (transport et téléphone) et de l'indemniser pour son activité.

Il a alors été convenu d'organiser un séminaire annuel réunissant les équipes de terrain des prisons civiles du Bénin, auquel les régisseurs de ces prisons et des représentants de l'administration pénitentiaire et judiciaire sont invités.

- Le séminaire de 2003 est un relatif échec car les prisons du sud n'y sont pas représentées à l'exception de celle de Lokossa, les équipes terrain considérant qu'elles manquaient de moyens. Il y a alors renouvellement de ces équipes terrain.
- Le séminaire de 2004 n'a pu se tenir butant une fois encore sur des questions de per-diem
- Celui de 2005 a pu réunir toutes les parties concernées à Parakou et a atteint pleinement ses objectifs. Il s'est centré sur la création de jardins maraîchers dans les prisons et leur pérennité avec la mise en place d'un comité de gestion par prison, présidé par le régisseur de la prison, assisté de 2 représentants de l'administration pénitentiaire, 2 représentants des détenus et 2 représentants de la société civile.

Au moment de notre visite, le projet laisse l'impression d'une bonne lisibilité avec :

- des objectifs clairs en direction des détenus et du personnel de la prison,
- une capacité avérée à mobiliser divers partenariats pour asseoir la base matérielle des projets,
- un souci de reconnaissance institutionnelle pour ancrer le comité de gestion dans la légalité et la durée.

2/ environnement du projet

Ce projet a pour ambition de changer l'approche de la détention en l'inscrivant dans un état de droit sous un double aspect :

- d'une part ne pas réduire la détention à une situation de forclusion génératrice d'ennui et de violence et faciliter la réinsertion des détenus avec l'initiation à des apprentissages de gestes professionnels et de savoirs de base et avec l'implication dans des activités génératrices de revenus
- d'autre part humaniser les rapports gardiens-détenus

On peut facilement supposer que ces objectifs ont rencontré des réticences au sein des personnels pénitentiaires mais les premiers effets des actions entreprises changent peu à peu les perceptions et les comportements.

Malgré la surpopulation carcérale observée, l'amélioration progressive des conditions quotidiennes d'existence a des effets constatés sur le climat social à l'intérieur de la prison et semble-t-il aussi sur la situation sanitaire, même si celle-ci reste très problématique avec une sous-dotation en médicaments et un suivi médical assuré par un seul infirmier (Parakou).

La population de Parakou n'est pas très informée des actions développées au sein de la prison ce qui a pour conséquence d'une part de rendre difficile la commercialisation des produits des jardins et de fabrication artisanale et d'autre part de ne pas avoir « une réserve » de bénévoles suffisante, si bien que la vitalité du projet est très dépendante de celle de son coordinateur et des membres des équipes terrain (10 à Parakou).

3/ Pertinence des objectifs

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Le projet poursuit le double objectif d'apporter des améliorations aux conditions de vie quotidiennes des prévenus et des condamnés et de préparer à leur réinsertion.

C'est pertinent eu égard aux approches actuelles des droits de l'homme en général et des droits des prisonniers en particulier. L'incarcération n'est plus seulement pensée comme moment d'expiation d'une faute mais comme période de réhabilitation de soi, avec la nécessité pour la société de créer les conditions de sa réalisation en facilitant l'accès à une seconde chance. C'est nous semble-t-il le sens explicite des activités développées dans les prisons du Bénin.

Les activités support choisies, le maraîchage et la production artisanale (couture, bijouterie, vannerie) sont pertinentes au sens où elles ne nécessitent pas de gros investissements de départ, elles peuvent s'apprendre facilement aux côtés de quelqu'un qui maîtrise déjà quelque peu le métier et elles peuvent malgré tout générer des recettes susceptibles d'améliorer l'ordinaire et de constituer un pécule.

Le terrain disponible sur le domaine de la prison a permis de créer une surface jardinable conséquente (environ 1500 m²), des moyens ont pu être mobilisés pour griller le terrain et pour enrichir la terre et pour l'arroser avec un forage de puits (*Secours Catholique*)

Les équipes de terrain collectent les matériaux nécessaires pour la production artisanale, le tissu auprès des demandeurs de coupe-couture, la collecte de pièces de monnaie anciennes pour la bijouterie, le bois pour la vannerie dans les villages alentour.

La difficulté à venir va être de savoir gérer les demandes qui affluent au vu de la réussite des premières initiatives. Le coordinateur va devoir avec le comité de gestion prioriser, planifier la satisfaction de ces demandes auxquelles s'ajoutent ses idées propres et celles de l'équipe de terrain.

4/ La cohérence des partenariats

Les administrations pénitentiaire et judiciaire ainsi que les personnels des prisons de réticentes au projet au départ en sont devenus de solides partenaires si bien que des suggestions, des demandes s'échangent en permanence.

La relation entre PRSF France et le terrain via le coordinateur semble très bien fonctionner, cela pourra sans doute continuer ainsi tant que le coordinateur avec le comité de gestion saura n'être pas une simple courroie de transmission entre la demande et le fournisseur mais se préoccupera de travailler la demande « avec les concernés » pour rester en cohérence avec les objectifs du projet.

Céder à la pression de la demande ferait courir le risque de placer les détenus et le personnel pénitentiaire en situation de consommation de services octroyés et non d'utilisation de moyens au service d'un projet, mais la situation de pénurie de tout peut bien justifier cette position consumériste .

Les séminaires annuels, les liaisons régulières avec PRSF et les échanges avec les expériences déjà menées au Niger et au Burkina peuvent permettre la régulation nécessaire pour ne pas « affoler » le système.

5/ Efficacité du dispositif

Par rapport aux objectifs principaux et aux résultats attendus:

Nourrir les détenus par le concours de jardins maraîchers implantés dans les 8 prisons du Bénin. L'état d'implantation des jardins est inégal, les prisons du nord sont plus avancées que celles du sud : à Parakou le jardin est cultivé, les graines ont été plantées et les premières récoltes faites, l'eau est facilement accessible, à Kandi, le problème du tarissement du puits

appelle un forage que le secours catholique aidera à réaliser, pour l'instant il n'y est pas possible de développer des cultures de contre-saison., idem à Natitingou où le financement pour un puits est recherché. A Parakou, la production est utilisée pour l'alimentation des prisonniers mais il est difficile de commercialiser la production restante.

L'oisiveté des prisonniers est réduite. L'impact de ce résultat est relatif car seuls 5 prisonniers travaillent au jardin sur 440 au total, cependant la valeur d'exemple de l'action contribue à améliorer le climat relationnel dans la prison. A travers ces 5, il semble que ce soit le collectif qui est reconnu.

Il y a apprentissage de la démocratie : 2 représentants des détenus siègent au comité de gestion du projet dont le responsable du jardin, leur voix a théoriquement la même valeur que celle des autres membres quand il s'agit de faire des choix et prendre des décisions de gestion. Le responsable du jardin de Parakou estime que le matériel est insuffisant en nombre. La nécessité de le conseiller par un professionnel du jardinage est soulignée par le personnel de la prison, le manque d'entretien du jardin visité semble donner raison à cet avis.

6/ Financements

Sur un budget prévisionnel total de 25 121 €, la dotation attribuée par l'AMP est de 4000 €

Il n'a pas été possible d'avoir un état détaillé d'exécution de ce budget. Il semble que PRSF engage les dépenses en fonction de l'état d'avancement de la mise en place des jardins et à partir des requêtes adressées par le coordinateur.

Ainsi sur une prévision de dépense de 5 M F CFA en 2005, sont déjà engagées les 150 000 F CFA/ mois alloués au coordinateur pour ses déplacements (50 000 F CFA), ses dépenses de téléphone (50 000 F CFA) et à titre d'indemnité (50 000 F CFA)

Ensuite, une somme de 1, 6 M F CFA a été créditée pour 4 jardins

D'autres concours ont pu abonder celui de PRSF : *Coopération Belge, Secours Catholique*, au plan international mais ils sont ponctuels et ne dispensent pas de déposer d'autres requêtes.

La part d'autofinancement n'est pas chiffrée mais elle est pour l'instant modeste.

L'écoulement des produits du jardin pose problème pour l'instant et pour une meilleure utilisation des légumes produits le projet du coordinateur est d'affecter un espace du jardin pour du petit élevage qui pourrait être un bon complément aux légumes ; il recherche aussi des points d'exposition des produits artisanaux.

7 /Impact

L'après-projet nous paraît viable mais il lui sera difficile d'être à la mesure des besoins.

Il est de bon augure de voir le directeur de l'administration pénitentiaire s'impliquer dans la production d'un texte réglementaire qui officialise et légalise l'existence des Comités de gestion des initiatives développées en prison, il l'est encore qu'il charge le coordinateur du projet de préparer ce texte.

Les personnels des prisons sont maintenant demandeurs de cet apport extérieur ;

Les détenus apprécient cette attention qui leur est apportée même si elle n'empêche pas le mal-vivre en détention.

Il convient de porter cette première phase de projet à son terme dans chaque prison, d'évaluer ses acquis et ses limites pour arrêter un nouveau plan d'action pluriannuel. en mettant en place un dispositif de suivi et de capitalisation de l'expérience.

Annexe ; nous ne nous sommes pas autorisés à faire des photos dans l'enceinte de la prison.

Projet audiovisuel avec 10 écoles béninoises de Ouidah

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
2004	5000 € (MAE/MCNG)	31 000 €	09/2004 – 07/2005	Les lumières du regard Valerio Truffa 06 61 84 03 59 truffa.valerio@wanadoo.fr	William Hegbe (229)97 84 45 67
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Enrichir le programme pédagogique et l'éducation des enfants par un projet vidéo.			30 documentaires ou films sont projetés et analysés les élèves écrivent des scénarii, tournent et montent un film dans chacune des écoles.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
25/11/05 2 h	Valerio Truffa responsable de l'association Les lumières du regard William Hegbe instituteur et coordinateur du projet Les 2 directeurs de l'école où est implanté le projet Une classe d'enfants	Ouidah

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficiencie	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
++	++	+	+	++	++	+-	++

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Le projet a une bonne pertinence, il est original et ambitieux. Mais on aurait aimé avoir plus de détails sur la demande et le contexte local. Le projet a su rallier et fédérer des volontés. L'appui des partenaires semble acquis avec un appui de l'éducation nationale au niveau national et local. Le budget quasi bouclé est monté avec des co-financements la question en suspens concerne la viabilité de ce projet. Le calendrier de réalisation est détaillé et les

résultats attendus chiffrés. Un petit dossier de presse est joint au descriptif du projet et plusieurs actions de sensibilisation médias sont envisagées en France.

Un bilan fait état du succès des actions de formation. Les difficultés ont concerné l'arrivée des financements acquis et des problèmes informatiques

PS un article sur le projet est paru dans le n°102 de la revue Aventure

APPRECIATION QUALITATIVE

1/ Lisibilité du projet

L'intention du projet est claire : amener des enfants à lire des documents cinématographiques, à les produire eux-mêmes et à utiliser l'outil informatique.

C'est un apprentissage à la découverte d'un autre langage, celui de l'image auquel invite ce projet, qui est original et unique au Bénin.

Il est réalisé avec l'accord de toutes les autorités, du ministre de l'éducation à l'inspecteur local, à la condition que l'activité se déroule en dehors des temps scolaires et n'interfère pas avec le programme pédagogique des élèves.

Il touche 10 écoles dans plusieurs localités, mais principalement à Ouidah et un collège d'enseignement général.

Le ministre de l'éducation a exprimé le souhait que le projet puisse s'étendre à tout le pays mais le projet souhaite d'abord se consolider car sa fragilité est reconnue par ses auteurs :

- L'association du Nord qui appuie le projet, en moyens financiers et en matériel, le fait à partir des services qu'elle produit en France et des ressources qui en résultent et à partir des subventions obtenues, elle n'est donc jamais totalement assurée de mettre tous les moyens nécessaires à disposition.
- Sur place, le projet dépend de la disponibilité des maîtres, à se former et à encadrer l'activité avec les enfants, alors qu'ils sont contraints de donner des cours particuliers pour abonder leur salaire et qu'ils ne perçoivent aucune indemnité pour leur participation au projet.
- Le projet bénéficie de l'appui du MAE, du SCAC de *l'Ambassade de France* et du *Centre Culturel Français* mais cet appui est susceptible d'évoluer si les interlocuteurs de Valério Truffa dans ces institutions venaient à changer de poste.
- Un informaticien béninois apporte un concours bénévole à l'initiation informatique des enfants, cela pourra-t-il se prolonger ?

Sur le fond, il nous a semblé qu'existe une certaine ambiguïté sur la finalité du projet : s'agit-il de vulgariser l'initiation à l'analyse critique du langage de l'image et à sa production, auquel cas il vise à toucher le plus grand nombre ou s'agit-il de détecter des talents qui pourront ultérieurement s'orienter vers les métiers du cinéma, auquel cas le projet doit sélectionner, à moins qu'il poursuive les deux finalités.

Les enfants des classes de CP et CE1 ont été ciblés pour que le travail fait avec eux puisse s'inscrire dans la durée, car il a été perçu que dans la phase initiale du projet ce suivi n'a pas été possible car le projet s'adressait à des élèves de CM2 qui sont allés au collège l'année suivante. Ceci étant, cette option peut avoir pour inconvénient de toucher des enfants qui maîtrisent encore peu l'écriture en français, ce qui compliquera peut-être la production de scénarii produits par les enfants.

2/ Environnement du projet

Le projet a été implanté à Ouidah par un concours de circonstances. Mr Truffa a participé à la production d'un long métrage (barbecue Peugeot) tourné à Ouidah et il a été amené à partager son temps entre les activités de *Les lumières du regard* en France et la mise en œuvre du projet à Ouidah où il a épousé une béninoise.

Il a réussi à intéresser une vingtaine d'enseignants à son projet de sensibiliser la jeunesse africaine au langage cinématographique et à l'utilisation de l'informatique comme outil au service de la production de films.

Aujourd'hui 13 enseignants sont partie prenante du projet. M. Truffa mène un travail spécifique de formation pour eux (équivalent 300 H /an) pris sur le temps de loisir sans indemnisation.

Sa connaissance du milieu de la production cinématographique facilite l'accès à du matériel sous forme de prêt ou de sponsoring, à la diffusion de films et de documentaires et à l'organisation de manifestations comme un festival.

Dans un contexte où l'image tend à prendre plus de place que l'écrit, la télévision pénètre plus le milieu que le journal ou le livre, l'éducation à la lecture et à la compréhension du langage de l'image contribue à la formation de l'esprit critique et prépare à ne pas être un consommateur passif de messages.

3/ Pertinence des objectifs

Les objectifs du projet sont très pertinents car il prépare des enfants à adopter la posture de producteur de documents visuels, il développe ainsi les capacités d'expression et d'utilisation d'outils au service de cette production (caméra, ordinateur pour l'écriture et le montage).

Comme l'écriture de scénarii passe d'abord par la mise en forme théâtrale avant la production de l'image par la vidéo, ce sont les capacités d'expression écrite et audio-visuelle qui sont développées par ce projet.

La première phase du projet pour laquelle la contribution de l'AMP a été sollicitée sera ponctuée en juillet 2005 par un festival organisé au *Centre Culturel Français* où les élèves de Ouidah viendront présenter leurs productions. Ils ont pour l'instant arrêté une suite de thèmes qu'ils vont aborder dans les films qu'ils présenteront.

Cette activité est réalisée pendant la pause du déjeuner, 1 à 2 fois par semaine ; les enfants mangent alors sur place avec l'équipe d'encadrement, le repas est subventionné par le projet.

Les parents sont informés du jour où les enfants restent sur place pour l'activité audio-visuelle. Seuls deux cas de refus des parents de laisser leurs enfants participer ont été enregistrés, mais pour l'instant les autres parents n'ont pas manifesté de curiosité particulière à l'égard du projet. 180 enfants sont acteurs de cet *atelier Fiwe* du nom de l'association béninoise partenaire de *Lumières du regard*.

Par ailleurs des projections de films sont organisées pour des élèves de collège ;

Le projet respecte la consigne de ne pas interférer avec le programme pédagogique des enfants, mais des enseignants font un lien entre leur travail en langue française durant la classe et le choix de thèmes et l'écriture de scénarii pour le projet.

4/ Cohérence des partenariats

Du fait du rôle et de la présence régulière de M. Truffa, les relations entre les deux associations partenaires sont permanentes et transparentes, au point que malgré le souci évident de M. Truffa de ne pas être un leader envahissant, on puisse craindre que l'association béninoise *Les amis de Fiwe* ne prenne pas vraiment le leadership de l'action après sa première phase très dépendante du dynamisme et du savoir-faire de M. Truffa.

La parfaite collaboration de la médiathèque de Cotonou pour le prêt de films et documentaires et du centre culturel français sont abondamment soulignés par l'équipe du projet.

En France, l'appui de *Tapage*, société de location de matériel, qui prête du matériel au projet et de *Kodak* pour l'apport de pellicules sont aussi valorisés.

Le projet veut adresser des demandes d'appui financier ou matériel auprès du MAE, d'*Africalia* (Belgique) et de l'AIF. Un partenariat avec *Point Afrique* est en négociation.

Les administrations locales et nationales n'apportent pour l'instant aucun concours.

5/ Efficacité du dispositif

Les résultats attendus du projet sont obtenus ; les 30 documentaires ou films auront tous été projetés et analysés d'ici juillet 2006. Les élèves auront écrit des scénarii et tourné un film dans chacune des 10 écoles touchées par le projet, telles sont les affirmations qui nous ont été faites. Ces réalisations seront faites avec les moyens prévus.

Les effets du projet sur les enfants ne peuvent être ici mesurés, il conviendrait d'analyser comparativement l'itinéraire scolaire et personnel d'enfants qui ont bénéficié du projet et celui de non-bénéficiaires, ceci sur la durée pour pouvoir apprécier ces effets.

A observer l'enthousiasme des enfants lors de notre visite et aussi la curiosité à quelques pas de la classe où se déroule l'activité d'enfants non partie prenante du projet, on ne peut que parier sur l'intérêt d'un tel projet. Par ailleurs, cette observation a permis aussi de noter la rigueur du travail produit avec les enfants, le contrat « pédagogique » passé avec eux paraît très clair, on est là pour apprendre activement sinon on ne fait plus partie du projet.

La faiblesse de ce projet qui est pour l'instant sa force est sa dépendance à son initiateur, Mr Truffa, que se passerait-il s'il ne pouvait continuer dans le projet ?

Notre temps de passage aura été trop bref pour nous faire une opinion bien fondée sur ce point, toutefois il nous semble que Mr Hegbe est très impliqué et capable de mener le travail d'écriture de scénarii, de tournage tandis que pour le montage, l'arrivée d'un spécialiste est prévue en février prochain.

6/ Financements

Le budget prévisionnel était de 31 000 €. 11000 € ont pu être effectivement mobilisés, 6000 sur ressources propres de *Lumières du regard* et 5000 € de dotation AMP

Ils ont permis l'achat de matériel et de couvrir des frais de fonctionnement qui sont évalués à une moyenne de 150 €/mois.

Il a manqué des ressources pour acquérir autant d'ordinateurs que prévus et du matériel, ce qui a été compensé par des prêts.

Le budget de fonctionnement est aussi à abonder pour pouvoir indemniser les maîtres volontaires et pour la maintenance du matériel, d'où la recherche de financements évoqués.

7/ Impact

C'est sur le moyen et le long terme que l'impact d'un tel projet pourra être mesuré ; l'équipe du projet compte beaucoup du festival de juillet 2006 pour se faire connaître et obtenir alors une notoriété telle que des portes pourraient s'ouvrir plus facilement pour consacrer l'existence institutionnelle de l'association *Les Amis de FIWE* et débloquer les financements nécessaires à son développement.

L'impact du projet pourrait s'apprécier dans quelques années si à l'instar du Burkina-Faso le Bénin devenait un lieu de production cinématographique .et si se manifestait une pression de « l 'audimat » béninois sur la qualité de la télévision.

Construction d'un bâtiment pour la bibliothèque et le centre social et culturel d'Okouabo

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
2000		10 970 €	01/2001-03/2001	Okouabo Jérôme ROBERT j.rops@free.fr	Ali orou HAMIDOU (229) 89 93 42 okouabo2001@yahoo.fr
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Favoriser l'accès à l'alphabétisation, la lecture et la culture dans un quartier défavorisé en améliorant les conditions d'étude et d'éducation des élèves et adultes.			La bibliothèque est construite et est fonctionnelle.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
22 et 23/11/05 4 h	Mr Hamidou secrétaire du bureau de l'ONG et animateur du projet Mr Jérôme président de l'ONG en France Le président du bureau (retraité militaire) Un membre de l'ONG, sérigraphiste Mme Alioro bibliothécaire	Local de la bibliothèque quartier Alcarila à Parakou

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficience	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
++	+	++	+	++	+-	+-	+

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Projet étudiant monté au fil de voyages sur place avec des apports d'ouvrages. Il est soutenu par le Maire de Parakou et le responsable du projet lecture publique au SCAC. L'appropriation locale du projet considérée par ses porteurs comme « inévitable » est probablement mal estimée.

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Des actions sont menées en France, et des concerts de percussion africaine organisés pour récolter des fonds pour le projet et rechercher des financeurs

Le projet a pris beaucoup de retard, mais aux dernières nouvelles il fonctionnerait toujours. Après plusieurs demandes du rapport final, l'AMP découragée a suspendu la dernière tranche du financement, mais elle pourrait être versée si l'évaluation confirme la bonne tenue du projet.

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

L'ONG *Okouabo* a «galéré» pour obtenir du *Ministère de l'Intérieur du Bénin* le statut d'ONG étrangère, elle est toujours en attente de reconnaissance comme centre socio-culturel par le *Ministère de la Culture du Bénin*. Cette reconnaissance est nécessaire pour pouvoir organiser des manifestations culturelles.

Cette quête d'identité institutionnelle ne l'a pas empêché de déposer des dossiers de requête de financement et d'obtenir du *Ministère des Affaires Etrangères* français l'inscription dans un FSP politique du livre, le financement obtenu a contribué à la construction de la bibliothèque.

Les objectifs et ambitions du projet sont clairement énoncés et affichés, l'ouverture d'une bibliothèque essentiellement fréquentée par des scolaires est conçue comme une étape permettant d'aller vers la création d'un centre socio-culturel ayant vocation à toucher toutes les tranches d'âge et à diversifier les activités. Le terrain dont dispose l'ONG peut en effet lui permettre la construction d'autres espaces.

Il apparaît un fort consensus entre le président de l'ONG en France et le bureau béninois, en particulier avec l'animateur qui est principal membre fondateur du projet, consensus aussi bien sur les orientations que sur la stratégie de mise en œuvre.

Il est surtout affirmé que la bibliothèque et les activités associées ont pour fonction de réduire les inégalités d'accès à la culture pour les enfants issus de milieux modestes, par la mise à disposition d'outils comme le manuel et le livre.

2/ Environnement du projet

Le projet est implanté dans le quartier Albarika de Parakou, en pleine expansion, il est surtout peuplé de béninois de souche et de conditions sociales diverses (agriculteurs, ouvriers, artisans, commerçants, fonctionnaires).

Il y a un fort potentiel d'utilisateurs de la bibliothèque avec en proximité :

- 9 écoles avec une moyenne de 100 élèves par classe,
- 1 collège public avec une moyenne de 80 élèves par classe,
- 1 collège privé.

Des entreprises de production sont aussi proches, des relations se nouent peu à peu

Antérieurement au projet, existait déjà une bibliothèque dans un petit local loué mais l'intention était de pouvoir disposer de plus d'espace. De la rencontre fortuite entre MM. Jérôme et Hamidou entourés d'un noyau fondateur de 7 personnes, l'idée de la construction d'un espace à vocation culturelle est née, avec pour nom *Okouabo* (bonne arrivée en Fon)

Au siège français de l'association, les membres se chargent de trouver les moyens nécessaires à la concrétisation du projet, à l'équipe sur place de faire la mise en œuvre.

Les fonds nécessaires pour la construction et l'équipement de base ont été obtenus mais des problèmes de terrain puis de pénurie de matériau ont allongé les délais de réalisation et renchéri les coûts de la construction, tandis que ce hors délai entraînait une diminution de la dotation de l'AMP.

Dès l'achèvement de la construction, le fonds d'ouvrage a été disponible et 10 micro-ordinateurs ont été apportés par l'association en France.

3/ Pertinence des objectifs

Les objectifs sont de renforcer les chances de réussite scolaire en mettant à disposition des élèves des outils de travail adaptés aux programmes scolaires et dans le même temps de faire un travail de sensibilisation et d'ouverture aux divers modes d'expression, principalement l'écriture.

Le bien-fondé de la démarche est évident à condition que l'on ne refasse pas l'école dans la bibliothèque avec un soutien qui ne serait que de la répétition du cours.

En sus de cet objectif permanent, l'association réalise des opérations comme le soutien scolaire d'été qui a touché en 2005 700 enfants encadrés par 36 « profs » en provenance comme volontaires d'écoles d'instituts belges et français. Elle participe à la semaine béninoise de jeunesse, organise des concours du meilleur lecteur, initie au théâtre...

4/ Cohérence des partenariats

Les autorités du quartier, traditionnelles comme la mairie, sont favorables au projet mais ne sont pas parvenues à mobiliser la population pour son apport en nature à la construction de la bibliothèque.

L'ONG a tissé des relations avec *l'Association Française des Volontaires du Progrès* qui débouchera probablement sur l'affectation d'un volontaire pour renforcer l'équipe, en particulier pour la mise en place et l'animation d'un cyberspace. Un partenariat cité ci-dessus existe aussi avec des grandes écoles françaises et belge (ENS, *Ecole des 3 A*, *Institut Panos*)

Le conseiller culturel de l'Ambassade de France soutient le projet.

Il faut noter toutefois que ces partenariats convergent sur l'action en direction des enfants ; Le public adulte est absent, des initiatives sont à prendre pour parvenir à le toucher. L'une est déjà engagée : la production de cours du soir pour des personnes qui veulent passer ou repasser la partie théorique d'un diplôme.

5/ Efficacité du dispositif

Sur une année scolaire, la bibliothèque a enregistré 5157 visites (82 % de garçons, 18% de filles). Il est avéré que l'utilisation de la bibliothèque améliore les résultats scolaires dans toutes les disciplines.

La force du projet est la motivation et le dynamisme de son équipe

Le fait qu'il ne soit pas encore parvenu à s'autofinancer pourrait être considéré comme une faiblesse mais le mouvement paraît bien engagé avec déjà diverses actions : vente d'eau, formations informatique, en sus des recettes d'inscription à la bibliothèque et des cours du soir. Cependant il faudrait aussi que les recettes dégagées permettent de transformer les indemnités salariales de l'équipe permanente en salaires réels.

6/ Financements

Compte tenu des longues négociations autour du terrain et du retard pris dans la construction du fait de la non-participation des adultes et de la pénurie de matériaux, le devis initial de la

Synthèse des visites au Togo - Bénin

construction a été sous-évalué si bien qu'il a fallu ponctionner sur l'équipement mobilier et en matériel (devis initial 65000 FF).

L'AFVP a orienté l'association vers l'Ambassade de France qui a inscrit le projet dans un FSD, l'AMP participant pour sa part à hauteur de 20 000 FF. Cette somme n'a pas été versée dans la totalité compte tenu des retards d'exécution du chantier de construction ;

L'équipe estime le coût actuel de fonctionnement à 1 6 MF CFA. Elle est optimiste quant à sa capacité à auto-financer ce fonctionnement, avec le cyberspace pour l'équipement duquel le financement est déjà presque totalement acquis, avec les cours du soir pour adultes, avec les formations informatique, avec la vente d'eau.

7/ Impact

L'équipe et surtout le binôme constitué de MM. Jérôme et Hamidou se projettent déjà dans de nouvelles initiatives qui viseront à faire de l'outil un véritable centre socio-culturel dont la bibliothèque sera une composante et un produit d'appel.

On pourrait craindre une sorte de fuite en avant si nous n'avions ressenti que cet élan s'appuie sur une vision raisonnée selon laquelle il est souhaitable d'anticiper sur l'expression de la demande pour l'aider à s'exprimer et s'affirmer, avec quelques fois le risque de se tromper. Le risque est aussi que les promoteurs qui prennent ainsi une longueur d'avance, se retrouvent seuls, se voyant alors reprocher de faire du projet leur affaire avec la question corollaire sur l'appropriation du projet par le milieu.

COMMENTAIRES DE L'ASSOCIATION

Merci bien.

Nous espérons que ce rapport dans l'ensemble positif nous servira.

Bonne année 2006

okouabo

Création d'un centre de récupération nutritionnelle

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU PROJET					
Session dotation	Dotation accordée	Budget total (initial/final)	Période projet Prévue/réalisée	Association et responsable En France	Responsables locaux
1999	4573 € (MAE/MCNG)	24 200 €	02/1999 – 02/2004	Les enfants du soleil France /Bénin Claire LALANNE 05 58 44 91 59	Léontine BOSSOU Port.97 64 53 72
Objectifs principaux			Résultats attendus		
Recueillir des enfants malnutris avec leurs mères, apprendre aux mères à enrichir les repas par des produits locaux et les cuisiner, Permettre aux enfants de retrouver la santé, Aider à l'autosuffisance financière des mères, Etablir un suivi périodique après guérison.			Une maison d'accueil avec un jardin, un élevage et du personnel médical est créée.		

BILAN SYNTHETIQUE DE LA VISITE		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
24/11/05 1 h	Léontine Bossou directrice du centre.	Seme-Krake

Fonctionnalité	Pertinence projet	Efficacité	Efficiency	Satisfaction acteurs	Qualité partenariat	Viabilité	Appréciation globale
+	+-	+	+	+	+-	-	+-

Les appréciations symbolisées par les signes + ou – sont portées par rapport aux objectifs et aux résultats attendus tels que libellés dans les fiches de synthèse de dotation.

Synthèse des analyses préalables du dossier

Projet et association nés d'une initiative personnelle suite à une rencontre de terrain. Elle a reçu le soutien des autorités locales. Le fonctionnement quotidien du centre est bien décrit dans le document de projet. Les recettes tant en investissement qu'en fonctionnement paraissent largement surestimées, et la viabilité de ce fait incertaine

APPRECIATION QUALITATIVE**1/ Lisibilité du projet**

Pour l'anecdote : à notre arrivée à Krake, ville-fourmilière à la frontière avec le Nigéria, nous sommes adressés à une pharmacie pour trouver le centre, à la question : où se trouve le centre de récupération nutritionnelle, tous les présents ont dit « on ne connaît pas ça n'existe pas », lorsque nous avons évoqué le nom de Léontine Bossou les visages se sont éclairés avec des mimiques en évoquant celle qui donne à manger aux enfants et les soigne. On nous a alors accompagné vers une vaste concession dans laquelle nous trouvons Mme Bossou que nous n'avions pu joindre pour annoncer notre venue, son téléphone étant en position éteint.

Malgré les difficultés de l'échange en Français, la conversation est riche d'informations et spontanée.

Il en ressort que le projet est surtout connu dans un environnement proche par le bouche à oreille et par des messages passés dans les églises, mais il est aussi connu par des émissions de la radio nationale et des radios privées, mais celles-ci ne sont pas suffisamment fréquentes pour que l'on puisse dire que le projet soit bien connu dans tout le pays alors qu'il est équipé pour recevoir des enfants en internat.

Comme le jeudi jour de notre visite n'est pas jour de consultation nous n'avons pu sonder la perception que les usagers du centre en ont, mais notre première impression est qu'il est plus perçu comme lieu de traitement de symptômes de malnutrition que comme espace d'éducation nutritionnelle.

Il nous a semblé lors des échanges informels que l'initiative de Mme DOSSOU était appréciée par son originalité mais qu'il lui manquait le label ou l'aura médical pour la crédibiliser, à moins que nous ne projetions ici notre questionnement.

Mme Dossou y a indirectement répondu lorsqu'elle a évoqué que dans sa phase de démarrage le centre était hébergé au centre de santé voisin et a alors entretenu et entretient toujours d'excellentes relations de coopération avec son équipe médicale.

Si cette dimension paramédicale du projet est bien lisible, celle qui est mentionnée dans la fiche de synthèse du projet et qui est formulée en ces termes : « donner la possibilité aux mères de s'autosuffire financièrement pour projeter une prise en charge totale de leurs enfants » l'est beaucoup moins.

Si faire de « la récupération nutritionnelle » d'enfants malades peut alléger le travail quotidien des mères, ce n'est pas suffisant pour affirmer que la possibilité leur est ainsi donnée de s'autosuffire.

2/ Environnement du projet

Le projet cible les enfants qui manifestent des signes forts de marasme et du syndrome de kwashiorkor; Le centre ne dispose pas de données quantitatives sur les populations atteintes, selon leur âge, celui de leur mère, selon le site géographique d'habitation, selon les produits alimentaires disponibles sur le marché local, selon les habitudes alimentaires, selon les pratiques d'allaitement et de sevrage...

La directrice a une connaissance empirique de ces variables, elle n'a pas fondé donc l'idée de son projet sur une étude précise mais plutôt sur son envie de transférer les acquis de sa formation en éducation nutritionnelle sur les mères et les enfants qui en ont besoin dans son milieu d'abord.

Le projet a démarré en 1999 : il a d'emblée été une co-production avec l'association *Les enfants du soleil France Bénin* créée par Mme Lalanne dans les Landes.

Des crédits obtenus par cette association ont permis le démarrage du projet au centre de santé et de construire les bâtiments qui constituent le centre avec un espace bureau, une infirmerie un espace d'accueil et d'hébergement, un espace de cuisine, un espace pour l'éducation nutritionnelle. Cette construction a été achevée en 2004 et fonctionne depuis lors avec une équipe de 6 personnes : la directrice-animatrice, l'infirmière à temps partiel, 2 personnes attachées au centre d'élevage qui occupe un autre espace, 2 gardiens.

Le centre n'a pas probablement pas encore atteint sa pleine vitesse de croisière mais il fonctionne avec deux jours de consultation durant lesquels les enfants traités restent sur place toute la journée, un petit effectif d'enfants hors Kraké peut résider sur place.

3/ Pertinence des objectifs

Ce type d'action, même si cela ne nous a pas été explicité ainsi, lutte contre la résignation fataliste qui accompagne la forte mortalité infantile, laquelle résignation diminue la vigilance aux signes de mauvaise santé chez les enfants et n'amène à réagir que quand la situation de l'enfant est devenue grave, alors que des comportements préventifs permettraient d'éviter la médicalisation du problème pour l'aborder simplement comme manifestation d'une ignorance des mamans par rapport aux comportements nourriciers adaptés aux cas des enfants.

Vus sous cet angle, les objectifs du projet sont pertinents, le questionnement si questionnement il doit y avoir, peut porter sur le comment faire ?

Sur ce plan, c'est à partir du discours de Mme Bossou que nous portons nos appréciations alors qu'une observation de la pratique permettrait d'affiner le jugement, il apparaît que l'approche du travail éducatif auprès des mères n'est ni culpabilisante ni déresponsabilisante et est patiente et pratique en mettant les mamans en situation de participer à la préparation des aliments qui doivent contribuer à la guérison des enfants. Sachant toutefois que l'irruption d'un tiers dans la relation mère-enfant n'est jamais neutre au niveau des effets produits, nous nous garderons de porter un jugement susceptible de remettre en cause la méthode choisie, faute d'éléments d'observation sur ces effets.

A cette interrogation, nous en ajoutons une autre, elle aussi susceptible de provoquer une réflexion sur le problème premier auquel répondre : a-t-on bien posé le diagnostic au sens de rechercher la cause des symptômes présentés par des enfants, est-ce bien des comportements nourriciers inadaptés des mamans qui sont le problème à résoudre ? Nous n'avons pas de réponse à cette question mais nous pensons qu'une étude sociologique du problème traité serait utile.

Il nous paraît aussi souhaitable que le centre puisse se donner comme objectif de ne plus avoir de soins directs à apporter aux enfants pour se concentrer sur la prévention et l'éducation nutritionnelle. Cependant la phase de « démonstration » des effets du curatif n'est pas achevée, il convient de lui fixer un terme, de l'évaluer à ce moment et de capitaliser les acquis pour énoncer la stratégie d'intervention pour la phase suivante.

4/ Cohérence des partenariats

Le projet cible les enfants malnutris, atteints de marasme ou de la maladie de kwashiorkor.

Le signalement est fait par des médecins qui reçoivent ces enfants en consultation ou par le bouche à oreille, mais il nous semble que si pour des exigences de rentabilisation, il fallait augmenter le nombre d'enfants accueillis, il conviendrait de diversifier les sources de signalement.

Synthèse des visites au Togo - Bénin

Le suivi des enfants dans leur famille est pour l'instant réalisé par l'animatrice du centre, mais là aussi, il nous semble nécessaire de bâtir des relais de suivi dans les familles au-delà de l'année durant laquelle un enfant admis reçoit les soins ;

Un partenariat est aussi noué avec une association de parrainage d'enfants, qui permet d'assurer la scolarité ou un apprentissage parallèlement aux soins

L'association les enfants du soleil France - Bénin apporte ce qui est indispensable pour le fonctionnement du centre, mais ne pourrait-elle, seule ou avec des partenaires du Nord ou du Sud animer l'échange et la capitalisation d'expériences analogues conduites ailleurs pour la confrontation des approches et des méthodes d'intervention .

Dans une perspective de consolidation et de pérennisation du centre, il nous semble nécessaire que son développement ne repose pas sur les seules épaules de Mmes Lalanne et Bossou aussi déterminées et tenaces soient-elles.

5/ Efficacité du dispositif

Le centre suit actuellement 37 enfants. Il leur est ouvert un droit à des soins gratuits pendant un an ; si l'enfant n'est pas originaire de Kraké, il sera pris en charge par le centre le temps qu'il conviendra jusqu'à un an. La directrice du centre n'a pas pu nous donner une estimation de la capacité optimum d'accueil du centre.

L'évaluation des effets des soins n'est pas systématique et transcrite sur des fiches de suivi mais la directrice indique qu'à la suite des soins apportés, les symptômes qui ont justifié la prise en charge ont disparu et qu'il est peu probable qu'ils réapparaissent car les mamans savent à présent proposer une alimentation équilibrée aux enfants.

Il n'y a pas d'indices mesurables de la durabilité de cet acquis, mais il est raisonnable de penser qu'ils le sera, compte tenu de la probable amélioration de la relation mère-enfant, car la maman ressort gratifiée de sa participation à la guérison après avoir peut-être éprouvé de la culpabilité.

L'élevage de poulets et de porcs est bien lancé, mais il n'y a pas encore d'évaluation de son apport en termes de contribution à l'autofinancement, d'autant qu'au démarrage il est plus une charge qu'un produit ; cette fois encore se pose le problème de la commercialisation.

6/ Financements

La directrice du centre ne dispose pas des données budgétaires concernant la construction. En 1999, la prévision de coût de cette construction était de 24 200 € et la dotation attribuée par l'AMP a été de 4573 €

Concernant le fonctionnement, la directrice indique qu'elle établit chaque mois un état des dépenses engagées, qu'elle l'adresse à l'association *Les enfants du soleil France-Bénin* qui envoie chaque mois ou période de 2 ou 3 mois le montant figurant dans le rapport envoyé par Mme Bossou.

La dépense à couvrir varie entre 700 000 et 1 000 000 F CFA / mois avec pour principaux postes de dépenses : les salaires de 6 salariés, les médicaments (300 000), la nourriture (200 000). La part d'autofinancement n'a pu être chiffrée.

7/ Impact

La question de la viabilité de l'après-projet se pose; jusqu'à quand l'association *Les enfants du soleil France-Bénin* pourra prendre en charge le fonctionnement, ne doit-elle pas proposer un terme.

Mais s'il faut arriver à un service payant, y aura-t-il toujours la même demande.

Il y a aussi à envisager l'élevage dans une perspective commerciale.

Il conviendrait à notre sens qu'un tel projet puisse trouver sa place dans les programmes ou projets conçus par l'UNICEF, l'OMS, le FNUAP, le PAM ...

Ce serait sans doute des espaces institutionnels propices aux échanges d'expériences qui contribuerait à renforcer les capacités individuelles et la capacité collective à traiter le problème cible et des opportunités pour renforcer aussi la capacité financière.